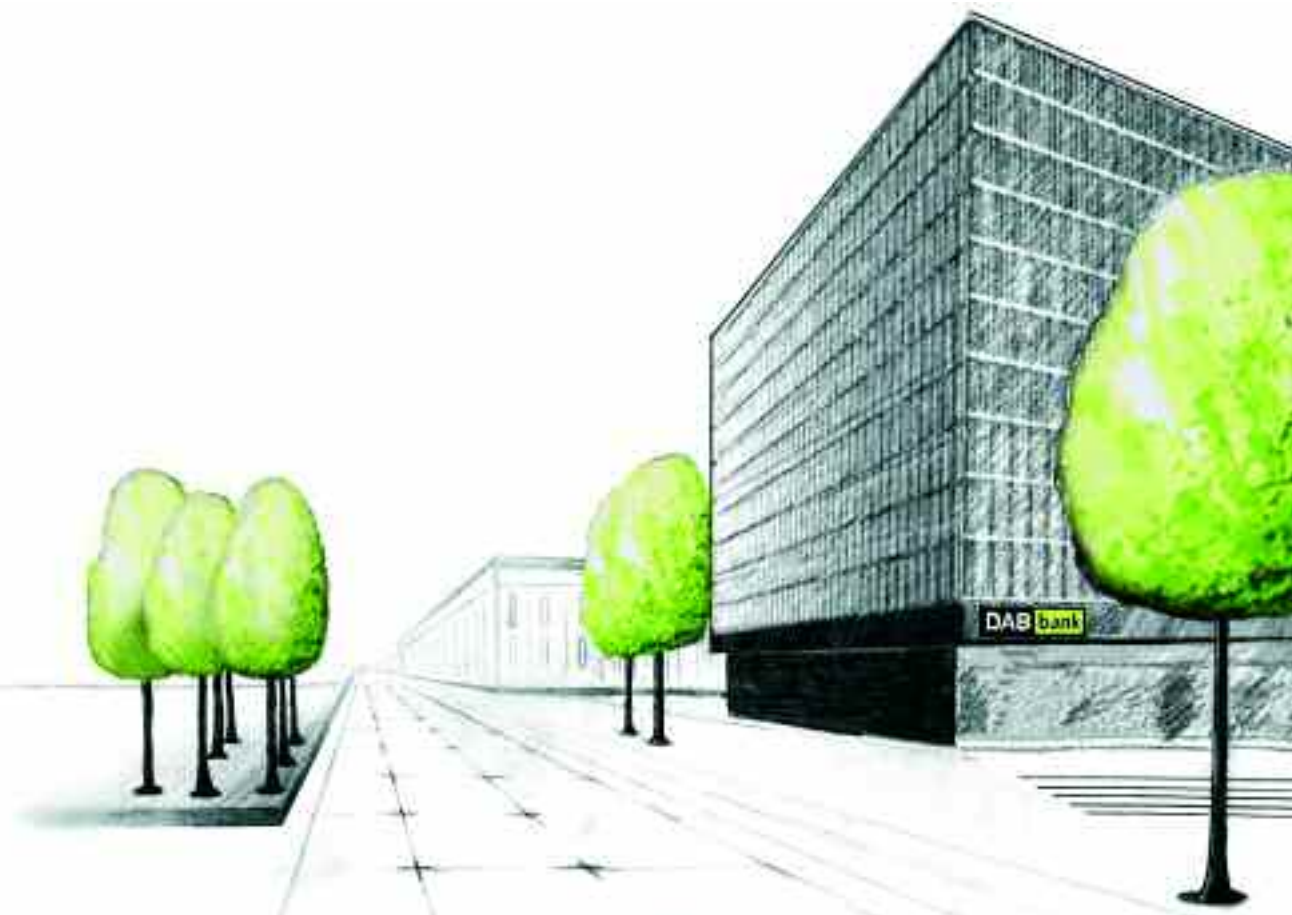
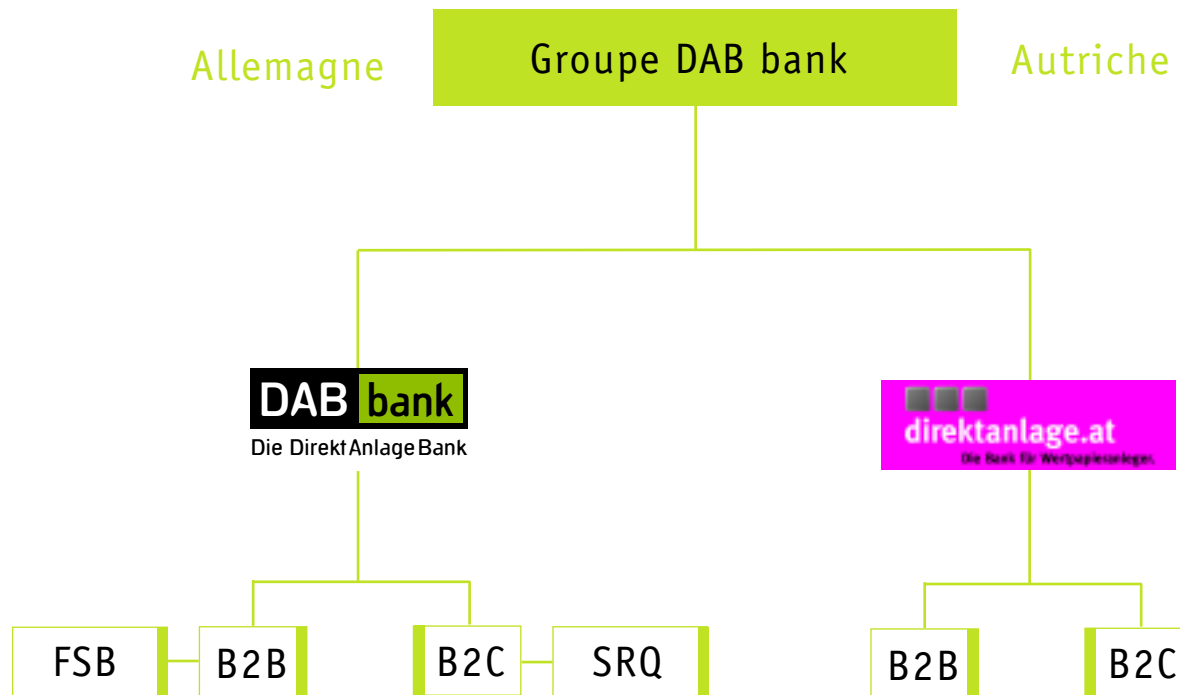


PERSPECTIVES



Rapport annuel 2008

DAB bank
Die DirektAnlageBank



Aperçu de l'année 2008

▶▶ La DAB bank fait face à un environnement de marché difficile

La DAB bank présente un résultat positif avant impôts d'un montant de 11,5 millions d'euros pour 2008.

▶▶ Une excellente base de capitaux propres

La DAB bank reste confortablement capitalisée et dispose de liquidités élevées. Elle prévoit par conséquent de distribuer intégralement à ses actionnaires le bénéfice de l'exercice.

▶▶ Proposition de verser un dividende

En 2009 aussi, le Directoire et le Conseil de surveillance proposeront à l'Assemblée générale de verser un dividende de 11 centimes d'euros.

▶▶ Place sur le podium pour la DAB bank

Les divers prix décernés à la DAB bank – « Courtier en certificats de l'année 2008 », « Meilleure banque pour les fonds indiciels » et « Meilleur service e-mail » - plaident en faveur de l'excellence de son offre de produits et de services.

▶▶ Le DAB Profi Trader : une innovation produit optimale

La nouvelle application de trading « DAB Profi Trader » touche le point sensible des professionnels. Elle se caractérise par sa structure modulaire et peut être configurée de manière personnalisée.

▶▶ Savoir-faire pour les professionnels transmis par l'académie DAB

La formation continue est la clé d'un conseil financier de grande qualité. Avec l'« académie DAB », récemment créée, nous soutenons nos partenaires en organisant des séries de séminaires conçues spécialement pour les gestionnaires de patrimoines et les conseillers financiers indépendants.

Chiffres clés du groupe DAB bank selon IFRS

01.01. - 31.12.

		2008	2007	Variation en %	Page
Résultat					
Produit net des commissions	k€	108.419	142.980	-24,2	43, 76, 89, 90
Résultat financier	k€	28.363	36.888	-23,1	43, 76, 89, 90, 91
Charges générales d'exploitation	k€	129.206	141.019	-8,4	44, 76, 91
Résultat avant impôts	k€	11.487	45.515	-74,8	44, 76
Bénéfice net de l'exercice	k€	8.359	25.711	-67,5	44, 76
Valeur ajoutée	k€	52.532	86.865	-39,5	95
Ratio coûts/revenus	en %	91,8	75,6	20,9	44, 110
Taux de rentabilité des fonds propres avant impôts	en %	6,6	25,3	-73,9	-
Bilan					
Total du bilan	millions d'€	3.866,7	4.294,6	-10,0	45, 77
Capitaux propres	millions d'€	165,2	181,9	-9,2	45, 77, 104
Ratio global d'après le règlement sur la solvabilité des établissements bancaires (SolV)	en %	10,8	9,3	16,1	46, 112, 113
Action					
Résultat par action	€	0,11	0,34	-67,6	43, 76, 95
Dividende par action au porteur	€	0,11	0,34	-67,6	43, 95
Cours de clôture annuel de l'action DAB (Xetra)	€	2,57	6,03	-57,4	18
Valeur comptable par action	€	1,90	2,12	-10,4	18
Rendement du dividende	en %	4,3	5,7	-24,6	18
Rentabilité totale pour l'actionnaire	en %	-56,5	-8,3	-680,7	18
Capitalisation boursière	millions d'€	193,2	453,4	-57,4	18
Chiffres clés d'exploitation					
Nombre de comptes	nombre	1.091.013	1.106.322	-1,4	39, 40, 42
Encours géré	milliards d'€	23,16	32,82	-29,4	41, 42
Transactions	nombre	9.235.034	11.507.017	-19,7	39, 40, 42
Transactions par compte (base annuelle)	nombre	8,43	10,84	-22,2	40
Effectifs					
Effectifs (en personnes)	nombre	712	704	1,1	46, 47
Collaborateurs (à plein temps)	nombre	646	643	0,5	46, 47

La banque
directe de services
de placement

Développement Optique Angle de vision Point de vue Perspectives Avenir Perspective Dimension

« La DAB bank a des perspectives » - telle est la devise de notre rapport d'activité de cette année. Perspective signifie en l'occurrence bien plus que l'acception purement technique du terme qui, en art et en architecture, décrit la façon dont des objets sont représentés afin d'en donner une impression dans l'espace. Perspective désigne aussi l'optique, le point de vue ou l'angle de vision sous lequel l'observateur décrit un événement. Dans son acception temporelle, perspective peut aussi avoir le sens de perspective d'avenir ou de possibilité de développement.

Le point de vue de l'observateur

Ce rapport présente des photographies de perspectives du « Laimer Würfel », siège de la DAB bank. Contrairement aux agences bancaires chez lesquelles le client peut se rendre, les banques en ligne sont accessibles tout d'abord via une plateforme virtuelle sur Internet ou par téléphone. Les photos du bâtiment représentent de manière symbolique toutes les voies d'accès à la DAB bank.

La façon dont quelque chose est perçu dépend du point de vue de l'observateur : les clients, partenaires et actionnaires de la DAB bank remarquent rapidement qu'ils n'ont pas à faire uniquement à une plateforme virtuelle ou à un bâtiment mais aussi à des hommes qui travaillent derrière cette façade : les collaborateurs engagés de la DAB bank dont le travail performant a su gagner la confiance de plus de 1 million de clients. Toutefois, ce rapport n'a pas uniquement pour but de présenter l'angle de vision de nos partenaires mais aussi leur point de vue. Dans de brefs interviews, nos clients – particuliers et entreprises – nos collaborateurs et prestataires de services s'expriment et décrivent la façon dont ils voient la DAB bank.

DAB bank : des perspectives optimales basées sur la sincérité et la transparence

Une autre signification importante du terme Perspective est la perspective d'avenir ou la possibilité de développement. Sur ce plan, la DAB bank convainc par son offre de produits, son service clients et sa compréhension optimale de la clientèle. Son modèle commercial, solide et rentable, a un potentiel de croissance. Elle l'a prouvé en particulier en 2008, année difficile au cours de laquelle ses activités se sont avérées rentables en dépit d'un fort vent contraire. Ainsi, la DAB bank reste confortablement capitalisée et dispose de liquidités élevées.

Afin de donner à l'extérieur une image de sincérité et de transparence, la DAB bank accorde la priorité à une communication ouverte et active avec le marché financier. Nos clients et actionnaires peuvent nous faire confiance !

Conscients de notre valeur

convaincants et
bien positionnés pour **l'avenir**

Nous sommes conscients de notre valeur :

En 1994, la DAB bank était le premier courtier discount d'Allemagne. Par un développement permanent de solutions de placement innovantes toujours axées sur les besoins et les souhaits de ses clients, elle est devenue aujourd'hui « La banque directe de services de placement » (« Die Direkt Anlage Bank ») offrant une qualité de produits et de services optimale. C'est pour cette raison mais aussi grâce au travail performant de ses collaborateurs très engagés que plus d'1 million de clients lui accordent leur confiance. Aucune autre banque directe ne gère plus de comptes-titres qu'elle ni ne présente un encours géré supérieur au sien. La DAB bank est donc clairement la banque directe n°1 dans le domaine du placement et des opérations sur titres, aussi bien en Allemagne qu'en Autriche.

Nous savons convaincre :

Chaque groupe de clients a ses propres exigences auxquelles nous répondons, que ce soit la clientèle privée ou les intermédiaires financiers. Notre stratégie repose sur un triple accord : une offre de produits optimale dans le domaine du placement, le meilleur service clientèle indépendant et une excellente compréhension de notre clientèle. Professionnels et débutants trouvent chez nous une offre attrayante de produits innovants d'une qualité optimale et à un prix avantageux. Pour notre clientèle privée, nous complétons notre offre directe par des services modernes de conseil en matière de placement et de patrimoine.

Nous sommes bien positionnés :

Afin de sauvegarder notre grand potentiel de croissance, nous continuons à fixer notre attention autant sur nos intermédiaires financiers que sur notre clientèle privée. Nous développerons encore notre croissance rentable en tant que leader du marché en reconnaissant clairement la négociation de titres comme notre activité principale, en nous affirmant en tant que prestataire de qualité compétitif et en nous concentrant sur des structures efficaces, axées sur la clientèle.

Nous avons des solutions pour l'avenir. DAB bank – « La banque directe de services de placement »

Chers actionnaires, clients et partenaires,

Le modèle commercial de la DAB bank est solide et prometteur – nous l'avons prouvé en 2008, qui entrera dans l'histoire comme l'année de distorsions sans précédent sur les marchés financiers. En dépit de l'environnement de marché plus que défavorable, la DAB bank affiche pour 2008 un résultat avant impôts positif de 11,5 millions d'euros, ce qui nous permettra de distribuer aussi un dividende pour 2008.

Avec un résultat avant impôts de 10 millions d'euros, le quatrième trimestre montre précisément que la DAB bank a très bien traversé la crise des marchés financiers. Tandis que de nombreuses banques ont dû procéder à des amortissements supplémentaires considérables sur leur portefeuille de placement au dernier trimestre de l'exercice 2008, la DAB bank n'a pas eu besoin de recourir à d'autres effets d'évaluation pour cette période, son résultat d'exploitation au quatrième trimestre s'est même développé de manière positive par rapport aux deux trimestres précédents.

Les conditions du marché se sont avérées extrêmement difficiles en 2008. Compte tenu de la situation générale du marché, les investisseurs – et par conséquent aussi nos clients – ont fait preuve de réserve en matière de trading sur de longues périodes, exécutant moins de transactions qu'au cours de l'année record 2007. Avec 9.235.043 transactions exécutées en 2008, nous enregistrons une valeur inférieure de 19,7 % à celle de l'année précédente. Pourtant, si l'on considère les transactions de titres, 2008 restait la deuxième année la plus performante dans l'histoire de la DAB bank.

Après la demande de mise en faillite déposée le 15 septembre par la banque d'affaires américaine Lehman Brothers, les cours – y compris ceux des placements conservateurs – ont connu une énorme pression à l'échelle mondiale, ce qui a conduit, à la fin du troisième trimestre, à des effets d'évaluation négatifs d'un montant de 28 millions d'euros environ sur le portefeuille de placement de la DAB bank. Si l'on ne tient pas compte de ces effets exceptionnels, notre résultat d'exploitation avant impôts se chiffre à 39,6 millions d'euros pour l'exercice 2008 et n'est donc pas bien inférieur au résultat de l'année record 2007.

Nous avons assuré une certaine transparence en procédant, au troisième trimestre, à une évaluation cohérente du portefeuille de placement aux prix actuels du marché et en la faisant figurer intégralement dans notre compte de résultat. Nous n'avons pas fait usage des nouvelles possibilités créées par le législateur permettant d'évaluer les titres avec des cours calculés d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie (méthode du discounted cashflow).

L'évolution des activités en 2008 prouve que la DAB bank est en mesure de contrecarrer la baisse des revenus en pratiquant une gestion active des coûts. Ainsi, elle a réduit les charges générales d'exploitation à 129,2 millions d'euros, soit une baisse de 8,4 % par rapport à l'année précédente.



Alexander von Uslar



Markus Gunter



Dr. Markus Walch

L'année 2008 a montré qu'en dépit de la réduction des activités de nos clients et des turbulences sans précédent sur les marchés financiers internationaux qui ont marqué le résultat financier de la DAB bank, les activités de la DAB s'avèrent rentables. Nous sommes en mesure de nous adapter rapidement aux changements du marché. Malgré des prévisions d'avenir incertaines pour l'économie mondiale et les marchés boursiers, la DAB bank a des perspectives – pour reprendre la devise de notre rapport annuel.

La DAB bank et ses clients ont des perspectives

Perspectives – ce terme ne représente pas seulement des perspectives d'avenir positives mais aussi l'angle de vision sous lequel les actionnaires, clients, partenaires et collaborateurs observent la DAB bank. Pour obtenir une image complète et significative, il est nécessaire de regrouper tous ces points de vue. La clientèle de la DAB bank est, elle aussi, très variée : investisseurs privés, gestionnaires de patrimoines et autres intermédiaires financiers mais aussi clients institutionnels font confiance à la DAB bank. Tandis qu'une partie des clients gère ses finances de manière autonome, utilisant pour cela les services rapides et avantageux d'une banque directe, d'autres recherchent pour leur part un conseil compétent et durable. Tous ces groupes de clients trouvent chez la DAB bank des produits et des services spécialement adaptés à leurs besoins en matière de trading, de placement financier et de prévoyance.

En 2008 aussi, nous nous sommes avérés être un partenaire fiable pour nos clients. Nous avons réagi immédiatement à l'aggravation de la crise à l'automne. D'une part, nous avons informé nos clients de manière proactive sur notre site web en abordant la question de la sécurité et des répercussions de la crise des marchés financiers sur les dépôts et les titres. D'autre part, nous avons adapté sur-le-champ notre offre de produits et proposé à nos clients des produits leur permettant de sortir indemnes de ces périodes difficiles. Citons par exemple nos offres de dépôts à terme pour une courte durée, encore appelées « zones bleues ». Ainsi, nous avons permis à nos clients de traverser les turbulences du marché en toute sécurité.

Accent mis sur la négociation de titres

Si la DAB bank offre des services bancaires complets, elle continue toutefois à mettre l'accent sur les opérations sur titres. Afin de cibler davantage les clients intéressés par les titres dans notre secteur de la clientèle privée (secteur b-to-c), nous avons donné, depuis septembre 2008, une nouvelle orientation à notre publicité visant à démarcher de nouveaux clients. Nous avons conservé une offre attrayante d'argent au jour le jour au cœur de notre campagne. La nouveauté : pour la première fois, les clients transférant des titres sur un compte à la DAB bank ou exécutant de nombreuses transactions de titres ont touché des intérêts créditeurs supplémentaires. Le succès de cette campagne, qui a été l'une des plus réussies de ces dernières années, nous conforte dans notre stratégie. En effet, elle a entraîné une très forte augmentation du nombre des comptes dans notre secteur de la clientèle privée au quatrième trimestre.

Nous sommes devenus encore plus attrayants pour les traders très actifs en leur proposant, à partir de l'été 2008, notre nouvelle application de trading : DAB Profi Trader. Depuis fin 2008, celle-ci est aussi à la disposition de tous les clients. Cette nouvelle application, qui se caractérise par sa structure modulaire, peut être configurée de manière personnalisée. De plus, elle convainc par sa rapidité et sa stabilité optimales : la réaction positive des utilisateurs nous montre que nous avons touché avec elle le point sensible pour les professionnels. Nous prenons aussi de nouvelles orientations en ce qui concerne le perfectionnement technique. En dialogue permanent avec les utilisateurs, nous développons de nouvelles fonctions et les mettons en œuvre rapidement.

Les traders ne sont pas les seuls à frapper à la bonne porte en s'adressant à la DAB bank. Cela vaut aussi pour les épargnants. En effet, en 2008, la DAB bank a renouvelé et étendu son offre de plans d'épargne. Peu de banques offrent autant de plans d'épargne en fonds cotés en bourse (ETF) et en certificats que la DAB bank. Nous sommes également en tête en Allemagne en ce qui concerne l'étendue et la qualité de notre offre de plans d'épargne en fonds et en actions.

Savoir-faire pour les professionnels

Les prestataires de services financiers indépendants avec lesquels nous collaborons dans notre secteur b-to-b nous considèrent comme un partenaire fiable, en particulier en période de crise des marchés financiers. En effet, nous soutenons les professionnels de la finance dans toutes leurs opérations afin qu'ils puissent se consacrer à leur véritable activité : le conseil de leurs clients qui, actuellement, ont plus que jamais besoin de leur savoir-faire. Pour cela, nous mettons à disposition non seulement notre plateforme technique mais aussi de nombreuses prestations de services supplémentaires afin de continuer à développer notre objectif commun : un conseil en patrimoine vraiment indépendant.

En 2008, nous avons soutenu nos partenaires dans leur prospection de clientèle en réalisant des actions d'analyse de portefeuille de placement Depotcheck en collaboration avec de nombreux média connus. D'autre part, nous avons réaménagé le site web profi-depotcheck.de. Avec son nouveau design, celui-ci vise spécialement aussi des investisseurs jeunes et modernes. Le nombre de clients que ce site nous fait acquérir pour nos partenaires b-to-b augmente continuellement. Diverses manifestations – par exemple la série « Depot-Contest » organisée sur place dans cinq villes allemandes ou encore des interventions communes avec des gestionnaires de patrimoines sur des salons tels que le salon international des investisseurs (IAM) à Düsseldorf – ont contribué à propager davantage en Allemagne l'idée d'un conseil en patrimoine indépendant. Enfin, le grand moment de l'année a été le congrès sur l'investissement que nous avons organisé pour la 11ème fois, le 1er octobre à Munich. Plus de 1.300 inscriptions montrent que ce congrès s'est désormais établi comme une rencontre incontournable pour les gestionnaires de patrimoines indépendants.

Une formation continue efficace et suivie est la clé d'un conseil financier de grande qualité. Pour cela, nous avons récemment créé l'« académie DAB » avec laquelle nous soutenons nos partenaires en organisant des séries de séminaires conçues spécialement pour les gestionnaires de patrimoines et les conseillers financiers indépendants. En 2009, nous avons l'intention de développer encore davantage ces séminaires.

Direktanlage.at et SRQ Finanzpartner AG font face à la crise des marchés financiers

En 2008, nos filiales se sont elles aussi développées de manière très positive. Ainsi, en dépit de la crise des marchés financiers, notre filiale autrichienne, la direktnanlage.at, a connu la deuxième meilleure année de son histoire en enregistrant un résultat avant impôts de 11,02 millions d'euros. Des actions attrayantes visant de nouveaux clients, un site web entièrement réaménagé ainsi qu'un grand nombre de conférences destinées aux clients, de roadshows et de séries de séminaires ont contribué à ce succès. De son côté, la SRQ FinanzPartner AG – dans laquelle la DAB bank détient la majorité des participations – s'est aussi développée de manière excellente malgré la situation difficile du marché. Le nombre de clients de cette société de conseil en patrimoine a augmenté de 18 % pour atteindre 10.333. Soulignons en particulier le fait que son encours géré a même connu une légère augmentation en dépit de la forte baisse des indices boursiers. Ceci plaide en faveur du fort potentiel de croissance et de la qualité du conseil assuré par les experts en planification financière de la SRQ.

Une offre excellente

Nos clients sont bien plus que satisfaits de la DAB bank. C'est ce qui ressort des sondages que nous avons réalisés en 2008 aussi bien auprès de notre clientèle privée que de nos partenaires du secteur b-to-b. En 2008 aussi, nous avons été récompensés pour notre offre de produits et de services. Lors de l'élection du meilleur courtier organisée sur le site www.brokerwahl.de, nous avons été élus « courtier en certificats de l'année 2008 ». D'autre part, l'institut allemand de la qualité du service nous a décerné le titre de « meilleure banque pour les fonds indiciels » dans le cadre d'une enquête réalisée pour le magazine des investisseurs Euro am Sonntag. Quant à notre service d'e-mail, il est sorti gagnant d'une étude comparant la rapidité et la qualité avec laquelle 37 banques allemandes répondent aux demandes envoyées par e-mail par leurs clients.

En 2009 aussi, nous travaillerons à développer notre offre de produits et de services afin de poser les bases d'un succès durable de nos activités. En 2008, les marchés boursiers n'ont malheureusement pas récompensé cet engagement continu. Certes, le cours de notre action n'a pas reculé aussi fortement que celui de nombreuses autres banques, néanmoins les actionnaires de la DAB bank ont dû supporter des baisses du cours surtout au deuxième semestre. Grâce à l'évaluation cohérente de notre portefeuille de placement au 30 septembre 2008, nous avons toutefois établi une certaine transparence et une bonne base pour un redressement des cours. Par conséquent, la DAB bank aborde le nouvel exercice avec optimisme en dépit d'un environnement de marché toujours difficile.



Alexander von Uslar
Membre du Directoire



Markus Gunter
Membre du Directoire



Dr. Markus Walch
Membre du Directoire

Chers actionnaires,

Ces derniers mois, la crise des marchés financiers a atteint provisoirement son paroxysme. En se concentrant sur la clientèle privée, qu'elle gère directement dans son secteur b-to-c ou par le biais d'intermédiaires financiers dans le secteur b-to-b, la DAB bank s'appuie sur un modèle commercial prometteur. Celui-ci s'est avéré solide puisque la DAB bank est parvenue, dans des conditions de marché difficiles, à réaliser un résultat avant impôts de 11,5 millions d'euros.

En 2008, le Conseil de surveillance a réalisé les tâches lui incombant en vertu de la loi, des statuts et du règlement intérieur. Nous avons conseillé régulièrement le Directoire sur la direction de l'entreprise et surveillé son activité. Nous avons été impliqués directement et suffisamment tôt dans toutes les décisions d'importance majeure pour l'entreprise. Le Directoire nous a informés régulièrement, rapidement et en détail, aussi bien par écrit qu'oralement, sur la planification de l'entreprise, la marche des affaires, le développement stratégique ainsi que la situation actuelle du groupe. Les écarts d'activité par rapport aux projets nous ont été expliqués en détail. Le Directoire a adopté - en concertation avec nous - l'orientation stratégique de l'entreprise. Nous avons débattu en détail, sur la base des rapports du Directoire, des processus d'activité importants pour l'entreprise. Nous avons approuvé les propositions du Directoire soumises à délibération après les avoir minutieusement examinées et en avoir discuté exhaustivement. Au total, cinq réunions à intervalles réguliers et une réunion extraordinaire ont eu lieu. Dans la mesure où ceci était nécessaire, nous avons pris des décisions par écrit.

Le Président du Conseil de surveillance était, au delà des réunions de celui-ci, en contact régulier avec le Directoire et s'est informé de l'évolution actuelle des affaires et des principales opérations. Dans des entretiens stratégiques séparés, il a discuté avec le Directoire des perspectives et de l'orientation future des différentes activités.

Les délibérations régulières de l'assemblée plénière avait pour objet l'évolution du résultat de la DAB bank AG, sa situation financière ainsi que les projets essentiels dans les domaines Marketing, IT, Opérations et Personnel. Le Directoire a rendu compte régulièrement et exhaustivement de la planification de l'entreprise, du développement stratégique, de la marche des affaires et de la situation actuelle de la DAB bank ainsi que de l'évolution dans les domaines Compliance, Audit interne, Droit et Contrôle de gestion des risques. De plus, des décisions ont été prises concernant les membres du Directoire. Dans le cadre de la révision annuelle du code de Gouvernement d'entreprise, le Conseil de surveillance a décidé, dans sa réunion du 13 octobre 2008, la création d'un comité d'audit (Audit Committee). Celui-ci se charge en particulier de sujets tels que la reddition des comptes, la gestion des risques, l'audit et les questions de conformité, l'indépendance nécessaire du commissaire aux comptes, l'octroi du mandat de vérification au commissaire aux comptes, la détermination des points essentiels devant faire l'objet de la vérification et l'accord sur les honoraires. Lors de la réunion du 13 octobre 2008, le Directoire a donné au Conseil de surveillance un aperçu de la situation de l'entreprise dans un contexte de crise immobilière et financière aux Etats-Unis et du ralentissement attendu de l'activité économique. Lors de la réunion extraordinaire du 27 octobre 2008, le Directoire a informé le Conseil de surveillance de l'évolution du résultat de la DAB bank au troisième trimestre 2008.



Andreas Wölfer



Jan Wohlschiess



Werner Allwang



Nikolaus Barthold



Gunter Ernst



Dr. Volker Jung

Gouvernement d'entreprise et Déclaration de conformité

Le Conseil de surveillance s'est intéressé aux contenus du code allemand de Gouvernement d'entreprise. Vous trouverez des informations concernant le Gouvernement d'entreprise ainsi qu'un rapport détaillé sur le montant et la structure de la rémunération des membres du Conseil de surveillance et du Directoire dans le rapport des rémunérations. En décembre 2008, le Directoire et le Conseil de surveillance ont adopté la déclaration de conformité conformément au § 161 de la loi sur les sociétés par action et l'ont rendue accessible durablement aux actionnaires sur le site web de la société.

Membres du Conseil de surveillance et du Directoire

Depuis le 8 mai 2008, le Conseil de surveillance se compose de quatre représentants des actionnaires et de deux représentants des salariés conformément aux dispositions de la loi sur la participation au tiers. A l'issue de l'Assemblée générale du 8 mai 2008, Messieurs Matthias Sohler et Johannes Maret ont quitté leur fonction de membres du Conseil de surveillance. L'Assemblée générale du 8 mai 2008 a confirmé Messieurs Gunter Ernst, Dr. Volker Jung et Andreas Wölfer comme représentants des actionnaires et élu pour la première fois Monsieur Jan Wohlschiess à ce titre. Monsieur Nikolaus Barthold a mis fin à son activité de représentant des actionnaires et a été élu représentant des salariés au Conseil de surveillance, de même que Monsieur Werner Allwang. Lors de sa réunion constitutive du 8 mai 2008, le Conseil de surveillance a élu Monsieur Andreas Wölfer comme Président et Monsieur Jan Wohlschiess Vice-président. Le Directoire a connu les changements de personnel suivants : le Conseil de surveillance a nommé Monsieur Markus Gunter membre du Directoire à compter du 1er juillet 2008. Monsieur Ernst Huber a quitté le Directoire de la DAB bank AG à partir du 31 juillet 2008 pour se concentrer de nouveau entièrement sur ses fonctions de Président du Directoire de la direktanlage.at. Le 31 mars 2008, Wolfgang Strobel a quitté ses fonctions de mandataire général de la DAB bank. Au nom de tout le Conseil de surveillance, je remercie Messieurs Huber et Strobel ainsi que les membres de longue date de notre Conseil de surveillance, Messieurs Sohler et Maret, pour leur excellent travail, leur engagement inlassable et l'élan qu'ils ont donné à la DAB bank.

Vérification des comptes annuels

Les comptes annuels et le rapport de gestion de la DAB bank AG ainsi que les comptes annuels et le rapport de gestion consolidés pour l'exercice 2008, auxquels s'ajoute la comptabilité courante, ont été vérifiés par le commissaire aux comptes du cabinet d'audit et d'expertise Ernst & Young et paraphés avec la note sans réserve de certification des comptes. Dans le cadre de ses fonctions selon l'article 317 alinéa 4 du code de commerce allemand (HGB), le commissaire aux comptes a également vérifié les systèmes de surveillance utilisés par la banque pour la prévoyance des risques. Il a confirmé que ces systèmes sont en mesure de remplir leurs fonctions et que les rapports de gestion de la « AG » (S.A.) et du groupe exposent correctement l'évolution future des risques.

Les membres du comité d'audit du Conseil de surveillance étaient présents lors de la réunion finale du Directoire et des commissaires aux comptes. Les documents concernant l'exercice ainsi que le rapport des commissaires aux comptes ont été transmis en temps voulu au Conseil de surveillance. Le chef des commissaires aux comptes a fait part des résultats de la vérification des comptes et a

répondu en détail aux questions des membres du Conseil de surveillance lors de la réunion de celui-ci, le 9 mars 2009. Le Conseil de surveillance a vérifié les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion de la DAB bank AG et du Groupe et approuve les résultats des commissaires aux comptes. Après le résultat final de notre contrôle, aucune objection n'a été émise. Le Conseil de surveillance a approuvé les comptes annuels présentés par le Directoire ; ceux-ci sont ainsi approuvés.

Nous approuvons la proposition du Directoire de demander à l'Assemblée générale de distribuer un dividende de 11 centimes d'euros par action pour l'exercice 2008.

Conclusions et contrôle des sociétés liées concernées

Conformément à l'article 312 de la loi sur les sociétés par actions, le Directoire a établi, pour l'exercice 2008, un rapport sur les relations avec les entreprises liées et déclaré que la DAB bank AG a reçu une contrepartie appropriée pour chaque acte juridique concrétisé et selon les conditions qui étaient connues du Directoire aux moments donnés. Aucune autre mesure n'a été prise ou omise conformément à l'article 312 de la loi sur les sociétés par actions.

Le commissaire aux comptes a octroyé sans réserve la certification des comptes portant sur le résultat de son contrôle du rapport de dépendance, dont les termes sont les suivants : « Suite à notre vérification et à notre appréciation en conformité avec nos obligations, nous certifions que

1. les mentions de fait du rapport sont correctes,
2. pour les actes juridiques présentés dans le rapport, la prestation de la société n'était pas démesurément élevée. »

Le Conseil de surveillance a également vérifié le rapport de dépendance du Directoire et confirme le résultat du contrôle du commissaire aux comptes. Après vérification du résultat final par le Conseil de surveillance, aucune objection n'est émise quant aux conclusions contenues dans le rapport du Directoire.

Le Conseil de surveillance remercie les membres du Directoire ainsi que tous les collaborateurs pour leur engagement et leur travail. Nous sommes convaincus que la DAB bank AG est bien positionnée et qu'elle agira avec succès sur le marché, en 2009 aussi, en tant que banque par excellence pour la négociation de titres avec une clientèle privée et une clientèle d'entreprises en Allemagne et en Autriche.

Munich, le 16 mars 2009



Andreas Wölfer
Président du Conseil de surveillance



DAB bank

Gouvernement d'entreprise

Depuis sa création en 1994, la DAB bank AG met en pratique un code de Gouvernement d'entreprise exemplaire. Le Directoire et le Conseil de surveillance le considèrent comme partie intégrante essentielle de leur travail de direction responsable et de surveillance de l'entreprise et sont, au-delà des devoirs qui leur incombent légalement, en dialogue permanent. La DAB bank a pour objectif de renforcer la confiance en une direction d'entreprise responsable tout en répondant à la demande d'informations en constante augmentation de la part des différents groupes d'intérêts. Le rapport annuel du Conseil de surveillance, qui est inclus dans les comptes annuels, fournit des informations détaillées à ce sujet.

Le Directoire et le Conseil de surveillance discutent régulièrement des nouveautés du code de Gouvernement d'entreprise et vérifient dans quelle mesure des ajustements sont nécessaires.

Code de Gouvernement d'entreprise

Le nouveau code allemand de Gouvernement d'entreprise, qui est entré en vigueur en 2002, a mis en avant les directives légales essentielles pour la direction et le contrôle des sociétés allemandes cotées en bourse. En tenant compte des standards nationaux et internationaux reconnus concernant la gestion d'entreprises en bonne et due forme, le code a rendu le système allemand de Gouvernement d'entreprise plus transparent et plus compréhensible.

Conformément aux réglementations du code de Gouvernement d'entreprise, la DAB bank AG a modifié la déclaration de conformité du 30.12.2003 de la manière suivante :

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité 2008 au Code allemand de Gouvernement d'entreprise conformément au § 161 de la loi sur les sociétés par actions

Le Directoire et le Conseil de surveillance de la DAB bank AG déclarent que celle-ci a satisfait en 2008 et satisfera à l'avenir aussi aux recommandations, publiées par le Ministère fédéral de la justice au bulletin officiel électronique, de la « Commission gouvernementale concernant le code allemand de Gouvernement d'entreprise » dans sa version du 6 juin 2008 (appelée ci-après « CGK »), si ce n'est sur les points suivants :

- Aucune franchise sur les assurances D&O (3.8 CGK) :
D'après le point 3.8 du Code de Gouvernement d'entreprise, une franchise appropriée sera convenue si la société souscrit une assurance D&O pour le Directoire et le Conseil de surveillance. Le Directoire et le Conseil de surveillance étant d'avis qu'il est évident que tous les membres de ces organes doivent endosser la responsabilité de leurs actes, une franchise n'est donc pas nécessaire.
- Aucun porte-parole du Directoire (4.2.1 CGK) :
La DAB bank AG applique résolument le principe de collégialité de la loi sur les sociétés par action.
- Aucune décision de l'assemblée plénière du Conseil de surveillance au sujet du système de rémunération des membres du Directoire (4.2.2 CGK) :
Le Conseil de surveillance a transmis au comité de présidence le projet finalisé du système de rémunération des membres du Directoire afin d'en délibérer ensemble. Le Conseil de surveillance se charge de vérifier régulièrement le système de rémunération.
- Aucune limite d'indemnité (4.2.3 CGK) :
Les contrats passés avec les membres du Directoire sont conclus pour une durée de trois ans. En cas de cessation avant terme, sans motif grave, de l'activité au sein du Directoire, la rémunération se limite à la durée résiduelle du contrat de travail. Par conséquent, le Conseil de surveillance ne voit aucune nécessité de convenir, lors de la conclusion de contrats avec les membres du Directoire, d'une limite d'indemnité à deux versements annuels.

► Aucun comité de nomination (5.3.3 CGK) :

Le Conseil de surveillance se compose de six membres et effectue les tâches lui incombant dans deux comités (le comité de présidence et d'audit) et le comité du Conseil de surveillance. Par conséquent, le Directoire et le Conseil de surveillance ne voient pas la nécessité de créer un comité de nomination.

► Aucune limite d'âge pour les membres du Conseil de surveillance (5.4.1 CGK) :

L'âge moyen des six membres du Conseil de surveillance est 54 ans. Nous ne voyons donc pas la nécessité de fixer une limite d'âge pour les membres du Conseil de surveillance et apprécions la grande compétence et l'expérience de fond des doyens du Conseil de surveillance de la DAB bank AG. »

Munich, le 19 décembre 2008

Pour le Conseil de surveillance :



Andreas Wölfer

Président du Conseil de surveillance

Pour le Directoire :



Alexander von Uslar
Membre du Directoire



Markus Gunter
Membre du Directoire



Dr. Markus Walch
Membre du Directoire

Rapport sur la rémunération du Directoire et du Conseil de surveillance

Le rapport sur les rémunérations regroupe les principes appliqués pour fixer la rémunération du Directoire de la DAB bank AG et présente le montant et la composition des revenus des membres de celui-ci. De plus, il décrit les principes et le montant de la rémunération du Conseil de surveillance. Le rapport se conforme aux recommandations du code allemand de Gouvernement d'entreprise et comprend des indications qui font partie intégrante de l'annexe ou du rapport de gestion d'après les exigences du code de commerce allemand (HGB) ou des normes internationales d'information financière (IFRS). Il fait donc partie intégrante des comptes consolidés certifiés. On renonce par conséquent à une présentation supplémentaire des informations développées dans l'annexe ou dans le rapport de gestion du présent rapport.

1. Rémunération du Directoire

La présidence du Conseil de surveillance fixe la rémunération des membres du Directoire et du mandataire général. La présidence est composée du Président du Conseil de surveillance, Andreas Wölfer, du Vice-président dudit conseil, Jan Wohlschiess, et de Monsieur Gunter Ernst. Pour l'exercice 2008, la rémunération directe comprend deux composantes : un salaire fixe et une prime variable avec une composante basée sur les résultats. Une importance particulière revient aux composantes variables liées à la réalisation des objectifs convenus pour l'exercice et de ceux figurant dans le plan stratégique ; celles-ci peuvent dépasser le salaire fixe. Le système de rémunération ne prévoit aucune composante à effet incitatif à long terme.

Pour fixer le système de rémunération, la Présidence du Conseil de surveillance tient compte de la taille de l'entreprise, de sa situation économique et financière ainsi que du montant et de la composition de la rémunération de directeurs d'entreprises comparables. Une rémunération concurrentielle adaptée aux résultats a pour but de fidéliser le management à l'entreprise.

Les principales composantes de la rémunération du Directoire pour l'exercice 2008 sont les suivantes :

Salaire fixe

Le salaire fixe est versé par mensualités.

Prime variable avec composante liée aux résultats

La prime variable peut osciller entre 0 et la valeur maximale de la prime individuelle suivant les objectifs atteints par la personne (prime maximale). La prime dépend de certains objectifs convenus en début d'année avec tous les membres du Directoire. Ces objectifs sont inscrits dans des « scorecards » et comprennent aussi bien des objectifs individuels que des objectifs d'équipe. Les objectifs convenus sont essentiellement quantitatifs mais, en partie aussi, qualitatifs. Une fourchette est fixée pour chaque objectif quantitatif. La valeur inférieure correspond à une réalisation suffisante de l'objectif et la valeur supérieure à une excellente réalisation. Si un membre du Directoire atteint la valeur supérieure, il obtient le nombre de points maximal fixé au préalable pour cet objectif. La réalisation d'objectifs qualitatifs est évaluée en conséquence.

Une prime n'est versée que si un nombre minimal de 80 points est atteint. Lorsqu'un résultat total de 120 points figure sur la « scorecard », la prime maximale peut être réclamée. La prime est donc plafonnée et lorsqu'un objectif est réalisé à 100 %, un pourcentage proportionnellement plus faible de la prime maximale est versé.

Prestations vieillesse

Une rémunération différée sera accordée aux membres du Directoire et au mandataire général, d'après les conditions en vigueur à la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich, dans la mesure où la DAB bank AG décide de participer à ce modèle, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

Pour Messieurs Markus Gunter et Dr. Markus Walch, membres du Directoire, des cotisations volontaires découlant de leurs salaires sont versées à une caisse de retraite. Il en était de même pour Wolfgang Strobel, mandataire général, jusqu'à ce qu'il quitte ses fonctions le 31 mars 2008.

Autres rémunérations

Le 31 juillet 2008, Monsieur Ernst Huber a quitté le Directoire de la DAB bank AG dont il était membre depuis le 1er mars 2007. Il reste membre du Directoire de la direktanlage.at AG (Salzbourg), filiale à 100 % de la DAB bank AG.

Prestations en nature

Les autres prestations en nature sont peu importantes. Les membres du Directoire et le mandataire général peuvent utiliser à titre privé leur véhicule de fonction. La DAB bank AG prend en charge les frais de nuitée à Munich résultant de l'activité de Monsieur Ernst Huber au sein du Directoire. En cas de résiliation avant terme, les contrats conclus avec les membres du Directoire pour l'exercice de leur mandat ne comprennent aucune promesse explicite d'indemnité et donc pas de limite d'indemnité. Une indemnité peut toutefois résulter d'un accord de résiliation de la convention primitive conclu individuellement. Monsieur Gunter perçoit une indemnité du montant de son salaire de base et de la prime maximale, au cas où son contrat en tant que membre du Directoire d'une durée de trois ans ne serait pas prolongé d'au moins un an au-delà du 30.06.2011.

En cas de changement de contrôle, aucun droit de résiliation unilatérale et aucun droit à indemnité n'ont été convenus avec les différents membres du Directoire et avec le mandataire général.

La Présidence du Conseil de surveillance fixe le montant des primes après constatation du résultat annuel de la société et vérification de la réalisation des objectifs fixés au début de l'exercice. S'écartant de cette procédure, une prime d'un montant de la prime maximale proportionnelle pour l'année 2008 est garantie à Monsieur Gunter.

Monsieur Huber perçoit également une rémunération appropriée pour son activité en tant que membre du Directoire de la direktanlage.at AG. Le système de rémunération de la direktanlage.at correspond à celui de la DAB bank AG. Outre un salaire fixe et une prime variable, Monsieur Huber a droit à une pension de retraite. Il a perçu une indemnité d'un montant de 470.191 euros pour les droits acquis à une pension de retraite. Les autres prestations en nature sont insignifiantes.

La rémunération versée aux différents membres du Directoire pour l'exercice 2008 se présente de la manière suivante :

Emoluments versés aux membres du Directoire et au mandataire général sur une base individuelle :

en k€	Composantes basées		Composantes à effet		Total
	Fixe	sur les résultats	incitatif à long terme	Divers	
Markus Gunter ¹	130	170	-	8	308
Alexander von Uslar	250	0	-	16	266
Dr. Markus Walch	250	75	-	12	337
Ernst Huber (rémunération globale) ²	198	553	-	483	1.234
en tant que membre du Directoire de la DAB bank AG	73	73	-	8	154
en tant que membre du Directoire de la direktanlage.at AG	125	480	-	475	1.080
Wolfgang Strobel (mandataire général) ³	77	150	-	2	229
Total (comprenant la rémunération d'Ernst Huber en tant que membre du Directoire de la direktanlage.at AG)	905	948	-	521	2.374

1) Monsieur Markus Gunter a été nommé membre du Directoire de la DAB bank AG à compter du 1er juillet 2008.

2) Monsieur Ernst Huber a quitté le Directoire de la DAB bank AG en date du 31 juillet 2008.

3) Monsieur Wolfgang Strobel a quitté ses fonctions de mandataire général de la DAB bank AG en date du 31 mars 2008.

2. Rémunération du Conseil de surveillance

La rémunération des membres du Conseil de surveillance est stipulée au § 14 des statuts de la DAB bank AG. La réglementation statutaire actuellement en vigueur se base sur une décision de l'Assemblée générale du 22 mai 2003. La rémunération se compose d'une rémunération de base et d'une rémunération variable exigible après expiration de l'exercice. La rémunération de base pour chaque membre du Conseil de surveillance s'élève à 10.000,00 euros. Le Président du Conseil de surveillance touche le double de la rémunération de base et le Vice-président perçoit 1,5 fois la rémunération de base.

La rémunération variable est due au Conseil de surveillance dans son ensemble ; son montant dépend de l'évolution du cours de l'action de la société. Il se calcule en faisant le quotient (cours de l'action à la fin de l'exercice : cours de l'action au début de l'exercice) x 20.000,00 euros. La rémunération variable pour l'ensemble du conseil de surveillance ne doit pas dépasser 80.000,00 euros et ne doit pas être inférieure à 20.000,00 euros. Le Conseil de surveillance décide chaque année de la répartition de la rémunération variable entre ses différents membres en tenant compte du travail accompli par ceux-ci en son sein.

De plus, les membres du Conseil de surveillance se voient rembourser leurs frais ainsi que l'impôt sur le chiffre d'affaires afférent à leur activité au sein du conseil.

La rémunération des différents membres du Conseil de surveillance pour l'exercice 2008 se présente comme suit :

Emoluments versés aux membres du Conseil de surveillance sur une base individuelle :

en k€	Fixe	Composantes basées		Total
		sur les résultats	Composantes à effet incitatif à long terme	
Andreas Wölfer	20	5	-	25
Jan Wohlschiess (Vice-président depuis le 8 mai 2008)	10	3	-	13
Matthias Sohler (Vice-président jusqu'au 8 mai 2008)	5	2	-	7
Gunter Ernst	10	3	-	13*
Dr. Volker Jung	10	3	-	13*
Johannes Maret	4	1	-	5*
Werner Allwang (représentant des salariés depuis le 8 mai 2008)	7	2	-	9*
Nikolaus Barthold (représentant des actionnaires jusqu'au 8 mai 2008, représentant des salariés depuis le 8 mai 2008)	10	3	-	13*
Total	76	22	-	98

* plus T.V.A de 19 %

3. Divers

Les membres des organes de la DAB bank AG sont couverts par une assurance D&O du groupe UniCredit. L'assurance couvre le risque de responsabilité personnelle au cas où un recours soit invoqué contre le groupe de personnes assuré pour cause de dommages immatériels commis dans le cadre de l'exercice de leur activité.



DAB bank

Communication financière

Action de la DAB bank

Comme presque toutes les valeurs financières allemandes, le cours de l'action de la DAB bank a été marqué en 2008 par les turbulences dues à la crise des marchés financiers. L'action a commencé l'année 2008 avec un cours d'ouverture de 6,16 euros avant d'accuser des baisses continues dans les premières semaines de janvier, jusqu'au 21 janvier, appelé le lundi noir, où l'action enregistrerait son cours de clôture le plus bas du premier trimestre à 4,80 euros. Après l'annonce, en février, des chiffres d'exploitation de 2007, le cours s'est redressé à vue d'œil et atteignait, le 7 mai, son plus haut de l'année à 6,41 euros. A la fin du premier semestre très volatil, l'action a définitivement franchi la barre des 5 euros et affichait un ralentissement jusqu'à mi-septembre avec un cours d'environ 4,80 euros. Avec l'annonce, le 15 septembre, de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, l'action de la DAB bank s'est effondrée – suivant ainsi l'évolution des marchés. Après un plus bas annuel provisoire de 2,23 euros le 28 octobre, elle s'est à nouveau légèrement redressée avant d'enregistrer de nouvelles moins-values à partir de début novembre. Elle a finalement atteint son plus bas annuel définitif le 20 novembre à 1,96 euro. Dans les dernières semaines de l'année, le cours s'est un peu redressé et oscillait entre 2,00 euros et 2,60 euros. L'action a clôturé l'année 2008 à un cours de 2,57 euros et avec une baisse de 58 % au total.

L'incertitude des investisseurs occasionnée par la crise bancaire et s'accompagnant d'un scepticisme général envers les valeurs financières s'est manifestée en particulier au premier semestre par la baisse du volume des échanges de l'action. Néanmoins, la liquidité de l'action a fortement augmenté vers la fin de l'année. En 2008, environ 58.884 actions (contre environ 57.000 l'année précédente) étaient négociées en moyenne chaque jour sur l'ensemble des places boursières allemandes.

Malgré la crise, la DAB bank a réalisé en 2008 aussi un résultat avant impôts dont ses actionnaires profitent directement. LA DAB bank disposant d'une excellente base de capitaux propres, une distribution intégrale du bénéfice aura lieu pour 2008 aussi. Le Directoire et le Conseil de surveillance proposeront à l'Assemblée générale un dividende de 11 centimes d'euros par action après 29 centimes pour l'exercice 2006 et 34 centimes pour l'exercice 2007. Le dividende sera versé sans déduction de l'impôt sur le revenu des capitaux ou de l'impôt de solidarité appliqué sur ce dernier.

Action de la DAB bank AG en € au cours de l'année 2008



Chiffres clés de l'action DAB bank

Cours d'ouverture Xetra (02.01.2008)	6,16 €
Plus haut Xetra (07.05.2008)	6,41 €
Plus bas Xetra (20.11.2008)	1,96 €
Cours de clôture (30.12.2008)	2,57 €
Capitalisation boursière (30.12.2008)	193,23 millions d'€
Bénéfice par action	0,11€
Rendement du dividende	4,30 %
Valeur comptable par action	1,90 €
Rentabilité totale pour l'actionnaire	-56,5 %
WKN	507230
SICOVAM	22040
Code Reuters	DRNG
Bloomberg Ticker	DRN GR
Code ISIN	DE0005072300
Nombre d'actions	75.187.007
Segments boursiers	Prime Standard, Francfort ; Nouveau Marché, Paris
Places boursières	Xetra, Francfort, Munich, Stuttgart, Berlin, Düsseldorf, Hambourg, Hanovre, Brême, Paris
Sponsor désigné	HSBC Trinkaus & Burkhardt AG Lang & Schwarz Wertpapierhandels AG

Environnement boursier

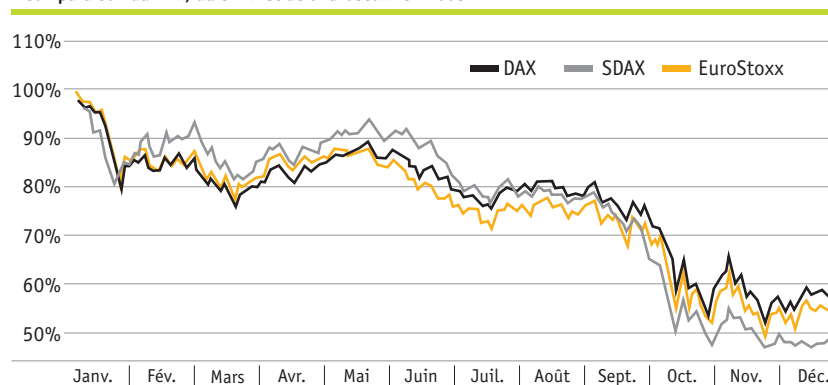
La nervosité qui régnait sur les marchés financiers a persisté tout au long de l'exercice 2008. Les informations quasiment quotidiennes sur les répercussions de la crise financière ainsi que la chute des cours qui en découle ont inquiété les investisseurs. Après Pâques, les marchés boursiers mondiaux se sont redressés, se présentant sous un meilleur jour. Cette légère reprise est venue de Wall Street. En raison de données étonnamment satisfaisantes concernant le marché immobilier américain et de l'offre élevée pour le rachat de la Bear Stearns, les cours américains ont grimpé en flèche, entraînant aussi dans leur lancée les valeurs allemandes. La tendance à la hausse du cours des actions et les prévisions conjoncturelles positives émises de début mars à mi-mai ont laissé présager dans un premier temps une stabilisation progressive des marchés. Néanmoins, la crise financière persistante, les prix du pétrole affichant sans cesse de nouveaux records, les chiffres décevants enregistrés par les entreprises et les perspectives négatives annoncées par les instituts économiques ont continué à peser sur le cours des actions à l'échelle mondiale. En milieu d'année, les places boursières accusaient une baisse ; à Wall Street, le mois de juin a même été le mois accusant les pertes les plus élevées en pourcentage depuis 2002. Après une phase volatile au troisième trimestre, les indices ont connu un net ralentissement dû avant tout à l'annonce, le 15 septembre, de la faillite de Lehman Brothers et au refus par le congrès américain du plan de sauvetage, les 29 et 30 septembre. Le quatrième trimestre a continué à être marqué par un climat d'incertitude, des craintes de récession ainsi que des phases volatiles s'accompagnant de moins-values boursières.

En conséquence, tous les indices boursiers ont accusé de sévères pertes en 2008. Tandis que le Dow Jones subissait la baisse la moins importante avec -33 %, celle du DAX, du MDAX et du SDAX se chiffrait respectivement à 40 %, 42 % et 46 %. Il en était de même pour les indices internationaux. L'Euro Stoxx perdait 44 % sur l'ensemble de l'année et le Nikkei 42 %.

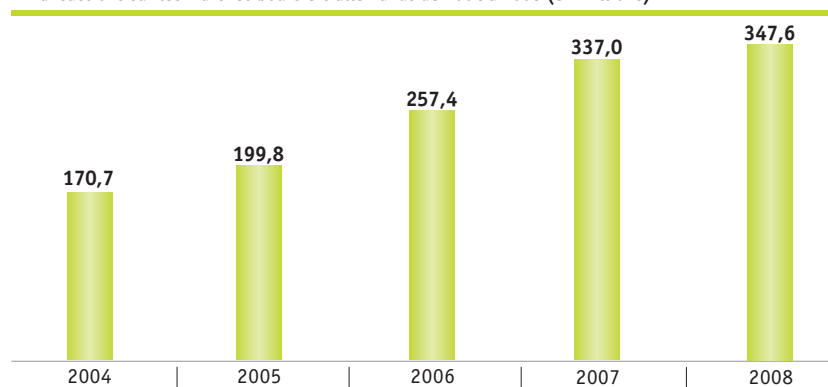
Le nombre des valeurs nouvellement admises à la cote officielle a diminué par rapport à l'année précédente. La Deutsche Börse enregistrait, jusqu'au 18 décembre inclus, 185 premières cotations (contre 208 en 2007) et 28 transferts d'entreprises, tous secteurs confondus. Les chiffres du marché primaire pour l'année 2008 étaient par conséquent en baisse par rapport à l'année

précédente. En outre, la situation médiocre du marché a eu des répercussions négatives sur les chiffres des volumes traités sur les places boursières allemandes. Si le nombre des transactions exécutées était, avec 347,6 millions, presque constant par rapport à l'année précédente, les volumes traités en bourse reculaient pour leur part d'environ 14 %, tombant à 6,1 billions d'euros. A cet égard, le premier trimestre était celui où les volumes traités en bourse ont été les plus élevés alors que le quatrième trimestre se distinguait par le plus grand nombre de transactions exécutées.

Comparaison du DAX, du SDAX et de l'EuroStoxx en 2008



Transactions sur les marchés boursiers allemands de 2004 à 2008 (en millions)



Relations Investisseurs

La stratégie de la DAB bank est conçue pour une croissance rentable et une augmentation durable de la valeur de l'entreprise. En poursuivant notre communication ouverte et permanente, nous avons soutenu, en 2008 aussi, le dialogue basé sur la confiance avec nos actionnaires, investisseurs et clients potentiels.

Avant la conférence de presse de présentation du bilan qui s'est tenue le 14 mars, nous avons communiqué au monde de la finance et aux parties prenantes nos résultats de l'exercice 2007 ainsi que les objectifs de la DAB bank. Nous avons par ailleurs expliqué aux analystes, journalistes et actionnaires nos résultats trimestriels respectifs en avril, juillet et octobre lors de deux grandes téléconférences.

De plus, lors de notre Assemblée générale du 8 mai, nous avons informé nos actionnaires des succès remportés au cours de l'exercice 2008 ainsi que de nos objectifs futurs. Comme les années précédentes, l'Assemblée générale s'est tenue au Nockherberg à Munich. Pour la troisième fois consécutive, nos actionnaires ont statué sur la distribution intégrale du bénéfice et le versement d'un dividende. L'Assemblée générale a préconisé la proposition du Directoire et du Conseil de surveillance de procéder à une augmentation du dividende de 5 centimes d'euros et de verser un dividende de 34 centimes d'euros par action.

En 2008 aussi, nous avons eu de nombreux entretiens individuels avec des investisseurs institutionnels et les avons tenus au courant de la stratégie et de l'évolution des activités de la DAB bank. Le Directoire a, pour sa part, présenté la stratégie ainsi que les évolutions actuelles et les futurs objectifs de la DAB bank dans le cadre de roadshows en Allemagne et à l'étranger. En outre, il a présenté la DAB bank lors de la German Investment Conference de l'HypoVereinsbank à Munich.

Afin de garantir la liquidité des actions nécessaire à la continuité des transactions, la DAB bank est encadrée depuis septembre 2008 par deux sponsors désignés. Outre la Lang & Schwarz Wertpapierhandels AG, la HSBC Trinkaus & Burkhardt AG est à présent mandatée aussi comme teneur de marché.

En 2008, la DAB bank AG a été évaluée par huit analystes.

Nous mettons à la disposition de toutes les parties prenantes les toutes dernières informations concernant la DAB bank, l'évolution de ses activités et de son action, sur les pages Relations Investisseurs de notre site Internet. Nos rapports d'activité et rapports trimestriels peuvent être téléchargés en allemand, anglais et français. Sur demande, notre service de commande en ligne envoie gratuitement aux actionnaires, investisseurs et clients potentiels les versions des rapports imprimées sur papier.

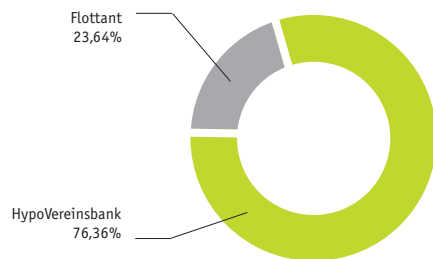
Les bulletins d'information d'entreprise, les communiqués de presse et communiqués ad hoc sont disponibles sur notre site Internet. Vous pouvez également consulter à tout moment et aisément les archives en ligne où vous trouverez les documents publiés dans le passé. Les présentations, que nous utilisons pour l'Assemblée générale et pour la publication des résultats, peuvent aussi être téléchargées.

En 2009, nous poursuivrons notre communication financière ouverte et active. Alors que l'intérêt des investisseurs pour les valeurs financières a quelque peu diminué l'an dernier en raison de la crise bancaire, nous nous attendons à un redressement du marché et à une augmentation de la demande de titres financiers. Nous en profiterons pour intensifier, en 2009, la communication avec le marché financier. Nous avons déjà commencé avec la publication des chiffres provisoires dans le cadre de la conférence de presse de présentation du bilan, le 16 février à Francfort, au cours de laquelle nous avons présenté au monde de la finance les chiffres non certifiés de l'exercice 2008. En 2009 aussi, nous répondrons à nouveau aux questions

des investisseurs lors de la *German Investment Conference* de l'HypoVereinsbank et du *Eigenkapitalforum* de la Deutsche Börse. En outre, nous prévoyons un plus grand nombre de roadshows en Allemagne et à l'étranger et restons à tout moment à disposition pour des entretiens individuels.

23,64 % des actions de la DAB bank sont aux mains d'un actionnariat flottant. Ce pourcentage n'a pas changé en 2008. La part majoritaire de l'HypoVereinsbank AG (76,36 %) est attribuée au groupe UniCredit S.p.A..

Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2008



Interview avec Mark Kalenberg, responsable du Corporate Broking chez HSBC Trinkaus & Burkhardt

Quelles sont vos tâches en tant que sponsor désigné de la DAB bank AG ?

En tant que sponsor désigné, nous fournissons des services constituant une stratégie globale de Corporate Broking. Celle-ci se compose de différents éléments. D'une part, nous agissons en tant que conseiller de l'émetteur sur des questions concernant le marché secondaire et coordonnons les mesures appropriées avec les divisions Recherche, Ventes et Trading de notre établissement. A cet égard, il est important de mentionner aussi le soutien que nous apportons dans le domaine Corporate Access, où nous organisons des entretiens avec des investisseurs intéressés, notamment dans le cadre de roadshows et d'appels en conférence. D'autre part, nous veillons dans le cadre de la tenue du marché à ce que la liquidité de l'action nécessaire à la continuité des transactions soit assurée et établissons les cours d'achat et de vente du moment.

2008 a été une année boursière très agitée. A quels défis avez-vous été confronté en tant que sponsor désigné ?

En 2008, les marchés ont été très volatils. Des événements ayant une forte influence sur les cours ont interrompu à plusieurs reprises cette volatilité, cas dans lesquels nous avons souvent été obligés, en tant que sponsor désigné, de réagir immédiatement par des cours d'achat et de vente appropriés. Dans l'ensemble, les coûts des échanges ont considérablement augmenté en raison de la volatilité des marchés. Le marché baissier a également conduit de nombreux acteurs du marché à se retirer, entraînant une baisse des volumes traités sur le marché boursier.

Quelles perspectives voyez-vous pour l'année boursière 2009 ?

Nous nous attendons à ce que l'environnement économique reste difficile en 2009. Selon nous, les marchés continueront à être très volatils, ce qui – par expérience – concernera particulièrement le secteur des petites et moyennes capitalisations. Toutefois, HSBC Trinkaus maintiendra son engagement dans ce domaine. Les mesures conjoncturelles prises par les gouvernements ainsi que la prochaine baisse des taux directeurs pour faire face aux tendances déflationnistes soulageront sûrement les marchés mais ne pourront pas fournir une solution immédiate.

Etapes importantes en 2008



Août

La DAB bank organise une **participation** commune avec des gestionnaires de patrimoines au salon international des investisseurs (**IAM**) à **Düsseldorf**. Le secteur de la clientèle privée de la DAB bank y a aussi un stand.

Six apprentis commencent en août leur formation d'employé de banque à la DAB bank.

Octobre

La DAB bank organise le **congrès sur l'investissement** pour 1000 professionnels de la finance.

Lancement de **l'académie DAB** proposant des séries de séminaires pour les clients et partenaires

Décembre

Le **DAB Profi Trader** est à la disposition de tous les clients de la DAB bank dès le mois de décembre.

Juillet

Markus Gunter devient membre du Directoire de la DAB bank AG et assume la responsabilité des secteurs b-to-c, b-to-b, Produits & Services, Partenaire FSB et Marketing.

La DAB bank étend encore son offre de plans d'épargne et propose, avec **58 plans d'épargne en fonds cotés en bourse (ETF)**, l'offre la plus importante en Allemagne.

En dépit d'un environnement de marché nettement affaibli, la DAB bank réalise un **résultat avant impôts du niveau du premier semestre 2007**.

L'application **DAB Profi Trader** est mise à la disposition des plus gros traders.

Dans le cadre d'une étude réalisée sur le **service e-mail** de 37 banques allemandes par un cabinet de conseil, la DAB bank est celle qui répond aux e-mails de ses clients le plus rapidement et avec la meilleure qualité.

Septembre

Les nouveaux clients transférant leurs comptes à la DAB bank bénéficient d'un **taux d'intérêt sur leur argent au jour le jour pouvant atteindre 8 %**.

En réaction à la phase difficile du marché, la DAB bank constitue des **groupes de fonds attrayants** combinés à une offre de taux d'intérêt fixe de 5,5 %.

La DAB bank obtient le deuxième prix lors de la remise du **« Online Banking Award 2008 »** récompensant les meilleurs courtiers bancaires en ligne et décerné par le groupe conseil PASS.

Novembre

Grâce aux **vendeurs experts**, la DAB bank offre un choix de fonds de grands gestionnaires de patrimoines performants. Les investisseurs peuvent bénéficier du savoir-faire des professionnels de la finance à partir d'un placement minimum de 1.000 euros. Les clients de la DAB bank profitent d'un rabais de 60 % sur les frais de souscription de ces fonds.

Les collaborateurs de la DAB bank : nos meilleurs espoirs !

Les collaborateurs de la DAB bank déterminent pour l'essentiel le développement de la banque. Seuls des collaborateurs parfaitement formés et très motivés nous permettent d'offrir à nos clients des services et des prestations de grande qualité. La qualification est un élément important et la base de notre succès, en particulier dans un monde agité, marqué par une augmentation constante du flux d'informations et une incertitude concernant l'évolution économique. C'est la raison pour laquelle la DAB bank s'engage fortement dans la formation continue de ses collaborateurs. Ainsi en 2008, nous avons investi 1.500 euros en moyenne dans la formation continue de chaque collaborateur.

L'avis de nos collaborateurs compte

Depuis 2006, un sondage d'opinion est réalisé chaque année auprès des collaborateurs de la DAB bank. En 2008, ils étaient 81 % à y avoir participé. Ce sondage « People Survey », au cours duquel chaque collaborateur peut exprimer son opinion librement et de manière anonyme, est donc un instrument important pour écouter les collaborateurs et déterminer les domaines dans lesquels ils jugent des améliorations opportunes. La régularité du sondage permet de comparer l'évolution et de voir si les mesures mises en œuvre portent leurs fruits.

La formation continue devient de plus en plus importante

Suite aux résultats du sondage « People Survey », fin 2006, la DAB bank a étendu considérablement l'offre de séminaires de formation et de formation continue pour ses collaborateurs. Elle a ainsi augmenté son budget pour la formation continue dans les années qui ont suivi, a réorganisé son équipe Développement du personnel fin 2007 et s'est livrée à une véritable offensive dans le domaine de la formation continue en 2008. Des entretiens avec les collaborateurs ont permis d'établir les besoins respectifs en formation, après quoi des mesures de formation et des séminaires appropriés ont été réalisés.

Promotion individuelle de chaque collaborateur

Outre la promotion professionnelle de nos collaborateurs, nous avons établi un nouveau système de carrière transparent, offrant des possibilités d'avancement équivalentes aussi bien pour le personnel spécialisé que les cadres dirigeants. L'important à cet égard est d'investir à long terme dans la progression des collaborateurs. Grâce aux nouvelles recrues sélectionnées de manière ciblée et aux perspectives que nous offrons à notre personnel spécialisé, nous nous assurons un savoir précieux.

Notre système de carrière constitue la base d'un développement de nos collaborateurs à la fois cohérent, équitable, transparent et orienté vers le succès de notre entreprise. Le diagnostic uniforme émis pour l'occupation des postes joue un rôle à ce niveau. Chaque décision visant à pourvoir un poste est prise sur la base de profils de compétences uniformes à l'échelle de la banque, de profil individuel requis et de constatations concrètes d'un organe spécialisé.

Le premier processus d'évaluation des perspectives a eu lieu à l'automne. Son objectif est de vérifier les compétences de direction de collaborateurs sélectionnés et finalement de créer un groupe de jeunes recrues qui seront par la suite promues et préparées à de futures fonctions de direction.

Donner un nouvel élan !

De solides valeurs et une culture d'entreprise servant de référence impérative à tous les cadres dirigeants et collaborateurs confèrent durablement à la DAB bank performance et capacité d'évolution, y compris dans un environnement difficile. Respect, sincérité, responsabilité, coopération, courage civique, esprit critique, confiance, fiabilité, authenticité et équilibre travail-privée : telles sont les dix valeurs qui servent de base au modèle de référence de la DAB bank. L'application durable de ces valeurs et leur mise en pratique au quotidien contribuent à augmenter notre succès.

Responsabilité sociale envers nos collaborateurs

La DAB bank assure la couverture sociale de ses collaborateurs. Outre de larges prestations de prévoyance, des modèles de réinsertion à temps partiel après un congé parental et un équilibre approprié entre travail et vie privée, la DAB bank donne la priorité à la santé de ses collaborateurs. Pour la première fois cette année, elle a organisé une journée de la santé, lors de laquelle ses collaborateurs ont pu s'informer sur d'importants sujets ayant trait à la santé.

Soutien de l'engagement bénévole

En outre, la DAB bank soutient des organisations et des projets locaux auxquels ses collaborateurs attachent une importance particulière. Dans le cadre de l'actuel sondage d'opinion, les collaborateurs ont proposé – comme l'an dernier – de faire un don à des organisations à but non lucratif pour lesquelles ils travaillent eux-mêmes à titre bénévole. Le montant des dons était fonction du taux de participation au « People Survey », la DAB bank ayant mis dans l'urne un certain montant par participant. Les dons ainsi collectés ont ensuite été remis aux organisations proposées. La DAB bank soutient donc ses collaborateurs pour qu'ils puissent aider à leur tour.

Interview avec Stephanie Märkl, service Communication interne

Quelle fonction exercez-vous à la DAB bank ?

Je suis responsable de la communication interne à la DAB bank – je veille donc à ce que chaque collaborateur soit bien informé sur notre entreprise et qu'il dispose aussi des informations dont il a besoin dans son travail quotidien.

Pour cela, j'ai à ma disposition différents moyens. En premier lieu naturellement, l'intranet. Celui-ci ne regroupe pas seulement des informations centralisées sur tous les sujets concernant la DAB bank mais fournit aussi des nouvelles actualisées quotidiennement sur tous les événements se produisant à la banque. A ceci s'ajoutent des réunions d'information régulières pour les cadres dirigeants et les collaborateurs. La hiérarchie établie pour la communication passant par les cadres dirigeants garantit que tous les collaborateurs soient informés rapidement de sujets sensibles.

Pourquoi la DAB bank est-elle un excellent employeur ?

Depuis plus de douze ans que je travaille à la DAB bank, j'ai connu la banque dans des phases très différentes. Mais, pour moi, il y a un point sur lequel la DAB bank n'a jamais changé : elle est toujours restée un employeur qui offre continuellement à ses collaborateurs la possibilité d'un développement personnel. En tant que mère de famille, je profite d'une grande flexibilité : ainsi, je travaille un peu plus en « période de pointe » et peux en échange passer une bonne partie des vacances scolaires avec mes deux filles

Quels ont été les principaux changements pour les collaborateurs en 2008 ?

Sans aucun doute, l'établissement du « système de carrière » qui offre d'excellentes possibilités d'avancement aussi bien au personnel spécialisé qu'aux cadres dirigeants – une nouveauté très importante pour les collaborateurs.

Dans la communication interne aussi, nous avons franchi cette année une étape supplémentaire en élaborant avec les cadres dirigeants des « règles du jeu » visant à améliorer la communication au sein des équipes mais aussi entre les services. Les collaborateurs se sont eux aussi exprimés : dans le cadre d'ateliers, ils ont identifié des potentiels d'amélioration en matière de communication que nous réalisons à présent ensemble.

Notre clientèle privée (secteur b-to-c)

Au cours de l'exercice 2008, la crise financière a évolué de plus en plus en une crise de confiance. Dans une telle phase de marché, il est extrêmement difficile pour les clients de faire confiance à leur banque et, pour les banques, de leur proposer des produits appropriés pour tous les besoins et les scénarios du marché.

Dialogue permanent avec nos clients

Grâce à un dialogue permanent avec ses clients, à un excellent service, à de nombreuses offres et innovations de produits, la DAB bank a réussi à conserver la confiance de ses clients en 2008, année particulièrement difficile.

Etant donné qu'il est important de connaître les besoins des clients, la DAB bank a perfectionné durablement sa gestion de la relation client (CRM) – condition indispensable pour pouvoir réussir à satisfaire les besoins de ses clients en matière de produits, fidéliser davantage la clientèle et augmenter ses marges et sa rentabilité. A l'avenir, la CRM exigera un changement de paradigme mettant davantage l'accent sur les besoins et les souhaits des clients.

Il ne suffit pas uniquement d'assurer un suivi optimal des relations clients existantes et de les garantir à long terme, il faut aussi conquérir de nouveaux groupes cibles et marchés porteurs. En effet, le dialogue avec les clients aura à l'avenir une influence de plus en plus décisive sur le succès durable de la DAB bank.

DAB bank – la banque directe de services de placement (Direkt Anlage Bank)

Afin de se présenter à ses clients en tant que banque en ligne, la DAB bank a participé, en 2008 aussi, à des salons s'adressant aux investisseurs. De plus, elle a organisé des soirées sur l'investissement et des journées de la bourse pour sa clientèle privée.

Grâce au spot télévisé actuel, la DAB bank a réussi à acquérir un grand nombre de nouveaux clients et à montrer en même temps que, chez elle, le client est toujours « dans le vert ». Cette utilisation cohérente de tous les moyens de marketing renforce aussi le positionnement de la DAB bank. En 2009, nous prendrons des mesures supplémentaires pour augmenter la notoriété de la marque.

De bonnes perspectives grâce à des produits innovants

L'application DAB Profi Trader a été accueillie avec grand enthousiasme en 2008. Elle offre à nos traders actifs de nombreux avantages par rapport aux applications de trading traditionnelles. Si seuls les gros traders pouvaient l'utiliser au début, elle est à la disposition de tous les clients depuis le mois de décembre. En outre, un groupe d'utilisateurs a été créé afin de perfectionner en permanence l'application en l'adaptant aux besoins des clients. Ce groupe sera encore agrandi en 2009.

Tout au long de l'année, la DAB bank a proposé des offres imbattables en matière de taux d'intérêt permettant à tous les nouveaux clients de bénéficier d'un taux d'intérêt pouvant aller jusqu'à 8,0 % sur leur argent au jour le jour. De plus, nos clients ont pu négocier à de très bonnes conditions dans le cadre de nombreuses actions sans frais ou à prix forfaitaire menées avec nos « star partners » et partenaires de coopération. La DAB bank a également mis l'accent sur la vente de produits à fiscalité optimisée ainsi que sur la réorganisation et l'élargissement de l'offre de plans d'épargne en certificats, en fonds et en ETF.

Une plateforme moderne

La plateforme IT est l'élément essentiel de la banque au niveau technique. En 2008, la DAB bank a continué à se concentrer sur la modernisation et la flexibilisation de son paysage informatique en mettant l'accent sur l'augmentation des capacités. Suite au développement réussi de ces capacités,

elle a pu gérer entièrement l'énorme augmentation du nombre de transactions à l'automne – période de très forte activité boursière – et soutenir ainsi ses clients dans la phase de marché difficile.

Outre la mise en place du Profi Trader, la DAB bank s'est concentrée entièrement, au deuxième semestre, sur la mise en œuvre cohérente des directives concernant l'impôt libératoire sur les revenus des capitaux. Grâce à une procédure soigneusement planifiée et coordonnée en étroite collaboration avec des partenaires externes, elle a pu garantir à ses clients un passage sans problème à la nouvelle imposition des revenus du capital.

Au premier semestre 2009, nous moderniserons nos applications Internet tout en les rendant plus ergonomiques pour répondre aux attentes de nos clients. De plus, une nouvelle procédure d'accès assurera aux utilisateurs une plus grande convivialité lors de leurs opérations bancaires et de trading en ligne.

Place sur le podium pour la DAB bank

La DAB bank donne la priorité à un excellent service et à un choix de produits remarquable, ce qui lui a valu d'être récompensée à plusieurs reprises. Ainsi, l'institut allemand de la qualité du service l'a déclarée « meilleure banque pour les fonds indiciels ». La DAB bank est également sortie gagnante d'une étude réalisée sur le service e-mail de 37 banques allemandes par un cabinet de conseil. De plus, elle a été élue « courtier en certificats de l'année 2008 » et compte, selon l'institut allemand de la qualité du service, parmi les meilleures banques pour son offre de fonds. Enfin, la DAB bank a obtenu le deuxième prix lors de la remise du « Online Banking Award 2008 » récompensant les meilleurs courtiers bancaires en ligne et décerné par le groupe conseil PASS.

Interview avec Martin Hofer, client VIP de la DAB bank

Pourquoi êtes-vous client chez la DAB bank ?

Tout d'abord, la DAB bank m'a été recommandée par un « day trader » professionnel faisant partie de mon cercle d'amis. Depuis que je suis client de la DAB bank, je ne cesse d'être surpris tous les jours par le professionnalisme et la qualité du service de cette banque.

Naturellement, la DAB bank peut encore apporter des améliorations à ses services. Mais ce que j'apprécie chez elle, c'est d'être en dialogue permanent et qu'elle soit à l'écoute de toute suggestion. Si jamais des problèmes devaient survenir, elle chercherait immédiatement à les résoudre.

De plus, j'apprécie énormément l'encadrement parfait que m'assurent mes conseillers car ceci est un service très personnel, spécialement pour une banque en ligne.

Que pensez-vous du nouveau Profi Trader de la DAB bank ?

L'interface utilisateur personnalisable et ses divers outils pour la consultation des cours et la gestion des comptes répondent à presque toutes les attentes et sont donc parfaitement appropriés pour tous les profils de trading. Le Profi Trader m'a totalement convaincu.

Comment avez-vous vécu personnellement l'année boursière 2008 ?

L'année boursière 2008 a été très prenante. Presque tous les jours, on annonçait de terribles nouvelles sur les marchés financiers. Chaque fois qu'on pensait avoir surmonté le plus gros, le comble de tout survenait peu après. En outre, les marchés étaient très volatils et en partie imprévisibles. Bon nombre de mes amis investisseurs ont subi de sévères pertes. En ce qui me concerne, je m'en suis par chance bien sorti avec mes stratégies et j'ai même pu augmenter considérablement la valeur de mon compte. Personnellement, je suis donc très satisfait de l'année boursière 2008.

Notre clientèle d'entreprises (secteur b-to-b)

Dans notre secteur d'activité b-to-b, nous sommes la plateforme partenaire n°1 pour les professionnels. Les gestionnaires de patrimoines, intermédiaires financiers et clients institutionnels utilisent nos services pour leurs propres clients. Nos activités de base sont d'une part la négociation et la garde de titres, d'autre part l'offre de services innovants dans le domaine de l'IT, du reporting et du soutien commercial et marketing. Les chiffres de croissance montrent que nos clients apprécient ces services. Le succès de nos activités d'exploitation repose sur notre plateforme technique exceptionnelle déployée sur le marché ainsi que nos prix attractifs.

Satisfaction des clients

Nous avons obtenu le meilleur résultat au sondage représentatif sur la satisfaction des clients, organisé pour la cinquième fois déjà depuis sa création en 2003. La satisfaction globale de nos clients, déjà élevée dans le secteur b-to-b, s'est encore améliorée. Ainsi, plus de deux tiers des clients interrogés sont entièrement ou très satisfaits des services de la DAB bank. Ils constatent une nette amélioration dans la tarification de nos services bancaires, dans la qualité de notre centre de support et de notre processus de réclamation client. Comme les années précédentes, nous avons obtenu aussi de très bons résultats pour le trading et le suivi personnel de la clientèle.

Conquête de nouveaux clients

Un instrument important utilisé par la DAB bank pour la prospection de clientèle est le Profi-Depotcheck. D'une part, les partenaires média invitent leurs lecteurs à se faire conseiller, sans engagement, en matière de placement financier par un gestionnaire de patrimoines indépendant dans le cadre d'un entretien personnel ; d'autre part, ce service est également à la disposition de tout utilisateur sur le site Internet www.profi-depotcheck.de. Le design moderne de ce site réaménagé attire des clients potentiels fortunés, plus jeunes. La série Depotcheck a poursuivi son succès en 2008 aussi, paraissant de nouveau dans des journaux connus à grand tirage tels que le *Süddeutsche Zeitung*, *Welt am Sonntag*, *Financial Times Deutschland*,

Frankfurter Rundschau, *Porsche Magazin*, *Der Steuerzahler*, *Wertpapier*, *€uro*, *Börse online* ou d'autres publications nationales et régionales. Cette action nous permet de trouver des clients potentiels pour nos partenaires. Cette médiation est un service proposé par la DAB bank à ses gestionnaires de patrimoines.

A l'occasion du salon international des investisseurs (IAM) à Düsseldorf, la DAB bank a organisé, en collaboration avec la Rheinische Post et la Messe Düsseldorf, le « RP-Finanzforum powered by profi-depotcheck.de » au cours duquel elle a offert la possibilité à six gestionnaires de patrimoines, établis sur place, de se présenter à un large public. Outre les débats quotidiens et les exposés de gestionnaires de patrimoines, le Profi-Depotcheck y a eu aussi une importance significative. Au total, ce salon a permis, en trois jours, d'acquérir un grand nombre de nouveaux clients

Le Depot-Contest, jeu boursier de la DAB bank pour ses gestionnaires de patrimoines, a encore connu un grand succès. Pendant un an, 30 participants ont eu la possibilité de faire leurs preuves au sein d'une équipe conservatrice ou misant sur les opportunités. Cette plateforme unique permet aux gestionnaires de patrimoines de se présenter à un large public, de se construire une image à long terme et de conquérir directement de nouveaux clients. A cet égard, des coopérations avec des média tels que la chaîne d'information n-tv et les magazines *€uro* et *Markt und Mittelstand* sont un soutien efficace. De plus, la série de manifestations « Depot-Contest » organisée sur le terrain dans cinq villes allemandes a eu de nouveau un grand succès auprès d'un public d'investisseurs privés.

Fidélisation de la clientèle

Le congrès sur l'investissement, qui a eu lieu en 2008 à Munich, a une fois encore prouvé l'importance de la DAB bank dans les activités avec les intermédiaires financiers et les clients institutionnels. Le nombre d'inscriptions à ce congrès – plus de 1.300 – montre que cette rencontre des professionnels de la finance s'est désormais bien établie. Wolfgang Clement et

Prof. Dr. Dr. Homann y ont apporté une contribution remarquable par leurs exposés sur la crise des marchés financiers et les valeurs éthiques dans le rapport à l'argent.

Outre nos prestations de services sélectionnées, nous nous sommes consacrés en 2008 à un nouveau projet prometteur : l'académie DAB. Dans l'époque agitée que nous vivons, la formation continue efficace et suivie sert de base à un conseil de qualité, performant à long terme. Avec l'académie DAB, nous nous sommes fixé pour objectif de soutenir efficacement nos clients et partenaires. Pour cela, des intervenants de premier plan informent sur des sujets actuels et novateurs, spécialement adaptés aux besoins des gestionnaires de patrimoines indépendants. La première série de séminaires a commencé en octobre à Munich. Nous étendrons ces séminaires à l'échelle de l'Allemagne à partir du printemps 2009.

Perspectives

Notre objectif est de faire en sorte, en collaboration avec nos partenaires, que le « private banking » soit possible pour tout le monde. Nous ne sommes pas seulement un opérateur mais aussi un sponsor et partenaire des gestionnaires de patrimoines dans toutes les phases du marché et de développement. Nous déployons pour cela une stratégie novatrice associant le leadership du marché à une exigence de qualité. A partir du milieu de l'année, nous mettrons ainsi à la disposition de nos partenaires un nouveau système de gestion de portefeuilles avec lequel ils pourront exécuter leurs transactions de manière plus simple et efficace. En outre, nous offrirons une gamme de produits complète et indépendante à des tarifs équitables, avantageux et différenciés. Enfin, nous entendons optimiser la qualité, la fiabilité et la rapidité de nos services de base élémentaires pour pouvoir offrir à nos clients un service encore meilleur en 2009.

Interview avec Max Schott de Sand & Schott

Pourquoi êtes-vous partenaire de la DAB bank ?

Notre partenariat de longue date avec la DAB repose sur une performance et une confiance réciproques. Performance signifie premièrement que la DAB offre à nos clients un accès fiable et avantageux à un large éventail de placements. Deuxièmement, des activités de marketing conjointes, qui nous permettent de consolider les relations clients existantes et de conquérir de nouveaux clients potentiels, portent leurs fruits pour la DAB et pour nous. Par confiance, nous entendons la disponibilité de personnes pouvant être contactées rapidement et de manière ciblée en cas de problèmes et de situations particulières, leur capacité à agir et à trouver des solutions dans l'intérêt du client.

Quels avantages la collaboration avec des gestionnaires de patrimoines offre-t-elle aux investisseurs ?

Avec douze collaborateurs, la Sand und Schott GmbH encadre 800 clients représentant un volume de 200 millions d'euros. Nous développons des concepts de placement sur mesure pour répondre aux besoins individuels des clients et sommes libres dans le choix de nos partenaires produits. Nous appliquons le principe de « meilleure sélection », autrement dit nous ne sommes pas tenus aux instructions du siège d'un quelconque groupe à Francfort nous ordonnant de vendre ses propres produits aux investisseurs mais pouvons toujours choisir le meilleur prestataire sur le marché en question. Nous exploitons pour nos clients les possibilités offertes par tout l'éventail de placements. Autrement dit, nous analysons chaque jour les actions, les titres à revenu fixe, les actions et fonds immobiliers, les matières premières, les fonds de placement alternatifs et les hedge funds.

Comment avez-vous perçu l'année boursière 2008 ?

Pour l'investisseur classique qui achète et conserve ses titres, les placements en actions en 2008 ont signifié régulièrement une diminution de moitié environ de la valeur de son placement (à la mi-novembre). De nombreux clients ont définitivement tourné le dos à leur banque ou à leur fonds de placement. Pour les investisseurs dans notre société de gestion de patrimoines, 2008 offre une large chance de participer à de longues phases de redressement puisque nos investisseurs ont conservé pratiquement leur patrimoine. Ils ont « gardé leurs biens au chaud » pour pouvoir en tirer profit à l'avenir. En effet, l'expérience montre que plus une baisse est sévère, plus la hausse des cours qui lui succède est durable. Bien sûr, il ne faut pas que les pertes aient été trop importantes en amont !

SRQ FinanzPartner AG – des conseillers mobiles en patrimoine

La DAB bank détient, depuis deux bonnes années, une participation majoritaire dans la SRQ FinanzPartner AG, une des sociétés de conseil en patrimoine jouissant de l'expansion la plus rapide en Allemagne. Au premier semestre 2009, elle augmentera à 81,61 % sa participation qui est actuellement de 52,52 %. La commercialisation mobile assurée par la SRQ offre à la DAB bank un canal supplémentaire pour son service clientèle. Lorsque ses clients b-to-c recherchent une planification financière complète, la DAB bank les met en relation avec la SRQ.

Agir au lieu de réagir

Dans des périodes boursières agitées telles que celle que nous connaissons actuellement, une relation client étroite est plus importante que jamais. « Agir au lieu de réagir » tel était le slogan scandé, à l'automne, par les partenaires financiers à l'occasion du forum d'experts de la SRQ lors duquel quatre experts financiers très calés ont répondu aux questions en partie critiques des clients venus nombreux.

De plus, la SRQ a nettement étendu sa présence régionale avec de nouveaux bureaux. Elle s'est aussi fait un nom en tant qu'employeur : en début d'année, la société s'est vu décerner le label de qualité TOP JOB 2008 qui est accordé par la célèbre université de Saint Gall aux 100 meilleurs employeurs parmi les petites et moyennes entreprises.

Une année performante pour la SRQ

En dépit de la situation difficile du marché, la SRQ a de nouveau été très performante en 2008. Même si son résultat avant impôts a connu un ralentissement par rapport à l'exercice 2007, il s'élevait à 404 KEUR le 31 décembre 2008. Les 105 experts en planification financière de la SRQ s'occupaient d'environ 10.333 clients et géraient ainsi un encours de 1,09 milliard d'euros au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente (1,05 milliard d'euros).

Interview avec Jürgen Schneider, membre du Directoire de la SRQ FinanzPartner AG

Quelles conditions préalables les conseillers doivent-ils remplir pour travailler chez SRQ ?

Les conditions essentielles requises pour pouvoir travailler comme conseiller à la SRQ FinanzPartner AG sont une qualification approfondie, de la personnalité et de l'expérience. Autrement dit, nous recherchons des employés de banque ayant la formation adéquate, disposant facultativement de qualifications supplémentaires – par exemple diplômé CFP (Certified Financial Planner) - ayant une expérience professionnelle de plusieurs années et une personnalité affirmée de gérant. Etant donné que nos conseillers en tant qu'agents liés (« tied agents ») travaillent de manière autonome, il est important qu'ils remplissent cette condition. En effet, un bon conseiller n'est pas automatiquement un bon gérant indépendant.

Quel avantage exclusif la SRQ présente-t-elle ?

Nous offrons à nos clients un conseil objectif global – libre de toute prescription de produits et d'intérêts de vente des conseillers et/ou de tiers. Nos conseillers bénéficient en particulier d'une réelle indépendance dans leur activité de conseil, d'une exécution des opérations si possible sans problème, du soutien de l'entreprise et d'un modèle de rémunération attrayant. L'avantage exclusif de la SRQ réside dans l'indépendance absolue dont disposent notre société et nos conseillers dans le choix des produits et la politique commerciale.

Comment a été l'année boursière 2008 du point de vue de votre société de conseil ?

2008 a été une année extrêmement difficile. L'incertitude sur les marchés et le comportement des clients se sont évidemment répercutés sur le chiffre d'affaires. Néanmoins, notre stratégie globale de conseil avec ses différentes catégories d'actifs a fait ses preuves - y compris dans de telles phases extrêmes de marché - et offre une base optimale assurant une activité raisonnable.

direktanlage.at – la banque autrichienne

pour les investisseurs intéressés par les titres

Des opérations sur titres de qualité optimale, aux meilleures conditions : telle est la recette du succès de notre filiale direktanlage.at. Leader du marché autrichien dans le domaine du courtage, elle développe constamment ses prestations de services et ses offres en veillant surtout à proposer des conditions les plus avantageuses et un service optimal pour les investisseurs.

En dépit de l'environnement actuellement difficile pour les banques, la direktanlage.at a continué à se développer favorablement au cours des mois passés. Pour cela, elle a toujours misé sur une croissance continue de ses activités d'exploitation. Ainsi, elle réalisait un résultat avant impôts de 11,02 millions d'euros (contre 14,6 millions d'euros l'année précédente) et gérait un encours de 2,08 milliards d'euros. Son nombre de clients a continué à augmenter, s'élevant à 53.023 clients (contre 50.963 l'année précédente). La direktanlage.at a par conséquent atteint en 2008 aussi son objectif : maintenir et développer continuellement son excellente position dans les secteurs de la clientèle privée (b-to-c) et de la clientèle d'entreprises (b-to-b).

Des clients satisfaits dans tous les domaines

En 2008 aussi, la direktanlage.at s'est concentrée sur son objectif principal : satisfaire les clients dans tous les domaines – « courtage en ligne », « conseil » et « gestion de patrimoines ». Elle a renforcé le suivi et la fidélisation de la clientèle par des manifestations intéressantes telles que des « soirées au coin du feu », des roadshows et des séries de séminaires. Le *Zukunftsforum*, forum de l'avenir organisé en coopération avec la radio autrichienne, a eu un très grand succès. Il a nettement amélioré l'image de la direktanlage.at et augmenté son degré de notoriété. La direktanlage.at a suscité aussi un grand intérêt lors des salons *Money World* à Salzbourg et *Gewinn Messe* à Vienne au cours desquels de nombreux clients et personnes intéressées ont pu s'informer personnellement sur les services proposés par la direktanlage.at.

Comme la DAB bank, la direktanlage.at a également développé sa gestion de la relation client et personnalisé davantage encore le suivi de la clientèle

grâce à une approche plus ciblée.

Avec son site web réaménagé, la direktanlage.at offre à ses clients une solution à la pointe de la technique. En outre, son logiciel de trading a été doté de numéros d'authentification de transactions « I-TAN » et « Mobile-TAN ».

Compte tenu de la situation actuelle du marché, une attention particulière a été accordée, au printemps et à l'automne, à des produits attrayants productifs d'intérêts, en plus des actions destinées aux nouveaux clients du trading en ligne. Les actions effectuées à l'automne, offrant des intérêts jusqu'à 6 % sur les livrets d'épargne, ont eu un grand succès et ont permis de réaliser un nombre élevé de ventes croisées. Toutes ces actions, accompagnées par des spots diffusés à la radio et à la télévision mais aussi par des annonces dans la presse écrite, ont largement contribué par leur succès à soutenir la notoriété de la direktanlage.at.

La direktanlage.at a complété son éventail d'offres et d'opérations par des actions sans frais régulières et un nouveau partenariat avec un « star partner ».

Une position remarquable en tant que partenaire commercial

Au cours de l'exercice 2008, la direktanlage.at a encore développé la position remarquable qu'elle occupe sur le marché autrichien en tant que partenaire commercial pour les gestionnaires et courtiers de patrimoines. Sa plateforme technique, qui n'a cessé d'être perfectionnée et dont la convivialité a encore été optimisée, a contribué à ce développement. Ainsi par exemple, la fonction de portefeuille-type ainsi que des options de paramètres personnalisées pour les primes d'émission augmentent de manière significative la qualité du service pour les partenaires. Le nouveau site pour le secteur b-to-b offre des solutions sur mesure aussi bien pour les gestionnaires de patrimoines que pour les conseillers en patrimoine. De plus, la gamme de produits a été élargie de manière ciblée et adaptée à la situation actuelle du marché.

La fidélisation de la clientèle a encore été améliorée par un événement destiné au secteur b-to-b, deux roadshows et divers exposés spécialisés.

Le cinquième événement b-to-b a été accueilli avec succès, enregistrant le plus grand nombre de participants jusqu'à présent : 120 dont plus de 60 gestionnaires de patrimoines disposant d'une licence professionnelle.

L'acquisition de nouveaux partenaires commerciaux, l'augmentation du nombre de clients et un nombre de transactions constant par rapport à celui de l'excellente année précédente attestent le succès de la collaboration de la direktanlage.at AG avec ses partenaires commerciaux.

Perspectives pour 2009

En 2009, la direktanlage.at continuera à développer sa position de leader sur le marché autrichien grâce à un nouveau modèle tarifaire optimisé pour le trading, les fonds et les comptes courants. A l'été 2009, elle introduira le gestionnaire d'ordres à structure modulaire, le Profi Trader autrichien, solution innovante qui offrira aux gros traders une application unique en Autriche.

Interview avec Ernst Huber, président du Directoire de la direktanlage.at

Quelles différences y a-t-il entre les investisseurs en titres allemands et autrichiens ?

L'Allemagne fait figure de précurseur dans sa disposition à investir dans des titres, les clients allemands sont plus ouverts à l'égard de nouveaux produits et utilisent beaucoup plus les supports en ligne.

Les investisseurs autrichiens continuent à se concentrer sur les produits productifs d'intérêts, en particulier le livret d'épargne. Les investisseurs en titres autrichiens exécutent leurs transactions non seulement à la bourse de Vienne mais aussi sur les places boursières essentiellement allemandes et américaines. Le pourcentage supérieur de transactions exécutées sur des bourses étrangères par les investisseurs autrichiens par rapport aux Allemands s'explique avant tout par la taille de la place boursière autrichienne.

La structure des différents portefeuilles de titres dépend aussi des dispositions fiscales différentes en Autriche et en Allemagne.

Qu'est-ce qui vous tient particulièrement à cœur en ce qui concerne vos clients ?

L'objectif de la direktanlage.at est de satisfaire les clients ! Nous y parvenons notamment en offrant à notre clientèle le meilleur rapport qualité-prix, un choix de produits objectifs, exactement adaptés à leurs besoins, ainsi qu'un service optimal.

Pourquoi y a-t-il des agences bancaires en Autriche mais pas en Allemagne ?

D'un point de vue historique, les clients autrichiens accordent plus d'importance au contact personnel avec leur conseiller bancaire. Le secret bancaire autrichien, la structure bancaire, la possibilité de transactions en espèces restent les « enfants chéris » des Autrichiens soucieux des traditions. La vérification d'identité par courrier pour les clients de titres telle qu'elle est prévue par la loi en Allemagne n'est que partiellement possible en Autriche. Ceci est aussi une raison justifiant le maintien des agences des guichets bancaires en Autriche.



DAB bank

Rapport économique

Evolution du résultat

La crise financière mondiale se répercute aussi sur nos objectifs de résultat. Malgré les pertes d'évaluation de notre portefeuille de placement pour un montant de 28,08 millions d'euros au troisième trimestre, nous avons atteint un résultat positif avant impôts de 11,49 millions d'euros. Les distorsions sur les marchés financiers internationaux masquent le développement satisfaisant des activités d'exploitation. Ainsi, nous avons réalisé un très bon résultat d'exploitation de 39,57 millions d'euros pour l'exercice 2008 qui a été difficile. Bien que le résultat d'exploitation corresponde presque au bénéfice avant impôts de 45,52 millions d'euros enregistré lors de l'année record 2007, nos résultats restent pourtant en deçà des objectifs initialement fixés pour 2008.

La chute des cours sur les marchés boursiers mondiaux a entraîné également de fortes dévaluations dans nos portefeuilles clients. Ceci n'a pas pu être compensé par les chiffres positifs des rentrées nettes de fonds ni par les effets de l'impôt libérateur sur les revenus des capitaux en fin d'année. Les répercussions du marché se sont fait sentir dans notre encours géré qui reculait à 23,16 milliards d'euros.

Tous les objectifs de « DAB best » atteints en 2008

Avec « DAB best », nous avons créé un programme qui a permis de donner un élan considérable à la banque. Nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés dans les quatre domaines du programme – « Vente & Marketing », « Produits & Services », « Ressources humaines » et « Finances & Contrôle de gestion ».

Vente & Marketing

Nous avons informé nos clients de manière proactive sur les répercussions de la crise financière et avons adapté immédiatement notre offre de produits aux nouveaux besoins de la clientèle. Nous avons récemment créé l'« académie DAB » avec laquelle nous soutenons nos partenaires en organisant des

séries de séminaires conçues spécialement pour les gestionnaires de patrimoines et les conseillers financiers indépendants.

Produits & Services

En 2008, nous avons été récompensés par de nombreux prix pour notre offre de produits et de services. Ainsi, nos clients nous ont élus « courtier en certificats de l'année 2008 » et « meilleure banque pour les fonds indiciels ». De plus, la DAB bank est sortie largement gagnante d'une étude comparant la rapidité et la qualité avec laquelle 37 banques répondent aux demandes envoyées par e-mail par leurs clients.

Nous avons mis à la disposition de notre clientèle de traders actifs le nouveau « DAB Profi-Trader ». Cette nouvelle application se caractérise par sa structure modulaire, sa configuration personnalisée, sa rapidité et stabilité optimales. Nous prenons aussi de nouvelles orientations en matière de perfectionnement technique. En dialogue permanent avec les utilisateurs, nous développons de nouvelles fonctions et les mettons en œuvre rapidement.

Ressources humaines

Nos investissements dans divers programmes de qualification et de formation continue – allant des cours de management et de langues à des séminaires spécialisés – servent à promouvoir le développement de nos collaborateurs et à les aider à remplir leurs tâches le mieux possible. De cette manière, nous élargissons continuellement la base de notre succès : la qualité de nos services.

Finances & Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion des ventes, récemment mis en place, donne un aperçu rapide et détaillé du succès des ventes. Actuellement, le système d'information et de rapport est étendu de manière à prendre en compte des aspects aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Il nous sert de base pour diriger nos activités de vente opérationnelles.

Evolution du marché

Développement de l'économie mondiale en 2008

En 2008, la croissance de l'économie mondiale a été affaiblie essentiellement par deux facteurs : la crise financière et l'évolution sur les marchés des matières premières. C'est ce qui ressort du rapport économique du Fonds Monétaire International qui, finalement, s'attendait à un taux de croissance de 3,7 % pour l'exercice 2008, contre 5 % enregistrés l'année précédente.

Au premier semestre, le ralentissement de la croissance était dû en particulier à la forte augmentation des prix des matières premières. Ceux-ci se livraient à une véritable course sur presque tous les marchés. Ainsi par exemple, le prix du pétrole est passé d'environ 100 dollars le baril en début d'année à environ 150 dollars le baril à la mi-juin, record absolu jusque-là. De plus, la crise financière qui continuait à se propager a frappé la conjoncture mondiale surtout au deuxième semestre. La crise des subprimes déclenchée en 2007 a évolué en une crise de confiance dans toute la branche financière, atteignant son paroxysme en septembre avec la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers et entraînant par la suite une dégradation supplémentaire des conditions de financement. En fin d'année, la baisse des prix de l'énergie et des matières premières a renforcé la conjoncture en Europe. Le prix du pétrole était particulièrement touché, reculant jusqu'à 40 dollars environ en fin d'année. Outre le prix des matières premières énergétiques et industrielles, celui des denrées alimentaires a également diminué. Des perspectives de récoltes lucratives et la baisse des coûts des moyens de production ont fait baisser les prix.

En début d'année, la conjoncture en Allemagne s'est d'abord développée de manière très positive. La valeur de l'euro enregistrait certes une forte aug-

mentation par rapport au dollar, mais cette évolution n'a eu à court terme que peu d'effet sur les exportations. Le tort causé par cette appréciation de l'euro a été compensé par la forte demande venue des pays pétroliers et des nouveaux pays industrialisés. Les investissements des entreprises ainsi qu'une demande publique accrue ont continué à soutenir l'activité économique. En revanche, la consommation privée n'a pas pu stimuler la conjoncture. Malgré de bonnes perspectives en matière d'emploi et des augmentations salariales obtenues en début d'année, la consommation privée a été freinée par l'augmentation rapide des prix des matières premières. L'évolution économique en Allemagne a été marquée par des taux d'inflation élevés au premier semestre. Le taux d'inflation a augmenté continuellement en raison de la forte hausse des prix des matières premières énergétiques et des denrées alimentaires, dépassant même les 3 % en milieu d'année. Outre la hausse des prix des moyens de production, la pression salariale a aussi augmenté. Les augmentations de salaires négociées laissaient craindre des effets de second tour. Dans ce cas, les entreprises réagiraient à la hausse des coûts salariaux par de nettes augmentations de prix de leurs produits, préparant ainsi le terrain pour de nouvelles revendications d'augmentations salariales. Une telle spirale inflationniste peut engendrer une inflation très difficile à enrayer.

A partir du milieu de l'année, la crise financière n'a cessé de s'aggraver, assombrissant les perspectives économiques mondiales. Ceci était dû d'une part à la réticence des entreprises à réaliser de nouveaux investissements. La crise financière se répercutant de plus en plus sur l'économie réelle, la demande en Allemagne comme celle venant de l'étranger faiblissait nettement. D'autre part, l'évolution sur les marchés des changes se ressentait de plus en plus dans le commerce extérieur. Depuis début 2006, l'euro affichait une tendance permanente à la hausse, lui faisant même atteindre un record d'environ 1,60 euro/dollar à 2008. Conséquence : les entrées de commandes ont reculé d'environ un quart au cours de l'année. Même si l'augmentation de

l'euro par rapport au dollar américain a de nouveau nettement diminué depuis le milieu de l'année, les conséquences de ce changement ne se répercutent généralement qu'avec un décalage pouvant aller jusqu'à un an. En revanche, les chiffres du marché du travail se sont avérés satisfaisants jusqu'à la fin de l'année puisqu'ils n'ont cessé de s'améliorer depuis le début l'année. Aux mois d'octobre et de novembre, le nombre de chômeurs était juste en dessous des 3 millions. Pour l'exercice 2008, on s'attend à une croissance économique d'environ 1,5 % et à un taux d'inflation de 2,6 %. Le PIB de l'Allemagne a baissé aux deuxième et troisième trimestre 2008 et se trouve donc déjà dans une phase de récession.

Evolution des marchés financiers

2008 a été une année très agitée pour les marchés financiers. De nombreuses bourses ont enregistré des variations de prix exceptionnelles, les prix des matières premières étant responsables pour une grande part de cette évolution. C'est uniquement suite à l'aggravation de la crise financière et à l'assombrissement concomitant des perspectives de croissance mondiales que d'autres augmentations de prix ont pu être stoppées et finalement inversées. Le prix des denrées alimentaires a lui aussi augmenté jusqu'au milieu de l'année, atteignant même des records avant de retomber. Les baisses de prix des denrées alimentaires ont toutefois été moins importantes que celles des métaux et des matières premières énergétiques.

Les marchés des changes ont suivi une évolution similaire à celle des marchés des matières premières. Ils ont connu eux aussi de grandes fluctuations des cours pendant l'année. L'euro qui était déjà fort par rapport au dollar américain en début d'année a continué à s'apprécier. Après son record absolu d'environ 1,60 euro/dollar en avril 2008, le cours s'est maintenu entre 1,53 euro/dollar et 1,60 euro/dollar dans les quatre mois qui ont suivi. A partir du

mois d'août, il a de nouveau baissé jusqu'en décembre pour tomber à 1,25 euro/dollar avant de remonter jusqu'à la fin de l'année à environ 1,40 euro/dollar. Une vigueur similaire de l'euro s'est affichée envers la livre britannique. L'économie britannique a été fortement touchée par sa propre crise des subprimes et la crise financière. La Banque d'Angleterre a procédé à une baisse des taux d'intérêt dès le début de l'année 2009. Tous ces facteurs ont pesé sur la livre britannique et l'ont laissée littéralement s'effondrer par rapport à l'euro. Tandis que l'évolution de son cours de change est restée assez stable jusqu'en novembre, le prix de l'euro vis-à-vis de la livre a depuis reculé pour se rapprocher de la parité.

En 2008, les marchés boursiers mondiaux ont dû faire face aux conséquences de la crise financière. Les grands indices boursiers Dow Jones, Nasdaq, S&P 500 et le Nikkei 225 sont restés stables à leur niveau initial jusqu'au milieu de l'année. Ensuite, ils ont affiché une légère tendance à la baisse, qui s'est accélérée suite à la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers et au net durcissement concomitant de la crise financière. Les indices de volatilité américains ont fortement augmenté et signalaient la grande incertitude qui régnait sur les marchés. Entre mi-octobre et mi-novembre, les indices boursiers susmentionnés ont atteint provisoirement leur plus bas avant de pouvoir se redresser à nouveau légèrement. Le Dow Jones atteignait son cours plancher à 7.449,38 points et cotait 8.776,39 points le 31 décembre 2008 (13.261,82 points en début d'année) ; le Nikkei 225 se redressait, passant de 6.994,90 à 8.859,56 points (14.691,41 points en début d'année).

L'indice boursier allemand (DAX) a lui aussi perdu 40 % environ de sa valeur sur l'ensemble de l'année. 2008 était par conséquent la deuxième année la plus mauvaise pour l'indice depuis sa création il y a 20 ans. Le vainqueur de l'année et seul titre à avoir un bilan positif au DAX était l'action de Volkswagen qui a progressé d'environ 60 %. Le perdant de l'année 2008 était

l'action de Infineon Technologies, qui a perdu au total 88 % de sa valeur. Suite aux communiqués concernant le groupe munichoïse spécialisé dans le crédit immobilier Hypo Real Estate et aux craintes d'une récession, l'indice perdait déjà 1.600 points environ jusqu'en février. Les baisses rapides et radicales des taux d'intérêt auxquelles a procédé la banque centrale américaine sont parvenues à calmer un peu la situation jusqu'au milieu de l'année, si bien que la dépression enregistrée jusque-là ne s'est pas aggravée de manière significative jusqu'à l'été. Les évolutions de la crise financière, en particulier la faillite de la Lehman Brothers, ont toutefois entraîné, en Allemagne aussi, une chute du cours des actions en septembre. L'indice de volatilité du DAX atteignait un nouveau record absolu d'environ 85 points. Le DAX, qui atteignait son plus bas à 4.014,60 points à la mi-novembre, a pu toutefois s'en remettre jusqu'à la fin de l'année en se redressant à 4.810,20 points.

Evolution du secteur

En 2008, le secteur bancaire a été mis à rude épreuve du fait de la crise financière. Chaque établissement bancaire a plus ou moins ressenti les conséquences de la crise se propageant à l'échelle mondiale. Tandis qu'en 2007 les problèmes financiers résultaient en grande partie de pertes découlant d'opérations de crédit immobilier, ils se sont étendus en 2008 à divers secteurs d'activité des banques. La faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers, de la plus grande caisse d'épargne américaine Washington Mutual et de trois banques islandaises a sérieusement ébranlé la confiance en la solvabilité des banques. Les conditions de financement ont continué à se dégrader et les CDO (Collateralized Debt Obligation) déjà problématiques n'ont cessé de perdre de la valeur, entraînant des amortissements supplémentaires. Un autre facteur problématique dans le domaine des CDO était le manque de transparence en ce qui concerne le volume global du marché. De plus, les emprunteurs se sont retrouvés plus souvent en difficulté, entraînant

une augmentation du nombre de défaillances de crédit. Les banques ont tenu compte du risque de crédit accru par des dotations supérieures aux provisions pour risques. Le secteur d'activité « Investment Banking », jusqu'à présent si performant, ne pouvait pas y faire contrepoids étant donné qu'il devait lui-même faire face à des amortissements élevés suite aux toutes dernières évolutions. Les incidences sur le résultat et le bilan de certaines grandes banques allemandes les ont conduites à emprunter des capitaux frais.

Environnement économique des banques directes

Même les banques en ligne n'ont pas pu échapper entièrement à la crise financière. Étant donné que leur secteur d'activité est axé en règle générale sur les transactions clients et les placements, elles ont été touchées plutôt par des effets secondaires. Ainsi, quelques défaillances d'émetteurs de certificats sont survenues au cours de l'année. Il s'agissait en l'occurrence de titres obligataires si bien que le fonds de garantie des dépôts n'est pas intervenu. De plus, la chute des prix sur les marchés boursiers a grevé les banques directes étant donné que les commissions sur le volume de placements en titres ont par conséquent diminué. Outre ces facteurs, l'inquiétude générale des clients a aussi joué un certain rôle. Pour renforcer leur sentiment de sécurité, certains clients ont eu tendance à transférer leur argent vers des succursales bancaires. Outre les effets négatifs, les avantages du modèle commercial des banques directes ont été mis en évidence. L'activité de base de nombreuses banques en ligne a profité de l'augmentation du nombre de transactions vers la fin de l'année. Des courtiers expérimentés, travaillant souvent dans les banques en ligne, ont négocié de manière très active sur les marchés volatils, augmentant ainsi le résultat net des commissions. Contrairement à de nombreuses grandes banques qui ont dû faire face à des problèmes de dotation en capitaux, les banques en ligne allemandes sont restées épargnées jusque-là.

Stratégie de la DAB bank, banque directe de services de placement

En 2009 aussi, la DAB bank poursuivra sa stratégie performante qui consiste à se concentrer résolument sur la négociation de titres et à compléter son offre par des produits tels que le compte courant ou des offres de taux d'intérêt. La DAB bank est la banque directe n°1 dans le domaine des opérations sur titres d'après le nombre de comptes-titres et l'encours géré. En 2009 aussi, nous étendrons notre offre de produits et de services uniques.

Accent mis sur l'indépendance

La DAB bank se caractérise par son indépendance au niveau du choix des produits proposés. Ses clients peuvent obtenir chez elle des produits de presque tous les prestataires présents en Allemagne et en Autriche. Ainsi par exemple, ils peuvent choisir parmi plus de 7.000 fonds de placement.

La DAB bank aide aussi ses clients à s'orienter au milieu de toutes ces offres et développe, mois après mois, avec ses partenaires des produits de placement convenant spécialement à la situation de marché du moment. La banque fait preuve en l'occurrence d'une très grande rapidité et agilité : par exemple, lorsqu'en septembre 2008, les cours boursiers se sont effondrés à l'échelle mondiale, la DAB bank a proposé à ses clients, au bout de quelques jours à peine, un choix de produits de dépôts à terme leur permettant de surmonter cette phase d'incertitude.

L'offre de produits de la DAB bank repose donc sur un critère déterminant : le bien des clients. Nous sommes convaincus que cette stratégie produits continuera à assurer le succès de notre entreprise, y compris dans la phase difficile que traversent actuellement les marchés financiers.

Continuer à augmenter la satisfaction de la clientèle

La DAB bank s'adresse aussi bien à des particuliers qu'à des prestataires de services financiers indépendants et des investisseurs institutionnels et dispose d'une offre de produits et de services conçue pour tous ces groupes cibles.

Nous connaissons nos clients et leurs besoins. A l'aide de notre système de gestion de la relation client (CRM), nous sommes en mesure d'aborder les clients de manière ciblée en leur proposant les produits qui correspondent exactement à leurs besoins personnels et à leurs objectifs de placement. Ceci est entre autres une des raisons de la satisfaction de nos clients à notre égard. Celle-ci ressort aussi des sondages que nous avons réalisés en 2008 sur la satisfaction de la clientèle. En 2009, nous chercherons à l'augmenter encore en nous concentrant sur une meilleure orientation des clients et une amélioration de la qualité des opérations quotidiennes.

Développement durable du personnel

Un lien étroit existe entre la satisfaction de la clientèle et la motivation et la qualification des collaborateurs. Seuls des collaborateurs parfaitement qualifiés et motivés nous permettront d'améliorer encore la qualité du service. C'est la raison pour laquelle nous avons considérablement investi dans la formation continue en 2008 et poursuivrons cet engagement en 2009. En effet, le plus grand facteur de succès de la DAB bank réside dans ses collaborateurs.

Outre la promotion professionnelle de nos collaborateurs, nous avons établi un nouveau système de carrière transparent, offrant des possibilités d'avancement équivalentes aussi bien pour le personnel spécialisé que les cadres.

Dans notre coopération quotidienne et nos relations avec nos clients, nous nous sentons tenus de respecter les valeurs que nous nous sommes fixées : respect, sincérité, responsabilité, coopération, courage civique, esprit critique, confiance, fiabilité, authenticité et équilibre travail-privée.

Un ensemble solide de valeurs et une culture d'entreprise servant de référence impérative à tous les cadres et collaborateurs confèrent durablement à la DAB bank performance et capacité d'évolution. De cette manière, nous sommes toujours en mesure de pouvoir offrir à nos clients les meilleurs produits et services en matière de placement financier, de prévoyance et de trading.

Evolution de l'activité et chiffres clés

Nombre de comptes clients

A l'échelle du groupe DAB bank, nous gérons 1.091.013 comptes au 31 décembre 2008 (contre 1.106.322 fin 2007), soit une baisse de 15.309 comptes par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due uniquement à la FondsServiceBank chez laquelle nous enregistrons une baisse prévue de 33.663 comptes, portant leur nombre à 471.299 (contre 504.962 fin 2007). Le nombre de comptes a par contre évolué de manière positive dans le secteur de la clientèle d'entreprises (b-to-b) et de la clientèle privée (b-to-c). Dans le secteur b-to-b, il a augmenté d'environ 1,6 % sur l'ensemble de l'année et s'élevait à 116.206 comptes (contre 114.375 fin 2007). Le nombre de comptes de la clientèle privée a également enregistré une augmentation satisfaisante de 3,4 % ou de 16.523 comptes, en chiffres nets, le portant à 503.508 en fin d'année (contre 486.985 fin 2007). Les deux secteurs ont enregistré les plus grandes augmentations au quatrième trimestre.

En Allemagne, nous enregistrons 1.037.990 comptes au 31 décembre 2008 (1.055.359 fin 2007). En Autriche, notre filiale direktanlage.at a élargi sa base de clientèle de 2.060 comptes, en chiffres nets, portant son nombre de comptes à 53.023 (50.963 fin 2007).

Nombre de comptes

		2008	2007	Variation en %
Nombre de comptes	nombre	1.091.013	1.106.322	-1,4
Allemagne	nombre	1.037.990	1.055.359	-1,7
Autriche	nombre	53.023	50.963	4,0

Transactions

En 2008, l'incertitude sur les marchés financiers internationaux et la baisse des cours se sont répercutées à tous points de vue sur le comportement de nos clients en matière de transactions. Tandis que les investisseurs se sont montrés réservés dans leur activité de trading qui est restée constante de février à mi-septembre, les marchés ont été très volatils après la faillite de la banque d'affaires Lehman. En raison de cette volatilité en octobre et des effets de l'impôt libérateur sur les revenus des capitaux au mois de décembre, le quatrième trimestre a été celui où le nombre de transactions exécutées était le plus élevé dans tous les domaines. Au total, la DAB bank a exécuté 9.235.034 transactions en 2008, soit une baisse de 19,7 % par rapport à l'année précédente (11.507.017 en 2007). La réticence de nos clients s'est manifestée dans tous les domaines. A l'échelle du groupe, le nombre d'ordres passés par nos clients b-to-c a diminué de 10,8 %, passant à 4.426.682 (4.961.060 en 2007). Sur ces 4.426.682 transactions, 3.550.775 ont été exécutées en Allemagne (4.022.423 en 2007) et 875.907 en Autriche (938.637 en 2007).

Dans le secteur b-to-b, le nombre de transactions a baissé de 20 % par rapport à l'année précédente, passant de 979.788 en 2007 à 784.202 en 2008. Le nombre de transactions exécutées en Allemagne a diminué de 24,6 % pour tomber à 598.869 (793.951 en 2007), tandis que les transactions exécutées en Autriche restaient stables (185.333) par rapport à l'année précédente (2007 : 185.837). Au sein de la FondsServiceBank, nous avons enregistré, comme prévu, une baisse de 27,7 % par rapport à l'année précédente, portant le nombre de transactions exécutées à 4.024.150 (5.566.169 en 2007).

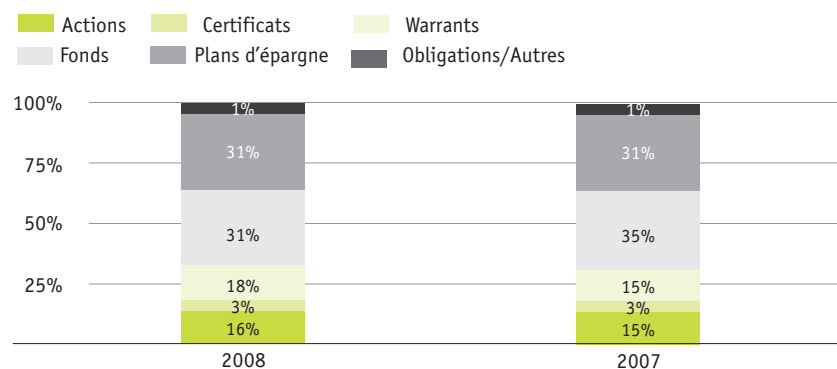
Nombre de transactions exécutées

		2008	2007	Variation en %
Transactions exécutées	nombre	9.235.034	11.507.017	-19,7
Allemagne	nombre	8.173.794	10.382.543	-21,3
Autriche	nombre	1.061.240	1.124.474	-5,6

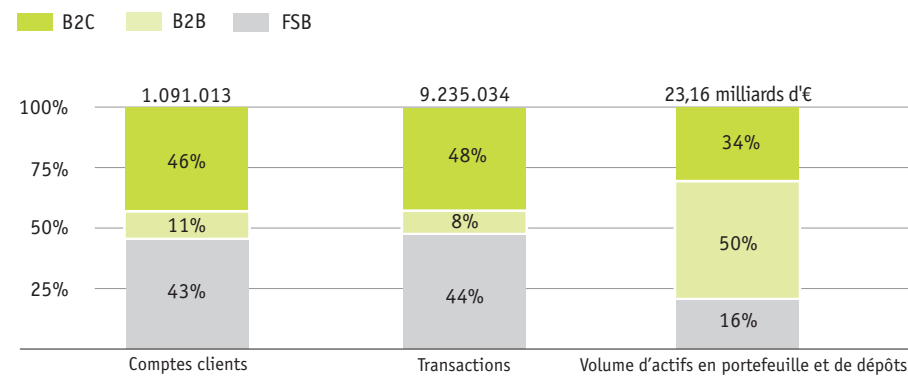
En raison des turbulences sur le marché, les clients aussi bien allemands qu'autrichiens du groupe DAB bank ont exécuté moins de transactions en 2008. En Allemagne, nos clients – y compris ceux de la FondsServiceBank – exécutaient 8.173.794 transactions au total, soit 21,3 % de moins que l'année précédente (2007 : 10.382.543). Les secteurs b-to-b et b-to-c en Allemagne enregistraient 4.149.644 transactions, soit une baisse de 13,8 % par rapport à l'année précédente (2007 : 4.816.374). En Autriche, le nombre d'ordres a baissé de 5,6 % au total pour passer à 1.061.240 (1.124.474 en 2007).

A l'échelle du groupe, le nombre de transactions exécutées par compte et par an a baissé, passant de 10,84 en 2007 à 8,43 en 2008. Sans la FSB, ce chiffre était de 8,58 (10,49 en 2007). En Allemagne, nos clients exécutaient 7,83 transactions (7,47 sans la FondsServiceBank) par compte et par an (10,23 en 2007 ; et 9,27 sans la FondsServiceBank) et, en Autriche, 20,41 transactions par compte et par an (24,12 en 2007).

Transactions par catégorie de titres en % (b-to-c, b-to-b, FondsServiceBank)



Répartition des comptes clients, des transactions, du volume d'actifs en portefeuille et de dépôts sur les secteurs b-to-c, b-to-b et FondsServiceBank



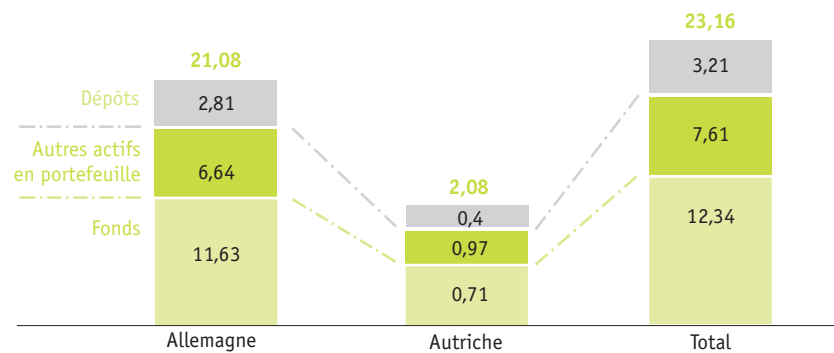
Encours géré

Fin 2008, nous enregistrons un encours géré de 23,16 milliards d'euros, soit une baisse de 29,4 % ou de 9,66 milliards d'euros par rapport à l'année précédente. A l'échelle du groupe, le volume des comptes a diminué de 9,08 milliards d'euros, tombant à 19,95 milliards d'euros. Quant au volume de fonds, il a baissé de 5,78 milliards d'euros, reculant à 12,34 milliards d'euros. Le montant des dépôts clients a également diminué, passant de 3,79 milliards d'euros à 3,21 milliards d'euros.

A l'échelle du groupe, 7,93 milliards d'euros (-32,2 % par rapport à 2007) étaient à porter au compte de nos clients du secteur b-to-c, dont 6,65 milliards d'euros en Allemagne (-31,1 %) et 1,28 milliard d'euros (-37,6 %) en Autriche. L'encours géré dans le secteur b-to-b se chiffrait à 11,47 milliards d'euros. Il accusait donc aussi une baisse de 22,5 %, qui était toutefois inférieure à celle enregistrée dans le secteur b-to-c. En Allemagne, il se chiffrait à 10,67 milliards d'euros (-23,3 %) et était de 0,8 milliard d'euros en Autriche (-11,1 %). Quant à l'encours géré au sein de la FondsServiceBank, il est passé de 6,31 milliards d'euros à 3,76 milliards d'euros.

En Allemagne, nous gérons un encours de 21,08 milliards d'euros en fin d'année (- 29,4 %). En Autriche, l'encours géré se chiffrait à 2,08 milliards d'euros (-29,5 %).

Volume d'actifs en portefeuille et de dépôts en milliards d'euros



Volume des dépôts et actifs en portefeuille

	2008	2007	Variation en %
Dépôts et actifs en portefeuille (milliards d'euros)	23,16	32,82	-29,4
Allemagne (milliards d'euros)	21,08	29,87	-29,4
Autriche (milliards d'euros)	2,08	2,95	-29,5
Actifs en portefeuille (milliards d'euros)	19,95	29,03	-31,3
Allemagne (milliards d'euros)	18,27	26,56	-31,2
Autriche (milliards d'euros)	1,68	2,47	-32,0
dont en fonds (milliards d'euros)	12,34	18,12	-31,9
Allemagne (milliards d'euros)	11,63	17,20	-32,4
Autriche (milliards d'euros)	0,71	0,92	-22,8
Dépôts (milliards d'euros)	3,21	3,79	-15,3
Allemagne (milliards d'euros)	2,81	3,31	-15,1
Autriche (milliards d'euros)	0,40	0,48	-16,7

b-to-c (business-to-consumer)

		2008	2007	Variation en %
Nombre de comptes	nombre	503.508	486.985	3,4
Allemagne	nombre	465.855	449.479	3,6
Autriche	nombre	37.653	37.506	0,4
Transactions exécutées	nombre	4.426.682	4.961.060	-10,8
Allemagne	nombre	3.550.775	4.022.423	-11,7
Autriche	nombre	875.907	938.637	-6,7
Dépôts et actifs en portefeuille	en milliards d'euros	7,93	11,70	-32,2
Allemagne	en milliards d'euros	6,65	9,65	-31,1
Autriche	en milliards d'euros	1,28	2,05	-37,6
Actifs en portefeuille	en milliards d'euros	6,33	9,88	-35,9
Allemagne	en milliards d'euros	5,34	8,22	-35,0
Autriche	en milliards d'euros	0,99	1,66	-40,4
dont en fonds	en milliards d'euros	1,95	2,90	-32,8
Allemagne	en milliards d'euros	1,69	2,48	-31,9
Autriche	en milliards d'euros	0,26	0,42	-38,1
Dépôts	en milliards d'euros	1,60	1,82	-12,1
Allemagne	en milliards d'euros	1,31	1,43	-8,4
Autriche	en milliards d'euros	0,29	0,39	-25,6

SRQ FinanzPartner AG

		2008	2007	Variation en %
Encours géré	en milliards d'euros	1,09	1,05	3,8
dont dépôts et actifs en portefeuille	en milliards d'euros	0,55	0,63	-12,7
dont autre volume	en milliards d'euros	0,53	0,42	26,2
Nombre de clients gérés	nombre	10.333	8.518	21,3
dont clients de comptes-titres	nombre	7.150	5.848	22,3
Effectifs	nombre	122	128	-4,7
Experts en planification financière	nombre	108	117	-7,7
Résultat avant impôts	en K€	207	166	24,7

Les chiffres de la SRQ ont été intégrés pour la première fois dans le périmètre de consolidation du groupe DAB bank à compter du 28 février 2007.

b-to-b (business-to-business)

		2008	2007	Variation en %
Intermédiaires financiers	nombre	1.071	1.036	3,4
Allemagne*	nombre	879	864	1,7
Autriche	nombre	192	172	11,6
Nombre de comptes (clients)	nombre	116.206	114.375	1,6
Allemagne	nombre	100.836	100.918	-0,1
Autriche	nombre	15.370	13.457	14,2
Transactions exécutées	nombre	784.202	979.788	-20,0
Allemagne	nombre	598.869	793.951	-24,6
Autriche	nombre	185.333	185.837	-0,3
Dépôts et actifs en portefeuille	en milliards d'euros	11,47	14,81	-22,5
Allemagne	en milliards d'euros	10,67	13,91	-23,3
Autriche	en milliards d'euros	0,80	0,90	-11,1
Actifs en portefeuille	en milliards d'euros	9,89	12,86	-23,1
Allemagne	en milliards d'euros	9,20	12,05	-23,6
Autriche	en milliards d'euros	0,69	0,81	-14,8
dont en fonds	en milliards d'euros	6,66	8,93	-25,4
Allemagne	en milliards d'euros	6,21	8,43	-26,3
Autriche	en milliards d'euros	0,45	0,50	-10,0
Dépôts	en milliards d'euros	1,58	1,95	-19,0
Allemagne	en milliards d'euros	1,47	1,86	-21,0
Autriche	en milliards d'euros	0,11	0,09	22,2

*Doublés mentions comprises dans la FondsServiceBank

FondsServiceBank

		2008	2007	Variation en %
Allemagne				
Intermédiaires financiers	nombre	30	35	-14,3
Nombre de comptes (clients)	nombre	471.299	504.962	-6,7
Transactions exécutées	nombre	4.024.150	5.566.169	-27,7
Dépôts et actifs en portefeuille	en milliards d'euros	3,76	6,31	-40,4
Actifs en portefeuille	en milliards d'euros	3,73	6,29	-40,7
dont en fonds	en milliards d'euros	3,73	6,29	-40,7
Dépôts	en milliards d'euros	0,03	0,02	50,0

Evolution du résultat

Après avoir réalisé un résultat en hausse pendant cinq années consécutives – l'exercice 2007 s'étant distingué par une rentabilité particulièrement élevée – nous avons enregistré pour la première fois en 2008 une baisse de notre résultat, compte tenu des conditions économiques générales extrêmement difficiles. Pourtant, nous affichons un résultat consolidé positif. Le résultat consolidé avant impôts selon IFRS s'élève à 11.487 KEUR pour l'exercice 2008, soit 74,8 % de moins que le résultat de l'année précédente (45.515 KEUR). En raison de la situation du marché, nous avons subi au troisième trimestre 2008 des pertes d'évaluation de notre portefeuille de placements financiers pour un montant de 28.083 KEUR. Corrigé de cet effet exceptionnel, le résultat avant impôts pour 2008 s'élève à 39.570 KEUR et montre – à titre de comparaison – que notre rentabilité opérationnelle reste forte. Le bénéfice après impôts et après déduction des intérêts minoritaires (excédent de l'exercice) se chiffrait à 8.359 KEUR et était inférieur de 67,5 % à sa valeur de l'année précédente (25.711 KEUR).

Le résultat par action s'élève à 0,11 euro (0,34 euro l'année précédente).

Distribution de dividende

Le Directoire et le Conseil de surveillance proposeront à l'Assemblée générale, qui aura lieu le 14 mai 2009, de distribuer intégralement le bénéfice consolidé de l'exercice 2008 - déterminé conformément aux IFRS - d'un montant de 8.271 KEUR (25.564 KEUR en 2007). Ceci correspond à un dividende de 0,11 euro par action (0,34 euro par action en 2007). Avec la distribution de ce dividende, la direction de la DAB bank souligne sa rentabilité durable, y compris dans des conditions de marché extrêmement difficiles, ainsi que la continuité de la pratique de distribution de dividende.

Résultat financier

Le résultat financier de 2008 se chiffrait à 28.363 KEUR (contre 36.888 KEUR l'année précédente). Le produit net d'intérêts avant provisions pour risques de crédit a évolué de manière très satisfaisante. En effet, en dépit de la baisse des volumes de dépôts, il est parvenu à augmenter de 27,2 % par rapport à l'année précédente (42.881 KEUR) pour atteindre 54.549 KEUR. Le résultat des opérations boursières découlant du résultat d'évaluation et de réalisation des titres que nous détenons dans notre portefeuille dans le cadre du marché des certificats de fonds de couverture et des obligations DAB est, pour sa part, tombé à -5 KEUR (949 KEUR l'année précédente). Les pertes, réalisées et non réalisées principalement sur des titres détenus dans notre portefeuille et axés sur l'évolution des taux d'intérêt, se chiffraient à -26.181 KEUR (-6.942 KEUR l'année précédente) en raison de la situation difficile sur les marchés. A cet égard, le résultat des placements financiers a été marqué essentiellement par les pertes d'évaluation d'un montant de 28.083 KEUR réalisées au troisième trimestre 2008.

Dotations aux provisions pour risques de crédit

Face à une dotation aux provisions pour risques de crédit de 761 KEUR, nous enregistrons une reprise sur provisions d'un montant de 390 KEUR si bien que, par différence, nous affichons une dotation de 371 KEUR en raison de la chute de tous les indices boursiers importants. Les récupérations sur créances amorties s'élevaient au total à 59 KEUR.

Produit net des commissions

A l'échelle du groupe, le produit net des commissions se chiffrait à 108.419 KEUR en 2008 et était donc inférieur à celui de l'année précédente (142.980 KEUR). Ceci est dû en premier lieu à la baisse significative du nombre de transactions et des encours en portefeuille en raison de la faiblesse des marchés boursiers. En chiffres bruts, les produits des commissions ainsi que les

charges des commissions ont diminué dans un ordre de grandeur quasiment similaire. Le pourcentage élevé des revenus indépendants des transactions dans le résultat global a eu un effet stabilisateur sur le produit net des commissions. Ceci montre que nous sommes bien positionnés, même dans un environnement de marché très difficile.

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation du groupe DAB bank s'élevaient à 129.206 KEUR en 2008, soit une baisse de 8,4 % par rapport à l'année précédente (141.019 KEUR). Cette baisse résulte d'une part des mesures supplémentaires engagées pour réduire les coûts, d'autre part d'un recul des activités d'exploitation. Mesurée à l'évolution des produits d'exploitation totaux (-8,3 %), il apparaît que la baisse des charges générales d'exploitation lui était proportionnelle.

Les charges de personnel, chiffrées à 41.149 KEUR en 2008, sont restées quasiment constantes par rapport à l'année précédente (41.438 KEUR). Nous sommes convaincus que la qualité des services de la DAB bank dépend de manière décisive des collaborateurs dans lesquels nous continuerons à investir. Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles s'élevaient à 9.734 KEUR en 2008 et augmentaient ainsi de 13,2 % par rapport à l'année précédente (8.601 KEUR).

Les autres charges générales d'exploitation sont passées de 90.080 KEUR en 2007 à 78.323 KEUR en 2008, soit une baisse de 13,1 %. Celle-ci était due principalement à la diminution des charges pour la négociation de titres – causée par une baisse du nombre de transactions exécutées – ainsi qu'à une réduction des frais de marketing et de communication.

Résultat avant impôts

Au total, nous avons enregistré un résultat avant impôts de 11.487 KEUR en 2008 (45.515 KEUR en 2007). La DAB bank AG a contribué à ce résultat à hauteur de 66 KEUR (30.731 KEUR en 2007), la direktanlage.at AG pour un montant de 11.017 KEUR (14.618 KEUR en 2007) et la SRQ FinanzPartner AG à hauteur de 404 KEUR (166 KEUR en 2007). Le résultat de la DAB bank AG était marqué essentiellement par les effets d'évaluation négatifs exceptionnels du résultat financier qui se sont manifestés au troisième trimestre 2008 pour un montant de 28.083 KEUR. Compte tenu de l'environnement de marché difficile, les résultats de nos filiales étaient eux aussi inférieurs ou proches du niveau de l'année précédente.

Résultat de l'exercice

Après avoir pris en compte les impôts sur les bénéfices, nous enregistrons un bénéfice consolidé de 8.486 KEUR (25.818 KEUR en 2007). Après déduction des intérêts minoritaires de la SRQ FinanzPartner AG, il en découle un résultat de 8.359 KEUR (25.711 KEUR l'année précédente). Il en ressort un résultat par action de 0,11 euro (0,34 euro en 2007).

Ratio coûts/revenus

Le ratio coûts/revenus pour 2008 s'élève à 91,8 % et dépasse donc sa valeur de l'année précédente (75,6 %). Ceci est dû essentiellement à la baisse disproportionnée des produits par rapport aux charges. Si la situation du marché se normalise, nous prévoyons d'atteindre un ratio coûts/revenus inférieur à 75 %.

A l'échelle du groupe, les revenus s'élevaient au total à 140.693 KEUR en 2008 (186.553 KEUR en 2007) et les charges étaient de 129.206 KEUR (141.019 KEUR en 2007).

Situation patrimoniale et financière

Bilan et évolution des différents postes du bilan

Le total du bilan de la DAB bank s'élevait à 3.866.651 KEUR au 31 décembre 2008 (4.294.645 KEUR en 2007). Cette baisse par rapport à l'année précédente est due essentiellement à un recul des dépôts clients.

Les créances sur la clientèle d'un montant de 268.572 KEUR ont fortement baissé par rapport à l'année précédente (421.402 KEUR). La réserve de dotations aux provisions pour risques de crédit s'élevait à 1.863 KEUR, soit une augmentation de 23,3 %, par rapport à l'année précédente (1.511 KEUR). Tandis que les créances sur les établissements de crédit ont augmenté de 21,6 %, passant de 1.055.324 KEUR en 2007 à 1.282.764 KEUR en 2008, les placements financiers ont reculé de 17,1 %, passant de 2.561.722 KEUR au 31 décembre 2007 à 2.123.224 KEUR le jour de l'arrêté des comptes. Cette évolution s'est accompagnée d'une baisse des dettes sur la clientèle. Celles-ci se chiffraient à 3.261.371 KEUR le jour de l'arrêté des comptes, soit 16,4 % de moins que l'année précédente (3.899.576 KEUR). Le capital subordonné est resté presque identique par rapport à l'année précédente. A la date d'arrêté des comptes, les capitaux propres du groupe s'élevaient à 165.189 KEUR contre 181.881 KEUR l'année précédente. Après distribution du dividende prévu, les capitaux propres du groupe seront encore de 156.918 KEUR.

Contexte juridique

2008 a aussi été marquée par l'application à l'échelle nationale de directives juridiques européennes. Outre des adaptations supplémentaires au sein des structures internes de surveillance suite à la mise en œuvre de la directive de l'UE concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »), il a fallu procéder en 2008 aux préparatifs pour la mise en place d'un système de paiement uniforme à l'échelle de l'UE sur la base de la directive concernant les

services de paiement. L'entrée en vigueur de la nouvelle législation pour la lutte contre le financement du terrorisme et du blanchiment de l'argent – conformément à la 3ème directive européenne concernant la lutte contre le blanchiment de l'argent – s'est accompagnée de la création de nombreuses nouvelles directives formelles dont l'application représente de vrais défis pour le secteur bancaire et ses clients. De plus, d'importantes ressources ont été mobilisées pour les préparatifs techniques et organisationnels nécessaires à la mise en place de l'impôt libérateur sur les revenus des capitaux à partir du 01.01.2009.

Avec l'application de la directive européenne sur le crédit à la consommation dans la législation nationale et la poursuite de la création des bases juridiques pour un système de paiement uniforme, sur la base de la directive concernant les services de paiement, de profondes ingérences juridiques se profileront en 2009. Les démarches engagées mobiliseront en 2009 aussi des ressources conséquentes.

Chiffres clés prudentiels de la DAB bank AG

La DAB bank AG a appliqué pour la première fois à compter du 01.01.2008 les exigences réglementaires stipulées dans le nouvel accord sur les fonds propres « Bâle II » qui a été introduit dans le droit allemand au moyen du « règlement sur la solvabilité des établissements bancaires » (SolvV). La DAB bank AG s'est décidée à appliquer la méthode standard pour la mesure des risques de crédit. Pour la mesure des risques opérationnels, elle a encore utilisé la méthode standard en 2008. En 2009, par contre, elle passera à la méthode de mesure avancée (Advanced Measurement Approach - AMA).

La surveillance des chiffres clés à l'échelle du groupe est désormais assurée uniquement par la société mère de la DAB bank AG, la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich. Ce principe est appliqué conformément au §10a de la loi bancaire allemande (KWG) en relation avec l'article 25 al. 2b du décret allemand réglementant les gros crédits (GroMiKV).

La planification des capitaux propres prudentiels au sein de la DAB bank AG se fait sur la base des fonds propres ainsi que des exigences de fonds propres pour les risques de défaillance, les risques opérationnels et les positions exposées à un risque de marché.

En outre, on procède à une planification du ratio global conf. au « règlement sur la solvabilité des établissements bancaires » (SolvV) en calculant le ratio des fonds propres sur les fonds propres minimum exigés multiplié par 8.

La DAB bank renonce à une gestion active de son capital sur la base du ratio des fonds propres de base étant donné que les capitaux propres se composent essentiellement de fonds propres de base et qu'il n'existe donc qu'un écart minime entre les deux ratios.

On surveille chaque jour que les chiffres clés prudentiels soient respectés, ce qui était le cas tout au long de l'année du rapport.

Les capitaux propres de la DAB bank AG, calculés sur la base du droit commercial allemand, se chiffrent à 95 millions d'euros. Les fonds propres minimum exigés pour le risque de défaillance ont diminué en 2008, passant de 65 millions d'euros à 53 millions d'euros.

Les fonds propres minimum exigés pour le risque opérationnel s'élèvent à environ 17 millions d'euros pour l'exercice 2008 contre environ 16 millions d'euros en 2007, ceux pour les positions exposées à un risque de marché ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente, passant de 0,64 million d'euros en 2007 à 0,58 million d'euros.

Il en résulte, conf. au « règlement sur la solvabilité des établissements bancaires » (SolvV), un ratio global de 10,8 % qui a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (9,3 %). Ce ratio dépasse ainsi encore nettement le taux minimum prudentiel exigé de 8,0 %.

La liquidité d'un établissement de crédit est évaluée au moyen du coefficient applicable d'après la règle prudentielle d'adéquation des liquidités. Celui-ci met la trésorerie disponible au cours d'un mois en rapport avec les obligations de paiement exigibles dans cette période. La liquidité est considérée comme suffisante si la valeur du coefficient se chiffre au moins à 1,0. Pour la DAB bank AG, cette valeur était de 3,08 le 31 décembre 2008 (contre 4,88 l'année précédente), satisfaisant ainsi à l'exigence prudentielle. Cette variation du coefficient résulte en premier lieu d'une réduction de nos placements en titres au profit de placements sur le marché monétaire.

La DAB bank est membre du fonds de garantie des dépôts de la Bundesverband deutscher Banken e.V., Cologne. Grâce à ce fonds, tous les clients de la DAB bank sont assurés actuellement jusqu'à un montant de dépôt de 28,45 millions d'euros.

Nos collaborateurs

En 2008 aussi, nos collaborateurs ont effectué un excellent travail.

Les effectifs du groupe DAB bank ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 704 à 712 collaborateurs ou de 643 à 646 postes. En Allemagne, l'effectif était de 532 collaborateurs à plein temps au 31.12.2008 (527 en 2007) ; en Autriche, la direktanlage.at employait 114 collaborateurs (116 en 2007). L'âge moyen de l'effectif de la DAB bank AG est de 35,2 ans et l'ancienneté moyenne est de 5,2 ans environ. Le salaire des collaborateurs de la DAB bank se compose d'un fixe et d'une partie variable en fonction, d'une part, du résultat et, d'autre part, du rendement fourni. Le montant de la composante variable fluctue en fonction de l'échelon hiérarchique du collaborateur, le personnel qualifié et de direction étant toutefois placé sur le même pied d'égalité.

Les composantes du salaire des membres du Directoire de la DAB bank s'orientent aussi à cette structure. Des informations détaillées sur le salaire des membres du Directoire figurent dans les notes, n°71. La direktanlage.at en Autriche et la SRQ appliquent un système similaire de composante salariale axée sur le rendement fourni et le résultat.

Effectifs¹

		2008	2007	Variation en %
Effectifs (en personnes)	nombre	712	704	1,1
dont Allemagne	nombre	585	579	1,0
dont Autriche	nombre	127	125	1,6
Collaborateurs (à plein temps)²	nombre	646	643	0,5
dont Allemagne	nombre	532	527	0,9
dont Autriche	nombre	114	116	-1,7

¹ Dans le rapport annuel 2007, les effectifs étaient indiqués sans tenir compte des collaborateurs de la SRQ. Les chiffres présentés à l'époque s'élevaient à 693 (collaborateurs) ou 632 (employés à plein temps).

² Nombre de salariés à plein temps, spécifique au pays.

Rapport supplémentaire

A compter du 5 janvier ou 2 février 2009, la DAB bank AG a acquis, sur la base du contrat d'achat déjà conclu avec la SRQ FinanzPartner AG (SRQ) et des accords en découlant en ce qui concerne les droits d'option octroyés, d'autres parts sociales pour un prix d'achat de 3.099 KEUR. La DAB bank AG détient ainsi 81,61 % des parts de la SRQ, ce qui correspond à une valeur comptable de 8.984 KEUR. Cette transaction n'a pas entraîné de frais annexes d'acquisition. Nous ferons figurer désormais en tant que fonds de commerce la différence entre les coûts d'acquisition et les actifs et dettes réévalués au moment de la première consolidation (le 28 février 2007) d'un montant de 6.919 KEUR imputable mathématiquement à la nouvelle quote-part de la DAB bank AG. En ce qui concerne les actifs et dettes de la SRQ acquis au moment de la première consolidation, nous renvoyons à ce sujet à notre rapport annuel 2007, page 124.

Rapport sur les relations avec les entreprises liées

Au 31 décembre 2008, l'UniCredit S.p.A., Rome, Italie, détenait indirectement – par sa participation majoritaire à la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG (HVB), Munich, 76,36 % des parts de la DAB bank AG détenues directement par la HVB. En raison de cette participation majoritaire, la DAB bank AG est une entreprise directement dépendante de la HVB. Les droits de vote associés à cette participation sont attribués à l'UniCredit S.p.A. conformément aux § 21 alinéa 1 et § 22 alinéa 1 phrase 1 numéro 1 de la loi sur la négociation de titres (WpHG). Un contrat de domination n'existe pas. Le Directoire de la DAB bank a par conséquent établi pour l'exercice 2008 un rapport sur les relations avec les entreprises liées (rapport de dépendance) conformément aux directives du § 312 de la loi sur les sociétés par actions (AktG). Ce rapport se termine par la déclaration suivante :

« Notre société a reçu une contrepartie appropriée pour chaque acte juridique énuméré dans le rapport sur les relations avec les entreprises liées selon les conditions qui nous étaient connues aux moments donnés. Aucune autre mesure conforme au § 312 de la loi sur les sociétés par actions n'a été prise ou omise. »

Déclarations d'après le § 315 al. 4 du code de commerce allemand (HGB)

En ce qui concerne les déclarations d'après le § 315 al. 4 du HGB, nous renvoyons à nos explications en annexe.

Rapport de risques

Système de surveillance et de gestion des risques de la DAB bank

Conditions générales de surveillance et de gestion des risques à l'échelle du groupe

La prise délibérée des risques est un élément essentiel de l'activité bancaire. Dégager des revenus d'opérations bancaires n'est en règle générale pas possible sans risque. Parmi les principaux facteurs de succès, on compte de plus en plus la capacité d'un établissement de crédit à identifier les chances et les risques découlant de ses activités et à garantir et préserver, par des processus appropriés de gestion et de surveillance, la situation bénéficiaire positive à long terme ainsi que la capacité à verser des dividendes, et ce en procédant à une mesure différenciée des risques et en tenant compte des ressources en capitaux existantes. Par conséquent, le succès de notre groupe dépend essentiellement de la capacité à identifier, à gérer et à surveiller les risques encourus dans le cadre du déroulement de nos activités.

Une spécificité importante de notre processus de gestion des risques est l'imbrication étroite d'aspects de rentabilité et de risque dans tous les domaines de la DAB bank. Celle-ci dispose d'un vaste système de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques clairement défini qui est intégré dans la gestion bancaire globale ainsi que dans les structures d'organisation correspondantes. Dans le cadre du principe de gestion, les catégories de risque et unités du groupe se voient attribuer un capital-risque assujéti à des exigences de rentabilité découlant du rendement attendu sur le marché des capitaux et devant être générée par les unités respectives. Les collaborateurs de notre groupe d'établissements ont une grande sensibilité aux risques et sont impliqués activement dans la gestion des risques et le contrôle de gestion des risques.

Les douze principes suivants décrivent les principaux éléments de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques de la DAB bank.

▶ Principe I : la direction est responsable de la stratégie de la banque

La direction fixe la stratégie qui tient compte aussi bien de la propension de la banque à encourir des risques que du ratio risque/rendement visé. La stratégie sert également de base au calcul de la capacité de la banque à supporter des risques ainsi qu'à la structure de limites cohérente.

En outre, la détermination des objectifs de la banque est une prérogative de base de la direction et doit être ancrée dans la stratégie. Outre les objectifs fondamentaux, qui sont poursuivis dans les opérations productives de commission, les opérations de crédit et les transactions, la direction adoptera aussi des objectifs concernant la structure de portefeuilles visée sous l'angle risque/rendement et gèrera les activités de la banque au moyen d'indicateurs risque/rendement suivis à l'aide d'instruments de reporting appropriés.

La direction ainsi que les chefs de division sont responsables d'établir des structures organisationnelles en fonction des conditions générales de gestion de risques et de prendre les mesures appropriées pour la mise en œuvre de la stratégie et des directives correspondantes.

▶ Principe II : définition claire de la structure organisationnelle et des processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques

Les tâches et responsabilités de tous les participants au processus de risque, allant de la direction aux collaborateurs en passant par les services et comités, sont clairement définies par une structure organisationnelle appropriée et couvrent toutes les catégories de risques pertinentes pour la DAB bank.

Les supports d'information sont transparents et publiés dans l'ensemble de la DAB bank. Les exigences juridiques concernant la structure organisationnelle sont prises en compte à tous les échelons hiérarchiques. Il s'agit par ex. d'appliquer le principe du double contrôle, de garder la confidentialité des données et des informations et d'éviter les conflits d'intérêt.

▶ Principe III : séparation des fonctions

Dans le cadre du processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques, les trois principes suivants sont respectés pour garantir l'objectivité et éviter aussi les conflits d'intérêt :

1. Indépendance du contrôle de gestion des risques (y compris la responsabilité concernant les méthodes et le contrôle de gestion de la qualité des données pertinentes en termes de risques) par rapport à la gestion des risques.
2. Séparation de la gestion décentralisée de risques individuels et de la gestion centrale de portefeuilles conformément aux exigences minimales en matière de gestion des risques (MaRisk).
3. La réglementation des conditions d'octroi de prêt dans le secteur du crédit est étroitement liée à la séparation des fonctions d'après les risques dans le processus de gestion de risques individuels. A cet égard, la DAB bank a procédé à une répartition judicieuse des tâches entre les services impliqués, en fonction des risques.

▶ Principe IV : forte sensibilité aux risques et culture du risque

Une forte sensibilité aux risques de tous les collaborateurs, même au-delà de leur domaine de compétence respectif, ainsi qu'une culture du risque appropriée à tous les échelons hiérarchiques sont encouragées par une structure organisationnelle et des mesures adéquates, comme des séminaires de formation et des exposés. L'Audit interne vérifie continuellement que la gestion des risques et le système de contrôle de gestion des risques conviennent.

▶ Principe V : fiabilité de la gestion des risques

L'observation des risques est une partie essentielle de toute décision commerciale. Toutes les activités, pouvant conduire à des risques pour la DAB bank, sont gérées par des directives appropriées et – si le risque en question est quantifiable – par des limites adéquates. Pour toute catégorie de risque, des critères, des conditions générales et des directives à appliquer incontestablement, sont définis et pris en compte au niveau opérationnel. Ceux-ci garantissent que toutes les activités à risques se maintiennent dans un cadre prédéfini par la direction et les autorités de contrôle. Les conditions générales et directives sont vérifiées en permanence et transmises aux collaborateurs dans la forme qui convient.

▶ Principe VI : surveillance détaillée des risques et des limites

Un processus uniforme et valable à l'échelle de l'entreprise s'applique à tous les types de risques quantifiables et à tous les secteurs d'activité. Il comprend la mesure et la surveillance permanente des risques en tenant compte des effets de diversification. Les risques quantifiables sont soumis à des limites maximales de pertes qui, après approbation par l'ensemble du Directoire, entrent dans le calcul économique de la capacité de la DAB bank à supporter des risques (capital économique). En l'occurrence, on effectue chaque trimestre une comparaison entre l'utilisation de cette limite globale liée aux types de risques (capital-risque) et les actifs de couverture du risque disponibles.

En cas de dépassement de la limite, un système strict et clairement défini de processus d'indexation veillent à ce que le dépassement de la limite soit rapidement rectifié ou que la limite en question soit adaptée.

Les risques non quantifiables sont analysés et surveillés à court terme sur la base d'une série de critères qualitatifs. En cas d'évolutions incorrectes, des mesures appropriées les corrigent dans le cadre de la gestion des risques.

▶ Principe VII : allocation du capital économique en relation avec les budgets et les limites de risque

L'allocation de capital aux différents types de risques se base sur une analyse du capital-risque économique et est étroitement liée au processus de budgétisation et de limitation des risques. Le capital-risque est réparti entre les types de risques. Ce processus soutient la gestion des activités conformément aux ratios risque/rendement convenus tout en tenant compte de la propension aux risques de la DAB bank. Il est entièrement intégré dans les processus de gestion comme la planification stratégique, la budgétisation et la mesure du rendement.

▶ Principe VIII : communication et compte rendu des risques

Les risques identifiés sont communiqués ouvertement et activement aux services responsables correspondants. En outre, la direction de la DAB bank sera informée en détail et rapidement du profil de risque parmi les différents types de risques ainsi que des pertes et profits sur la base de notre système interne d'informations de gestion. Le Conseil de surveillance reçoit les informations nécessaires pour pouvoir remplir sa fonction de surveillance conformément aux exigences fixées par la loi.

La communication et le compte rendu des risques au sein de la DAB bank sont complétés par la déclaration des risques en dehors de l'entreprise qui s'oriente aux exigences prudentielles et garantit leur respect.

▶ Principe IX : mise à disposition d'un système actuel, complet et sûr d'informations relatives aux risques

Le flux complet et rapide d'informations relatives aux risques, pertinentes et cohérentes en soi, est assuré par les moyens d'information disponibles. Ceci est essentiel pour la gestion et la surveillance appropriées des risques au sein de la DAB bank.

▶ Principe X : soutien de tout le processus de risque par des experts qualifiés

La direction garantit que des experts qualifiés encadrent et soutiennent activement et à court terme tout le processus de risque. La qualification des collaborateurs et l'importance de ce soutien sont adaptées à la complexité et à l'ampleur des risques encourus.

▶ Principe XI : vérification de l'efficacité de la surveillance

Des mécanismes de contrôle appropriés et efficaces ont été mis en place pour tous les processus importants. Ils sont vérifiés et surveillés régulièrement par des collaborateurs impliqués directement ou indirectement dans les contrôles. Les mécanismes de contrôle concernent les réglementations et procédures relatives à l'identification, la mesure, l'analyse et l'évaluation des risques ainsi qu'à la gestion, la surveillance et la signalisation actives de ceux-ci. En outre, l'Audit interne vérifie, en tant qu'instance indépendante des processus, l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques ainsi que le respect des procédures existantes. Ceci garantit tout le fonctionnement et l'efficacité de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques ainsi que des procédures apparentées.

▶ Principe XII : planification en cas d'urgence

Tous les secteurs essentiels de la DAB bank disposent de procédures appropriées, adaptées à l'activité correspondante et documentées pour poursuivre les processus d'activité (planification en cas d'urgence), évitant ainsi une interruption des opérations courantes et minimisant les retards. Au cours de l'exercice écoulé, tous les processus d'urgence nécessaires ont été identifiés de manière centralisée et enregistrés dans une base de données.

Structure de la gestion et de la surveillance des risques et organes compétents

Gestion des risques

Par gestion des risques, on entend la détermination et le développement de la stratégie de risque pour la DAB bank ainsi que sa mise en œuvre opérationnelle par les divisions à risques sur la base des actifs de couverture du risque disponibles. Les différentes divisions mettent en application la stratégie de risque définie, en prenant des risques de manière ciblée et contrôlée tout en étant responsables du résultat. La DAB bank a défini à ce sujet un système de limites détaillé.

Le Directoire de la DAB bank se charge du développement de la stratégie. C'est à lui qu'il incombe de définir et d'établir les principes, les directives, les processus ainsi que les responsabilités du système de contrôle interne de telle manière qu'ils assurent une inscription au bilan rapide et correcte de toutes les transactions et fournissent en permanence des informations fiables sur la situation financière de l'entreprise destinées à une utilisation interne et externe. A cet égard, notre politique de gestion des risques se conforme à notre objectif visant une croissance rentable et l'augmentation de la valeur de l'entreprise tout en essayant de minimiser les risques. Etant donné que la gestion des risques est un élément essentiel de la planification et de l'exécution de notre stratégie, notre politique de gestion des risques est prédéfinie par le Directoire.

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de risques et des directives du Directoire a lieu dans les différents secteurs d'activité ainsi qu'au sein du comité de crédit et de placement.

Les unités organisationnelles responsables de la gestion des risques sont séparées des divisions subordonnées (liquidation, contrôle de gestion des risques et comptabilité) sur le plan de l'organisation et des fonctions à l'échelle du groupe.

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie en matière de risques de crédit est effectuée dans les différentes unités opérationnelles et par le comité de crédit. Les engagements de crédit à partir de deux millions d'euros sont décidés par le comité de crédit. Actuellement, celui-ci se compose de huit membres dont fait aussi partie l'ensemble du Directoire. Conformément aux exigences minimales de l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire (BaFin) relatives à la gestion des risques (MaRisk), le comité est structuré de telle manière que l'instance de back office chargée de l'octroi de prêt ne puisse pas être mise en minorité. En outre, seuls sont approuvés les engagements correspondant à la stratégie de la DAB bank en matière de risques de crédit, que la direction a déterminée sur la base d'une analyse de la situation initiale en matière de politique commerciale en tenant compte de la capacité de l'établissement de crédit à supporter des risques.

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de liquidité est effectuée dans les différentes unités opérationnelles et par le comité de placement. Celui-ci est finalement responsable de l'orientation de la stratégie de liquidité et de placement. Cet organe, qui siège en règle générale une fois par semaine, se compose de l'ensemble du Directoire ainsi que du chef de la division Finances & Contrôle de gestion. Le comité de placement compare la composition du portefeuille de placements et le développement actuel aux objectifs fixés et procède, le cas échéant, à un ajustement. En outre, il délibère sur le développement du résultat financier – qui se compose du produit net d'intérêts, du résultat des opérations boursières et du résultat des placements financiers – ainsi que sur les mesures de gestion de ce résultat. Enfin, il garantit que la DAB bank dispose à tout moment de liquidités suffisantes.

Contrôle de gestion des risques

Le Contrôle de gestion des risques est une division centrale qui se charge de la transparence des résultats et des risques au sein de la DAB bank. Il est notamment responsable de l'identification, de l'analyse, de la mesure, de la limitation et de la surveillance des risques de la banque, de l'information appropriée du Directoire ainsi que de la surveillance et de l'actualisation des paramètres et modèles de risque. De plus, le Contrôle de gestion des risques est chargé, à l'échelle du groupe, de la définition, de la quantification, de l'agrégation et de la surveillance des capitaux risques et de leur utilisation ainsi que de l'application de standards uniformes du groupe en tenant compte des exigences prudentielles et fixées par la loi.

Le Contrôle de gestion des risques est notamment responsable de répertorier à l'échelle du groupe les types de risques Risque du marché, Risque de contrepartie et de l'émetteur et Risque commercial ainsi que des risques non quantifiables de la DAB bank.

Sur le plan fonctionnel et organisationnel, le Contrôle de gestion des risques est indépendant du marché et est rattaché au chef de la division Finances & Contrôle de gestion, qui surveille directement le risque opérationnel et les risques d'illiquidité.

Audit interne

La DAB bank AG veille à disposer de procédures de contrôle internes appropriées au sein de sa structure consolidée. Ces procédures comprennent à la fois le système de contrôle interne (IKS) dépendant des processus et la division Audit interne (surveillance indépendante des processus).

En tant que service interne à l'entreprise et par mandat du Directoire, l'Audit interne contrôle et évalue l'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne en particulier et la régularité de tous les processus et activités de la DAB bank en général. L'Audit interne exécute également des tâches de conseil et d'accompagnement de projets en préservant son indépendance et en évitant tout conflit d'intérêts.

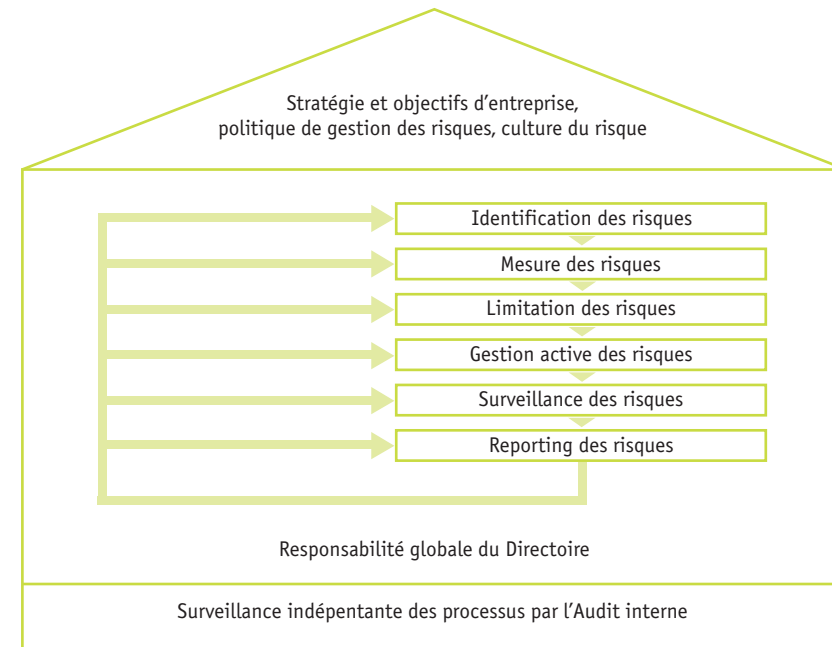
Conformément aux exigences minimales de l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire relatives à la gestion des risques (MaRisk), tous les processus et activités de la DAB bank – même s'ils sont externalisés – sont contrôlés à des intervalles appropriés, en principe tous les trois ans. En cas de risques particuliers, un contrôle au moins annuel est requis. Toutes les activités de l'Audit interne sont orientées dans un sens préventif afin d'éviter que la banque et ses clients n'encourent des dommages et pour optimiser l'efficacité et la rentabilité des opérations commerciales.

Les éléments faisant l'objet d'audits internes sont déterminés par un plan d'audit mis à jour chaque année et tenant compte du degré de risque des processus.

Afin de garantir une surveillance complète de l'entreprise, les divisions Audit interne de la DAB bank AG, de la direktanlage.at AG et de la SRQ AG coopèrent sous la direction compétente de la division Audit interne de la DAB bank AG.

Description du processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques

Le diagramme ci-dessous décrit le processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques de la DAB bank qui est applicable à tous les types de risques et divisions du groupe.



La détermination de la stratégie, des objectifs d'entreprise et de la politique de gestion des risques entre dans le domaine de compétence et de responsabilité de la direction, après consultation du Conseil de surveillance.

La stratégie et la politique de gestion des risques de la DAB bank prévoient un rapport équilibré entre risque et rendement et établissent les bases de l'interaction entre les divisions opérant sur le marché et la division Contrôle de gestion des risques. La politique de gestion des risques décrit ainsi la réalisation des objectifs d'entreprise dans les divisions spécialisées ou unités opérationnelles correspondantes en tenant compte des risques en résultant. De nouveaux facteurs de risque/produits/marchés sont examinés et approuvés dans le cadre d'un processus défini. L'approbation incombe à la direction.

La culture du risque constitue la condition générale pour une mise en œuvre réussie de la stratégie et par conséquent de la politique de gestion des risques. En font aussi partie l'allocation des ressources en fonction des risques, le système de rémunération, le système d'évaluation professionnelle, la sélection du personnel, la promotion des collaborateurs, la communication en entreprise et les mécanismes de sanction.

- ▶ Allocation des ressources en fonction des risques : en vertu d'une répartition uniforme des compétences entre tous les échelons de qualification pour promouvoir la culture du risque, tous les nouveaux collaborateurs se voient signaler de manière générale, dans le cadre d'une réunion d'initiation, tous les risques possibles ainsi que les dangers en résultant. Les collaborateurs qui exécutent, dans le cadre de leur activité, des opérations pour le propre compte de la banque sont en relation étroite avec le Contrôle de gestion des risques et sont informés régulièrement de ceux-ci.
- ▶ Système de rémunération : en principe, le salaire d'un collaborateur se compose d'une partie fixe sur 12 mois et d'une partie variable fluctuant en fonction de l'échelon hiérarchique et du domaine de compétence.

- ▶ Système d'évaluation professionnelle : l'évaluation professionnelle de chaque collaborateur est effectuée en principe par son supérieur immédiat. Le service Ressources humaines est chargé du système d'évaluation professionnelle.
- ▶ Sélection du personnel : les postes à pourvoir sont toujours signalés par voie d'affiches et sont pourvus par du personnel qualifié en conséquence. La qualification est évaluée à l'aide d'un profil de compétences uniforme à l'échelle du groupe.
- ▶ Promotion des collaborateurs : une partie de l'évaluation professionnelle consiste à identifier les forces et les potentiels du collaborateur, à définir les interventions nécessaires et à les mettre en œuvre en conséquence. On a recours pour cela à des mesures de qualification internes et externes.
- ▶ Communication en entreprise : la communication des risques au sein de l'entreprise est structurée de telle manière que les divisions compétentes puissent reconnaître la nécessité d'intervenir et prendre des mesures appropriées.

Le processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques de la DAB bank se divise en étapes indépendantes des types de risques indiquées ci-dessous :

Identification des risques

L'identification des risques désigne l'analyse continue des sources de risques ainsi que le classement des risques identifiés dans les types de risques appropriés (profil de risque). De nouveaux risques jusque-là non identifiés peuvent résulter par exemple d'une modification de l'environnement commercial ou du développement et de l'introduction de nouvelles combinaisons produit/marché. Si les risques nouvellement identifiés devaient ne pas se

laisser classer dans le profil de risque existant jusque-là, celui-ci doit être complété en conséquence. Un ajout au profil de risque ou un élargissement de ce dernier doit dans tous les cas être approuvé par tous les services concernés afin que ceux-ci puissent procéder aux adaptations éventuellement nécessaires de la gestion des risques et du système de contrôle de gestion des risques.

Mesure des risques

L'évaluation quantitative et/ou qualitative des risques a lieu dans le cadre de la mesure et de l'analyse des risques. Les méthodes appliquées pour l'évaluation des risques sont soumises aux standards de risque valables à l'échelle de l'entreprise afin de garantir la cohérence et l'adéquation au sein de la DAB bank. La mesure des risques incombe au Contrôle de gestion des risques.

Limitation des risques

Dans le cadre de la limitation des risques, des systèmes et des procédures appropriés aux risques sont développés pour limiter ceux-ci. Pour les risques quantifiables, l'indication de montants limites est nécessaire. Il faut s'assurer que toutes les opérations de trading et de crédit soient imputées le plus rapidement possible (au moins le jour même) sur les limites correspondantes et que chaque opérateur ou responsable de la division « Marché » soit informé à court terme des limites pertinentes pour son champ d'activité et de leur utilisation actuelle. En ce qui concerne les types de risques non quantifiables, la propension au risque est documentée par des explications appropriées. Toutes les limites sont déterminées dans le cadre du calcul de la capacité de l'établissement à supporter des risques, conformément aux exigences minimales en matière de gestion des risques (MaRisk), et leur conformité avec les capitaux propres de la banque est évaluée au moyen de structures de limites uniformes (décomposées jusqu'au niveau de limites pour risques individuels). La limitation des risques incombe au Contrôle de gestion des risques.

Gestion des risques

Dans le cadre de la gestion des risques, des stratégies et des décisions appropriées pour limiter les risques sont prises sur la base des informations disponibles relatives aux risques, la gestion des risques pouvant toutefois être effectuée de manière active ou passive. La gestion active des risques utilise des instruments appropriés pour limiter les risques (par ex. diversification des risques, transfert des risques, prévention des risques) afin d'influencer le ratio risque/rendement aussi bien au niveau des transactions individuelles que des portefeuilles. Le but de la gestion passive des risques est d'influencer les causes de risque, aussi bien au niveau des transactions individuelles que des portefeuilles en appliquant des stratégies évitant ou diminuant le risque (par ex. en limitant certains volumes ou risques ou en fixant des conditions plus avantageuses pour les nouvelles opérations). La gestion des risques incombe aux divisions Marché/Ventes ainsi qu'à la direction.

Surveillance des risques

La surveillance des risques comprend la surveillance continue des limites de risque à tous les niveaux de limitation de risques quantitatifs, la vérification du profil de risque général ainsi que le contrôle qualitatif de tous les types de risques. Pour les risques opérationnels, les responsables concernés procèdent à une vérification régulière des systèmes, des processus, des produits et des activités relativement aux risques potentiels pour les opérations courantes. La surveillance des risques incombe au Contrôle de gestion des risques.

Reporting des risques

Les décideurs – le Directoire, les responsables de divisions/d'unités concernés, les personnes compétentes – ainsi que le Conseil de surveillance reçoivent le plus rapidement possible les informations pertinentes en termes de risque. De telles informations comprennent aussi bien des comptes rendus réguliers que des notifications individuelles signalant des risques pour des raisons spéciales et/ou pour cause d'événements particuliers. Outre le compte rendu interne de la DAB bank, la signalisation des risques comprend aussi l'information des organes externes de surveillance tels que l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire (BaFin) et la Banque Fédérale d'Allemagne. Dans le cadre de contrôles externes effectués par des commissaires aux comptes, les informations nécessaires concernant les risques sont également mises à disposition. Le reporting des risques incombe au Contrôle de gestion des risques.

Le Directoire de la DAB bank assume l'entière responsabilité du processus de risque décrit. En outre, il garantit que les instruments nécessaires à la surveillance des risques – notamment dans le cadre d'un concept de reporting efficace et adapté au système de limites – soient conçus en tenant compte de l'exigence de rentabilité.

Tandis que la direction, les responsables de la gestion des risques et les responsables du contrôle de gestion des risques sont impliqués directement dans le processus de gestion des risques et de contrôle de gestion des risques, l'Audit interne surveille tout le processus de manière indépendante. Il examine, dans le cadre de contrôles réguliers, la régularité et la fiabilité de ce processus de risque.

Définition des catégories de risques pertinentes

Catégories de risques pertinentes

Au sein de la DAB bank, nous distinguons les catégories de risques suivantes :

- ▶ Risque de défaillance
- ▶ Risque du marché
- ▶ Risque opérationnel
- ▶ Risque de réputation
- ▶ Risque d'illiquidité
- ▶ Risque commercial
- ▶ Risque stratégique

D'autres catégories de risques ne sont pas pertinentes pour la DAB bank.

Risque de défaillance

Le risque de défaillance décrit le risque de perte de valeur suite à la défaillance ou à la dégradation de la cote de crédit de clients ou de contreparties. Chez la DAB bank, il comprend le risque classique de crédit, le risque de contrepartie et de l'émetteur ainsi que le risque souverain.

Le risque de crédit englobe les pertes de valeur possibles sur le marché du crédit commercial. Ce risque est pris en compte par la constitution de provisions pour risques de crédit.

Le risque de l'émetteur désigne le risque de perte de valeur de titres ou celui de non-exécution de droits découlant de titres suite à la dégradation de la cote de crédit de l'émetteur ou à la défaillance de ce dernier.

Le risque de contrepartie comprend le risque de non-règlement et de réapprovisionnement. Il y a risque de non-règlement lorsque la contrepartie manque à ses obligations de livraison ou de paiement alors que la banque a déjà honoré son engagement. Un risque de réapprovisionnement apparaît dans toutes les opérations au cours desquelles la date de conclusion de la transaction et celle de son règlement divergent. Le risque est alors qu'un engagement de la banque doive être couvert à des conditions éventuellement défavorables sur le marché, du fait de la défaillance de la contrepartie.

Le risque souverain désigne le risque de pertes de valeur en raison de restrictions ou d'interdictions de transfert/de conversion ou autres mesures souveraines du pays de l'emprunteur (risque de transfert). Un risque souverain existe lors de transactions transfrontalières en devise étrangère. En outre, le risque souverain prend aussi en compte le risque de défaillance de gouvernements souverains et de banques centrales.

Risque du marché

Le risque du marché décrit le risque d'une perte de valeur en raison de variations des prix du marché ou de paramètres influant sur les prix. Les paramètres généraux de risque du marché sont des facteurs qui sont influencés par des aspects macroéconomiques, géopolitiques et autres éléments liés au marché – et ce, quel que soit l'instrument ou le titre. Ils comprennent les variations de niveau, de pente ou de forme des courbes de rendement (taux d'intérêt), le niveau d'indices boursiers, les taux de change, les prix de l'énergie, des métaux et des matières premières et le niveau général des écarts de

crédit (credit spreads) ou la prime de risque devant être versée comme différence de rendement par rapport au taux d'intérêt d'un investissement sans risque. Chez la DAB bank, le risque du marché comprend le risque lié aux variations des taux d'intérêt, celui lié aux variations du cours des actions et enfin le risque lié aux opérations en devises étrangères.

La DAB bank classe aussi le risque d'illiquidité du marché dans le risque du marché. On entend par risque d'illiquidité du marché le risque que certains engagements du portefeuille de la banque ne soient pas réalisables sans variations de valeur significatives au cours d'une période donnée.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de pertes dues à des processus internes erronés, à une erreur humaine, à des défaillances techniques ou à des événements externes. Cette définition comprend aussi les risques juridiques, mais pas les risques stratégiques ni les risques de réputation.

Risque de réputation

Il y a risque de réputation lorsqu'une publicité négative concernant la pratique et les relations commerciales de la banque porte préjudice, à tort ou à raison, à la confiance placée dans l'intégrité de l'établissement.

Risque d'illiquidité

La liquidité désigne tous les moyens de paiement dont dispose une banque. Une entreprise est considérée comme solvable lorsqu'elle peut satisfaire à tout moment à des exigences de remboursement de capital et à des besoins

de refinancement parce qu'elle dispose de liquidités suffisantes ou a librement accès à des sources de refinancement. Le risque d'illiquidité est donc le risque que la banque ne puisse pas satisfaire dans les délais et/ou de manière suffisante aux exigences de remboursement de capital à son égard ou à ses besoins de refinancement et, de ce fait, devienne éventuellement insolvable ou ne puisse garantir sa liquidité qu'au prix de dépenses accrues.

Risque commercial

Le risque commercial est l'écart possible entre la valeur réelle d'une entreprise et la valeur attendue en raison de variations imprévues des marges et/ou des volumes d'activité. Les risques commerciaux peuvent résulter avant tout de la nette dégradation des conditions du marché, de changements de la position concurrentielle ou du comportement de la clientèle mais aussi de modifications des conditions générales juridiques.

Compte tenu de la grande dépendance des revenus vis-à-vis des transactions, nous entendons par risque commercial notamment le fait que des revenus et charges prévus, découlant de transactions, ne puissent pas être générés suite à la dégradation des conditions de marché et de concurrence.

Risque stratégique

Le risque stratégique apparaît lorsque la direction ne reconnaît pas à temps ou n'évalue pas correctement des évolutions et des tendances importantes dans le secteur bancaire. Ceci peut par conséquent déboucher sur des décisions de principe qui s'avèrent, ex post, désavantageuses en ce qui concerne la réalisation des objectifs d'entreprise à long terme et sont en partie difficilement réversibles.

Méthodes de gestion des risques

L'identification et l'évaluation détaillées et correctes des risques constituent la base de la gestion des risques auxquels la DAB bank est exposée. Des méthodes quantitatives et qualitatives sont utilisées pour déterminer de manière adéquate, complète et cohérente le profil de risque de la DAB bank.

Les procédures appliquées chez la DAB bank pour l'identification, la mesure et l'analyse des risques sont en conformité avec les standards du groupe UCG afin de garantir l'adéquation et la cohérence des procédures aussi bien au sein de la DAB bank que du groupe :

- ▶ Les limites de risque s'orientent dans la mesure du possible au potentiel de perte.
- ▶ Les pertes attendues et le risque de pertes inattendues sont calculés à l'aide de méthodes statistiques qui sont toujours actualisées.
- ▶ La validité de toutes les méthodes statistiques utilisées est constamment vérifiée par ce qu'on appelle un « backtesting ».
- ▶ La gestion des risques et le contrôle de gestion des risques travaillent en coopération et mettent leur savoir respectif au service du développement de standards appropriés pour la quantification des risques à l'échelle de la banque.

Les risques non quantifiables sont analysés à l'aide d'une série de critères qualitatifs qui ont été sélectionnés au moyen de procédures appropriées et font l'objet d'une surveillance sévère.

Les concentrations de risques sont prises en compte et gérées activement dans nos modèles de risque. Au cours de l'exercice 2008, aucune concentration de risques notable en ce qui concerne les différentes catégories de risques n'est apparue.

Développement de la surveillance et de la gestion des risques

Nos méthodes de mesure et de surveillance des risques sont soumises à un processus permanent de développement et d'amélioration. Celui-ci résulte aussi bien de nos propres exigences élevées en matière de qualité que des exigences accrues fixées par la loi – notamment par le droit de surveillance – dont nous tenons compte.

Gestion du capital-risque

Adéquation du capital économique et capacité à supporter des risques

L'objectif de notre gestion du capital-risque est d'optimiser l'allocation des capitaux propres disponibles dans l'optique du rapport risque/rendement et de garantir à tout moment la capacité de la DAB bank à supporter des risques.

Par actifs de couverture du risque, nous entendons les ressources figurant au passif du bilan et dont nous disposons pour combler les pertes. Les actifs de couverture du risque désignent le potentiel financier de la banque à absorber des pertes imprévues. Ils sont constitués de composantes de ressources de capitaux et de résultat qui sont à la disposition de la banque pour couvrir des risques se concrétisant.

Une distinction est faite entre les capitaux propres et les capitaux d'emprunt dans les critères de définition appliqués pour le calcul des actifs de couverture du risque.

Les actifs de couverture du risque de la DAB bank AG s'élevaient à 296,84 millions d'euros en fin d'année 2008 (contre 199,02 millions d'euros l'année précédente). Avec un capital-risque agrégé de 188,73 millions d'euros, il en résulte, pour la DAB bank AG, un taux d'utilisation des actifs de couverture du risque de 63,58 %. A partir de 2008, la DAB bank doit tenir compte des réserves latentes dans les actifs de couverture du risque conformément aux standards du groupe. En outre, elle a intégré entièrement la SRQ FinanzPartner AG dans sa gestion du capital-risque en 2008.

Le capital-risque requis à l'avenir par les secteurs d'activité est établi, en étroite interaction entre la division Contrôle de gestion des risques et les unités opérationnelles, dans le cadre du processus annuel de planification, en tenant compte des actifs de couverture du risque, des potentiels de risques calculés et de la politique actuelle de gestion des risques, avant d'être adopté par le Directoire. Les chiffres du capital-risque sont inclus dans les instruments de gestion et de reporting de la banque. Une comparaison des chiffres prévus et des chiffres réels est effectuée chaque trimestre puis communiquée au Directoire.

Le capital-risque agrégé est soumis chaque trimestre à une analyse de la capacité de la banque à supporter des risques ; pour cela, on le compare aux actifs de couverture du risque dont nous disposons en tenant compte des effets de diversification.

A la fin de l'exercice du rapport, les potentiels de risque et l'utilisation des limites définies se présentaient de la manière suivante pour les trois sociétés du groupe :

en millions d'euros au 31.12.	Capital- risque 2008	Besoins en capital- risque 2008	Utilisation 2008	Capital- risque 2007	Besoins en capital- risque 2007	Utilisation 2007
Risque du marché						
Allemagne	57,50	47,73	83,01%	19,50	11,19	57,38%
Autriche	5,50	3,97	72,18%	15,00	8,76	57,40%
Risque de défaillance						
Allemagne	125,00	74,05	59,24%	90,00	59,92	66,58%
Autriche	10,00	3,67	36,70%	5,00	1,18	23,60%
Risque commercial						
Allemagne	60,00	32,42	54,03%	54,00	42,37	78,64%
Autriche	7,50	5,63	75,07%	6,00	6,95	115,83%
Risque opérationnel						
Allemagne	17,00	16,81	98,88%	16,50	15,75	95,45%
Autriche	4,00	3,26	81,50%	2,50	2,23	89,20%
Risque inhérent à la participation						
Allemagne	2,00	1,19	59,50%	1,00	0,91	91,00%
Autriche	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%

Coefficients de performance basés sur le capital

La gestion active du capital a pour but d'optimiser le profil risque/rendement du groupe. Nous évaluons les trois entreprises du groupe d'après leur résultat en tenant compte de leur contribution au risque. Pour cela, le Contrôle de gestion des risques mesure la part relative des sociétés du groupe dans le risque encouru par le groupe. Des capitaux propres sont attribués à chaque société du groupe en fonction de la part relative de la société en question dans le risque global du groupe.

La division Contrôle de gestion des risques effectue ces analyses chaque trimestre et rend compte des résultats au Directoire de la DAB bank et au Conseil de surveillance.

Catégories de risques en détail

Risque de défaillance

Gestion des risques

La gestion du risque de défaillance repose sur un concept intégré de principes clairement définis, de structures de compétences et de procédures d'évaluation des risques.

En ce qui concerne le risque de crédit, la séparation fonctionnelle et disciplinaire du marché et du back-office est assurée, sur le plan organisationnel, à tous les niveaux des divisions de la DAB bank octroyant le crédit. Compte tenu de cela et en raison de nos connaissances professionnelles spécifiques aux branches d'activité, aux produits et aux pays, la grande qualité de la décision concernant le crédit – et donc la décision concernant la prise de risque – est garantie à tout moment.

Le risque de contrepartie et de l'émetteur résulte exclusivement de nos activités de placement. La gestion du risque de contrepartie est assurée en conséquence par le comité de placement et la division b-to-b.

Les risques souverains jouent dans l'ensemble un rôle secondaire chez la DAB bank. Des risques souverains peu importants surviennent aussi bien dans les opérations de crédit que de placement. Leur gestion incombe donc aux responsables des portefeuilles correspondants.

Surveillance des risques

Pour calculer notre risque de crédit, nous utilisons aussi bien des critères quantitatifs que des facteurs qualitatifs. La surveillance des risques de défaillance découlant de transactions (risques de contrepartie, risques de l'émetteur et risques souverains) est effectuée via un système uniforme de

limites qui limite le potentiel de perte découlant de risques de défaillance liés aux transactions. Les limites de risque sont approuvées au moins chaque année par le Directoire et ne doivent pas être dépassées.

Dans la logique de limitation des risques de défaillance de la DAB bank, on fait en principe la différence entre :

les limites de « Credit-Value-at-Risk » qui sont déterminées par le concept ▶ de capacité de la DAB bank à supporter des risques. Le risque de défaillance devant être comparé à ces limites est calculé chaque trimestre à l'aide du modèle de portefeuille de la HVB. L'utilisation de ces limites fait l'objet d'un compte rendu trimestriel.

les limites de volume ou d'équivalence-risque qui sont définies pour les ▶ émetteurs, les contreparties et les pays ; le calcul des risques de l'émetteur et de contrepartie est effectué chaque jour ouvrable bancaire, celui des risques souverains chaque mois. Un compte rendu mensuel fait état des limites et des taux d'utilisation de celles-ci.

Lorsque des limites de risque de contrepartie et de l'émetteur sont dépassées, on enclenche immédiatement un processus d'indexation et on surveille les mesures prises pour réduire les positions affectées à un niveau s'inscrivant dans les limites définies.

Le système de limites de la DAB bank a pour but d'empêcher une augmentation involontaire et incontrôlée de nos positions exposées aux risques. Sitôt conclue, chaque transaction est enregistrée immédiatement et imputée rapidement sur la limite correspondante. Dans le risque de contrepartie, ceci s'applique aussi bien au risque de réapprovisionnement qu'au risque de non-règlement. De cette manière, chaque trader peut procéder à un contrôle actuel des limites et le contrôleur des risques à une surveillance immédiate des limites consenties par contrepartie ou émetteur.

La direction est informée chaque mois de l'évolution des risques de contrepartie, de l'émetteur et des risques souverains ainsi que de l'utilisation des limites établies pour ces risques.

Mesure des risques

Pour la mesure et la gestion quotidiennes des risques, nous quantifions les risques de contrepartie, ceux de l'émetteur et les risques souverains en fonction du type de risque et de produit à l'aide des valeurs vénales, des valeurs nominales ou de valeurs forfaitaires.

Pour le calcul trimestriel du risque de défaillance, la DAB bank utilise un modèle de risque de défaillance développé par la HVB pour mesurer et évaluer à l'échelle mondiale les risques de crédit et de contrepartie dus à des défaillances. Ce modèle est mis en oeuvre sur une plateforme informatique qui, sur la base des paramètres d'entrée et des données utilisés, permet un calcul cohérent de la « Credit-VaR » et des besoins en capitaux conformément aux dispositions réglementaires de Bâle II.

Lors de la mesure du risque de défaillance, nous faisons la différence entre la perte attendue et la perte inattendue (« Credit-Value-at-Risk »). La perte attendue correspond à la perte due à la défaillance découlant du portefeuille de crédit actuel, à laquelle il faut s'attendre dans les douze prochains mois en tenant compte des notations et des garanties disponibles. Pour le calcul de la perte attendue, on procède – comme d'après Bâle II – à une estimation du volume d'activité en cas de défaillance (« exposition en cas de défaillance »). Pour le risque de crédit et le risque souverain, le calcul de cette valeur correspond au montant qui serait utilisé le jour de la clôture des comptes. Pour cela, on prend en compte les divers degrés de risque de différents types de crédit.

Les hypothèses de paramètres pour le calcul de l'exposition en cas de défaillance et la quantification d'un taux de perte dans ce cas se basent sur des valeurs moyennes statistiques de longue date résultant des défaillances et des pertes recensées au sein de la banque ainsi que de valeurs de référence externes.

La « Credit-Value-at-Risk » (perte inattendue) établit l'écart négatif maximal entre la perte réelle et la perte attendue, lequel, avec une probabilité de 99,97 %, ne sera pas dépassé au cours des douze prochains mois. En tenant compte des effets de portefeuille, un capital-risque est alloué comme tampon de sécurité pour couvrir ce potentiel de perte.

Analyse de la solvabilité

La détermination fiable des probabilités de défaillance est d'une importance capitale aussi bien pour la décision d'octroi de crédit que pour le modèle interne de risque de défaillance, la DAB bank recourt au système de notation utilisé au sein du groupe UCG. Ce système est optimisé en permanence à l'aide de méthodes statistiques modernes, afin de garantir la plus grande précision possible et la qualité maximale des prévisions concernant la probabilité de défaillance d'un client.

Au bout du compte, la notation (rating ou scoring) conduit à un classement dans une catégorie de cote de crédit sur une échelle comprenant dix niveaux. Dans le cas de certains procédés, on opère une différenciation plus précise en distinguant trois sous-catégories au sein d'une même catégorie de cote de crédit.

Les processus de notation (rating et scoring) sont soumis à un contrôle permanent. Ils sont validés chaque année et, si nécessaire, recalibrés ou fondamentalement remaniés. Un contrôle régulier de tous les processus de rating est ainsi garanti.

L'obligation de notation existe indépendamment de l'obligation de publication en vertu du §18 de la loi bancaire allemande (KWG). La cote de crédit doit être déterminée au moins une fois par an sur la base de documents actuels la concernant. En cas d'importants bouleversements économiques ou de modifications de l'engagement pertinentes en termes de risque, une actualisation de la notation doit être rapidement effectuée, à moins d'un an. Un tableau de conversion permet de comparer les notations externes d'émetteurs aux notations internes. Pour cela, on utilise les notations des principales agences de rating.

Garanties et gestion des garanties

Conformément aux principes généraux d'octroi de crédit de la banque, la gestion de garanties suit un ensemble de règles qui prévoit, pour commencer, la formulation d'une stratégie. Lors de l'acceptation de garanties de crédits fournies par nos clients ou des donneurs de garantie, on accorde une importance particulière à la force exécutoire de l'accord de garantie sur le plan juridique.

Différentes activités de surveillance, la saisie de défaillances concernant des garanties ainsi que des analyses régulières (sur les concentrations de risques par exemple) complètent cet ensemble de règles.

Evolution du risque de défaillance en 2008

L'année 2008 a été marquée de manière décisive par les turbulences déclenchées sur les marchés financiers internationaux par la crise des subprimes et qui se sont aggravées vers la fin du troisième trimestre. Un apaisement des tensions sur les marchés n'est toujours pas prévisible. Cette situation exige donc aussi de la part de la DAB bank une surveillance et une gestion cohérentes des risques de défaillance. Mais la DAB bank n'a finalement pas réussi à échapper aux effets de la crise des marchés financiers, en particulier au troisième trimestre.

Les fortes modifications des paramètres de risque ainsi qu'un élargissement des positions à prendre en compte dans la gestion des risques de défaillance ont entraîné une augmentation significative de l'utilisation de la limite de risque de défaillance par rapport à 2007.

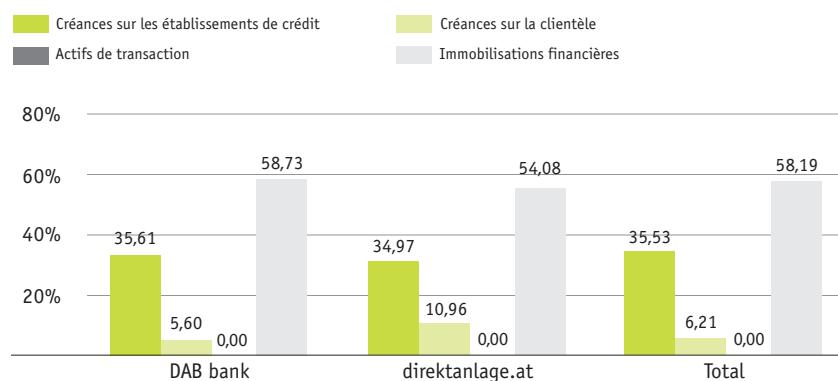
Le risque de défaillance de la DAB bank se compose des créances découlant des excédents de dépôts sur les retraits ainsi que du portefeuille de crédits clients. Les placements des excédents de dépôts sur les retraits correspondent en règle générale à des créances bancaires dans des placements sur le marché monétaire et dans des titres obligataires. Les risques de défaillance inhérents au portefeuille de transactions de la DAB bank pour propre compte et pour ses clients au 31 décembre 2008 sont présentés dans le tableau suivant sur une base agrégée :

Risque de défaillance

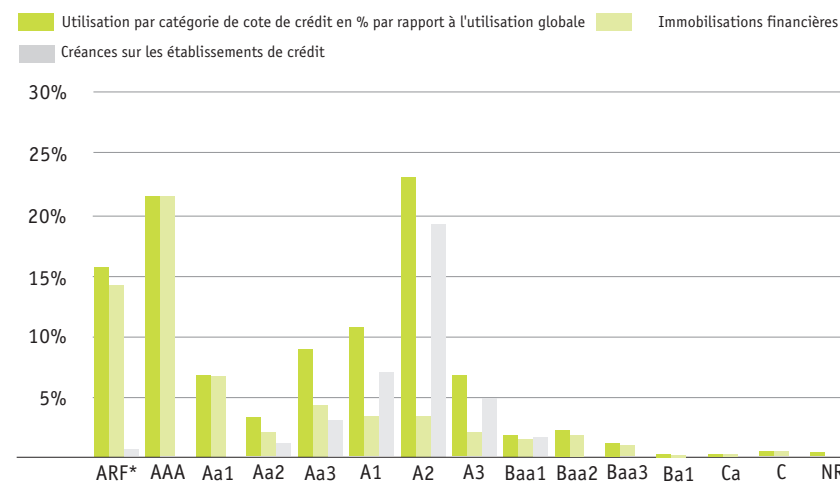
en millions d'euros au 31.12.	2008	2007
Allemagne		
Credit VaR	74,05	59,92
Limite	125,00	90,00
Utilisation	59,24%	66,57%
Autriche		
Credit VaR	3,67	1,18
Limite	10,00	5,00
Utilisation	36,70%	23,60%

Aucune garantie avalisant le portefeuille de crédits clients de la DAB bank n'est échue ou n'a été réajustée à la baisse. Seuls les titres pouvant être vendus à tout moment sur le marché sont acceptés à titre de garantie.

Répartition de l'encours total de risques par type de produits



Répartition de l'utilisation découlant des opérations pour propre compte (groupe DAB bank) par catégorie de cote de crédit



*sans risque de défaillance

Répartition de l'encours total de risques par catégorie de rating

Utilisation par catégorie de cote de crédit en % par rapport à l'utilisation globale	ARF	AAA	Aa1	Aa2	Aa3	A1	A2	A3	Baa1	Baa2	Baa3	Ba1	Ca	C	NR
Utilisation par catégorie de cote de crédit en % par rapport à l'utilisation globale	15,75	21,92	6,22	2,87	8,20	10,19	22,95	6,91	1,39	1,88	0,90	0,10	0,12	0,50	0,10
Immobilisations financières	14,78	21,92	6,19	1,86	4,51	3,34	3,37	1,98	0,64	1,88	0,90	0,10	0,12	0,50	0,00
Créances sur les établissements de crédit	0,97	0,00	0,03	1,01	3,69	6,85	19,58	4,93	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10

Les tableaux suivants fournissent notamment des informations détaillées concernant les valeurs nominales et vénales de toutes les opérations sur des produits dérivés de la DAB bank.

Opérations sur marchés dérivés au 31 décembre 2008

en k€	Montant nominal			Somme	Valeurs vénales	
	Durées résiduelles				positives	negatives
	jusqu'à 1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans			
Opérations sur taux d'intérêt	7.832	-	-	7.832	703	703
Produits OTC (de gré à gré)	-	-	-	-	-	-
Opérations négociées en bourse						
Contrats à terme de taux d'intérêt	7.832	-	-	7.832	703	703
Options sur contrats à terme de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Opérations sur devises	121.914	4.549	4.059	130.522	8.065	7.972
Produits OTC (de gré à gré)						
Opérations de change à terme	121.914	4.549	4.059	130.522	8.065	7.972
Options de change						
- achats	-	-	-	-	-	-
- ventes	-	-	-	-	-	-
Autres contrats de change	-	-	-	-	-	-
Opérations négociées en bourse						
Contrats à terme sur devises	-	-	-	-	-	-
Options de change	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions / indices	117.206	15.430	-	132.636	15.560	15.560
Produits OTC (de gré à gré)						
Swaps d'indices/actions	-	-	-	-	-	-
Options sur indices/actions						
- achats	-	-	-	-	-	-
- ventes	-	-	-	-	-	-
Autres contrats sur actions/indices	-	-	-	-	-	-
Options négociées en bourse						
Contrats à terme d'indices/actions	15.556	-	-	15.556	10.750	10.750
Options sur indices/actions	101.650	15.430	-	117.080	4.810	4.810
Total	246.952	19.979	4.059	270.990	24.328	24.235

Type de contreparties

en k€	Montant nominal	
	2008	2007
Banques OECD	135.495	165.057
Autres entreprises et particuliers	135.495	165.057
Somme	270.990	330.114

Risque du marché

Gestion des risques

Le comité de placement et la division b-to-b sont chargés de la gestion du risque de marché de la DAB bank. Les unités correspondantes sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le Directoire relativement à la gestion des risques de marché en tenant compte des exigences réglementaires et des processus relatifs aux risques de marché définis à l'échelle de la banque.

Surveillance des risques

La surveillance des risques courus dans le portefeuille d'investissement et le portefeuille de négociation passe par une limitation cohérente des risques et sert à détecter précocement et à limiter le potentiel de perte découlant de risques du marché.

Les limites de risques découlant de la capacité de la banque à supporter les risques sont approuvées au moins chaque année par le Directoire et ne doivent pas être dépassées. Lorsque ces limites sont dépassées dans les sous-portefeuilles, on enclenche immédiatement un processus d'indexation et on surveille les mesures prises pour réduire les positions affectées.

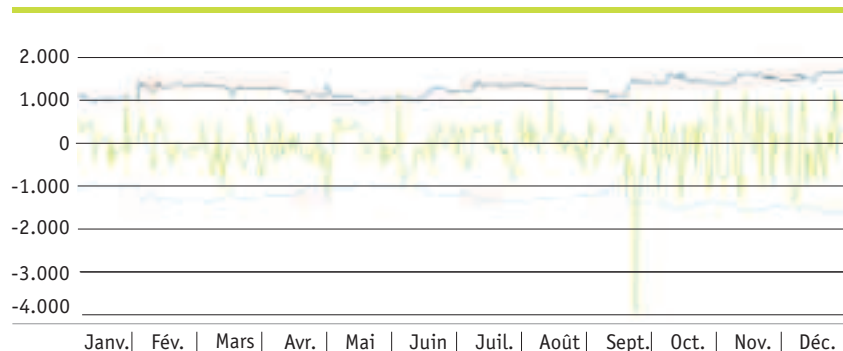
La division Gestion des risques a à tout moment accès directement aux systèmes de front-office utilisés dans les transactions et surveille ainsi, au besoin aussi pendant la journée, la situation de risque et le respect des limites de risque.

Pour calculer le risque du marché, la DAB bank AG utilise l'évaluation de la « Value-at-Risk » entrant dans le cadre de la simulation historique moderne. Pour la mesure et la gestion quotidiennes des risques, nous quantifions la « Value-at-Risk » sur la base d'un niveau de confiance de 99 % et d'une durée de portage d'un jour. Compte tenu de la gestion commune des relevés de transactions et d'opérations bancaires, la « Value-at-Risk » est présentée de manière globale. Pour le calcul et l'allocation du capital économique nécessaire pour couvrir les positions exposées à un risque de marché, la « Value-at-Risk » est augmentée, en fonction des entres catégories de risques, à un niveau de confiance de 99,97 % et à une durée de portage d'un an en tenant compte des effets de portefeuille.

Outre la surveillance quotidienne des risques, la division Gestion des risques de la DAB bank AG effectue aussi des stresstests. Les résultats de ces variations extrêmes du marché indiquent le potentiel de perte de nos positions exposées à un risque de marché. Les limites prévues à cet égard sont approuvées au moins chaque année par le Directoire.

L'adéquation de la méthode de mesure des risques est vérifiée par un backtesting régulier au cours duquel les valeurs « Value-at-Risk » calculées sont comparées aux variations des valeurs vénales calculées sur la base des positions correspondantes. Les résultats du backtesting confirment la grande qualité de notre modèle concernant les risques.

Backtesting (niveau de confiance de 99 % et durée de portage d'un jour) :



Au niveau de la banque dans son ensemble, un dépassement de la valeur pronostiquée a été constaté en 2008. Ce dépassement, qui résulte de la défaillance d'un émetteur et de la perte en découlant, n'a pas pu être prévu par notre modèle de simulation des risques.

Pour les risques liés aux opérations en devises étrangères, nous utilisons comme autre stratégie de risque une approche statistique avec des hypothèses conservatrices très variées.

Le Directoire est informé chaque jour de l'évolution des risques du marché, de l'utilisation des limites et de la situation bénéficiaire ou déficitaire. Chaque mois, il est informé des résultats des analyses de risques, notamment des résultats du backtesting et du stresstesting.

Evolution du risque du marché en 2008

Nous avons poursuivi notre stratégie de placement conservatrice. En vertu des standards uniformes à l'échelle du groupe, nous avons élargi les positions à prendre en compte pour la mesure des risques. C'est la raison pour laquelle nous avons augmenté les limites pour le risque du marché au début de l'exercice. En outre, l'année 2008 a été marquée par des marchés très volatils, en particulier au deuxième semestre, ce qui a conduit à une augmentation supplémentaire des utilisations des limites de risques du marché.

Les risques de marché inhérents au portefeuille de transactions pour propre compte de la DAB bank au 31 décembre 2008 sont présentés dans le tableau suivant sur une base agrégée. En 2008, aucun dépassement notable des limites n'a eu lieu. Les risques quantifiables dans les transactions ont diminué par rapport à l'année précédente en raison de la réduction du nombre de positions exposées aux risques. Aucune position de produits dérivés n'était détenue dans le portefeuille de placements financiers.

Depuis l'exercice 2008, le capital-risque nécessaire pour couvrir le risque du marché est calculé en utilisant les paramètres déterminants au sein du groupe UniCredit.

Risque du marché

en millions d'euros au 31.12.	2008	2007
Allemagne		
VaR totale	47,73	11,19
Limite	57,50	19,50
Utilisation	83,01%	57,38%
Risque lié aux variations des taux d'intérêt	41,61	6,57
Limite	49,00	10,00
Utilisation	84,92%	65,70%
Risque lié aux variations du cours des actions	5,45	4,49
Limite	7,00	4,70
Utilisation	77,86%	95,53%
Risque lié aux opérations en devises étrangères	0,674	0,24
Limite	1,40	2,30
Utilisation	48,14%	10,43%
Autriche		
VaR totale	3,97	8,76
Limite	5,50	15,00
Utilisation	72,18%	58,40%

Risque opérationnel

Gestion des risques

La gestion des risques opérationnels est de la responsabilité des divisions respectives de la DAB bank qui orientent leurs activités d'après un processus de gestion des risques opérationnels défini à l'échelle de la banque, mis en place en 2005 par le Contrôle de la gestion des risques et perfectionné de manière cohérente au cours des années suivantes. Les responsables de la gestion des risques opérationnels dans les différentes divisions sont chargés de la mise en œuvre opérationnelle et de la réalisation du processus – qui comprend notamment le relevé, l'analyse, l'évaluation et le contrôle de qualité des données relatives aux risques potentiels et réalisés ainsi qu'une planification appropriée des mesures – l'ensemble étant coordonné, surveillé et suivi par un responsable central de la gestion des risques opérationnels dans la division Finances & Contrôle de gestion.

Un contrôle des exigences concernant l'application d'une méthode de mesure avancée (AMA, conformément au § 278 et suiv. du règlement sur la solvabilité des établissements bancaires (SolvV)), réalisé par l'organe de surveillance au troisième trimestre 2008, a confirmé que la DAB bank satisfait aux exigences légales. Pour la DAB bank, ceci signifie que le calcul des fonds propres de couverture du risque opérationnel se fera, à partir de 2009, à l'aide du modèle AMA du UniCredit S.p.A., ce qui conduira à une amélioration de l'utilisation des fonds propres de la DAB bank pour le risque opérationnel.

Surveillance des risques

La DAB bank enregistrera et analysera les cas d'erreurs importants à l'aide d'une base de données dans laquelle les risques réalisés seront recensés. Celle-ci servira de base pour éliminer ou réduire les erreurs et les pertes de manière ciblée et précise.

De plus, des analyses de risques opérationnels sont réalisées avec les

divisions et des experts spécialisés, au moins une fois par an, dans le cadre d'évaluations des risques. Ces analyses et évaluations de risques opérationnels potentiels de la DAB bank sont enregistrées dans une base de données spécifique. L'objectif consiste en l'occurrence à évaluer tous les risques essentiels encourus par le groupe en termes de montant potentiel du dommage et de probabilité de survenance et à définir des mesures économiques appropriées pour réduire voire éviter que le risque ne se réalise.

Les divisions et le Directoire sont informés régulièrement, dans un rapport établi par la Gestion centrale des risques opérationnels, de l'évolution des principaux risques opérationnels potentiels et réalisés.

Evolution du risque opérationnel en 2008

Grâce à un processus constant d'amélioration des mesures prises, des mesures économiques ont pu être mises en oeuvre dans le but de réduire la probabilité de réalisation de nombreux risques potentiels ainsi que leurs effets. Parmi celles-ci, citons l'amélioration de la performance du système de la DAB bank, les perfectionnements de processus aussi bien au niveau interne qu'avec les prestataires de services externes ainsi que l'amélioration permanente des mesures d'authentification des clients.

Le capital-risque de la DAB bank pour les risques opérationnels s'élevait à 16,8 millions d'euros en 2008 d'après le calcul selon la méthode standard (STA conformément au § 272 et suiv. du règlement sur la solvabilité des établissements bancaires (SolvV)).

Risque opérationnel

en millions d'euros au 31.12.	2008	2007	2006
Allemagne			
Risque	16,81	15,75	12,79
Limite	17,50	19,00	25,00
Utilisation	96,06%	82,89%	51,16%
Autriche			
Risque	3,26	2,23	1,87
Limite	3,50	3,00	3,00
Utilisation	93,14%	74,33%	62,33%

Fonds propres de couverture des risques opérationnels d'après la méthode standard (STA)

Sur une base agrégée, les principaux risques opérationnels de la DAB bank au 31 décembre 2008 étaient les suivants :

- ▶ erreur d'appréciation des faits,
- ▶ manque ou défaillance d'infrastructure des bâtiments,
- ▶ erreur de traitement,
- ▶ panne du système ou problèmes de performance
- ▶ fraude.

Risque d'illiquidité

Gestion des risques

Le comité de placement est responsable de la prise de décisions de placement dans le cadre de la stratégie adoptée par le Directoire en matière de gestion des risques d'illiquidité et en tenant compte des exigences réglementaires et des processus définis à l'échelle de la banque. La division Transactions se charge ensuite de la mise en oeuvre des décisions. La gestion des liquidités est du ressort de la division Finances & Contrôle de gestion qui est chargée d'identifier et de surveiller des risques d'illiquidité potentiels. Si la Gestion des liquidités détecte de tels risques, ceux-ci seront discutés au sein du comité de placement, immédiatement après accord de la direction de la division, afin de prendre rapidement des mesures de garantie des liquidités.

Surveillance des risques

Pour surveiller le risque d'illiquidité à court terme, la DAB bank utilise les calculs établis et vérifiés chaque jour sur la base des dispositions prudentielles du règlement d'adéquation des liquidités (LiqV).

Au cours de l'exercice 2008, la DAB bank a continué à développer un système visant une gestion optimale et efficace des liquidités. L'objectif était de pronostiquer les flux de trésorerie futurs à l'aide d'un modèle d'évolution des liquidités afin d'effectuer une gestion économique de celles-ci en s'appuyant sur ce modèle.

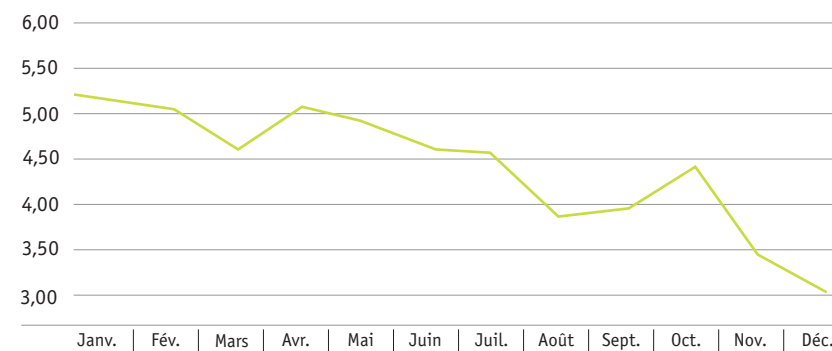
Le Directoire est informé régulièrement de la situation de liquidité de la DAB bank dans un rapport établi par la division Finances & Contrôle de gestion et dans le cadre du comité de placement siégeant toutes les semaines.

Evolution du risque d'illiquidité en 2008

Les turbulences sur les marchés financiers en 2008 ont engendré une méfiance réciproque, conduisant les banques à réduire voire à refuser en grande partie l'octroi de crédits dans les opérations interbancaires. Ceci a créé une certaine tension sur le marché monétaire et entraîné une volatilité des taux d'intérêt et des cours. En raison du volume élevé de liquidités découlant des excédents de dépôts sur les retraits, la DAB bank était en mesure de profiter des majorations de rendement, en partie élevées, ayant été versées par les entreprises dans ce contexte. Dans le même temps, elle a dû procéder à des corrections de valeur dans son portefeuille de placement en raison de faillites d'entreprises financières et d'écarts de crédit très larges. Néanmoins, la solvabilité de la DAB bank a toujours été garantie.

Le coefficient prudentiel de liquidité pour la plage d'échéances I, utilisé pour garantir à tout moment la solvabilité de la banque, était toujours supérieur à 3,0 depuis le début de l'année et dépassait ainsi nettement la valeur minimale de 1 devant être notifiée aux autorités compétentes d'après le règlement d'adéquation des liquidités. En fin d'année, ce coefficient était de 3,08.

Coefficient de liquidité 2008 d'après la règle d'adéquation des liquidités



Risque commercial

Gestion des risques

Partie intégrante de la gestion générale des revenus et des coûts, la mise en œuvre opérationnelle des mesures décidées par le Directoire pour la gestion du risque commercial incombe aux différents responsables des centres de coûts.

Surveillance des risques

Le risque commercial est mesuré par la division Contrôle de gestion des risques qui en examine la plausibilité. La mesure du risque commercial est effectuée sur la base d'une « Value-at-Risk ». A cette fin, les volatilités des revenus et des coûts sont relevées au niveau des divisions du groupe et

condensées, en tenant compte de corrélations, en une « Value-at-Risk » qui représente les fluctuations possibles de la valeur de l'entreprise s'accompagnant du risque commercial. Le nouveau modèle développé permet en plus de faire une déclaration sur l'évolution escomptée des charges et des revenus. Les résultats de la mesure des risques sont communiqués régulièrement au Directoire.

Evolution du risque commercial en 2008

Les risques commerciaux de la DAB bank au 31 décembre 2008 sont présentés dans le tableau suivant sur une base agrégée. La réduction de l'utilisation de la limite de risque commercial résulte de la baisse de la volatilité des recettes et des coûts en 2008.

Risque commercial

en millions d'euros au 31.12.	2008	2007
Allemagne		
Risque	32,42	42,37
Limite	60,00	60,00
Utilisation	54,03%	70,06%
Autriche		
Risque	5,63	6,90
Limite	7,50	6,00
Utilisation	75,07%	115,58%

En 2008, nous avons encore mis l'accent sur une gestion des coûts toujours rigoureuse et sur la stabilisation de notre rentabilité opérationnelle.

Autres risques

Gestion des risques

Parmi les autres risques, on compte les risques non quantifiables tels que les risques stratégiques et les risques de réputation. Partie intégrante de la gestion d'entreprise, la gestion des risques stratégiques et des risques de réputation de la DAB bank entre dans le domaine de responsabilité du Directoire.

Surveillance des risques

Ces risques sont recensés en premier lieu par des moyens qualitatifs au sein de la DAB bank. C'est dans ce but qu'ont lieu une observation continue de l'environnement national et international ainsi que la vérification permanente de notre propre positionnement stratégique.

Dans le cadre de notre planification à long terme, le Directoire vérifie régulièrement la stratégie de la banque. Si besoin est, il est possible de réagir aux modifications des conditions générales en adaptant le modèle commercial ou les processus commerciaux. Lors de l'élaboration de telles initiatives stratégiques, une concertation étroite a lieu entre le Directoire et le Conseil de surveillance.

La gestion des risques de réputation encourus par la DAB bank est également assumée par le Directoire. A cet égard, celui-ci essaie d'identifier les sujets potentiellement conflictuels, d'estimer leur dynamique éventuelle et d'influencer suffisamment tôt celle-ci par des mesures de communication. En accord avec le groupe UniCredit, la DAB bank examinera en 2009 dans quelle mesure une affectation du risque de réputation au risque opérationnel est appropriée.

Situation de risque et chances de croissance

La gestion prudente des chances et des risques est un facteur essentiel pour le succès d'une entreprise. Nous veillerons en 2009, comme dans le passé, à ce que les procédés et méthodes utilisés actuellement soient continuellement développés conformément aux « best practices » et adaptés aux conditions du marché. Nous nous concentrerons particulièrement sur un projet du UniCredit S.p.A. dont l'objectif est une gestion des risques uniforme à l'échelle du groupe. Par conséquent, nous examinerons en 2009 tous les risques à mesurer au sein de la DAB bank sur la base du standard du groupe et procéderons aux adaptations appropriées. En outre, nous continuerons à analyser de près et en détail les évolutions de la crise des marchés financiers pour pouvoir identifier à temps leurs répercussions. D'après la planification annuelle, le risque global de la DAB bank ne devrait pas augmenter de manière significative.



DAB bank

Rapport prévisionnel

En 2009, une grande incertitude règne sur la façon dont l'économie nationale et internationale va évoluer. Les résultats prévisionnels des grandes banques et instituts économiques sont très variés. Certains instituts s'attendent à ce qu'après une courte phase de récession jusqu'au milieu de l'année, une reprise des marchés intervienne, entraînant une légère croissance jusqu'à fin 2009. Selon d'autres experts, il serait plutôt probable que l'économie allemande recule de 4 % d'ici la fin de l'année, ce qui se répercuterait en conséquence sur le marché du travail. Etant donné qu'on ne dispose pas de possibilités de comparaison adéquates pour la crise actuelle des marchés financiers, il n'est pas possible d'émettre des prévisions fiables et encore moins à long terme. A court et moyen terme, il faut s'attendre dans un premier temps à ce que la situation conjoncturelle continue à se dégrader. La baisse persistante de la demande venant de l'étranger freinera aussi prochainement le commerce extérieur. Dans ce contexte, la baisse des prix des matières premières aura un effet positif permettant un meilleur bilan côté importations. De plus, les exportateurs profiteront en 2009 de la baisse de l'euro qui rendra les produits allemands plus attrayants pour les acheteurs étrangers. La demande intérieure restera marquée par l'incertitude, notamment en raison de la hausse du nombre de chômeurs qui a commencé à se profiler en décembre 2008. Compte tenu de l'octroi de crédit plus restrictif par les banques et de la baisse de la demande, les entreprises continueront à réduire leurs investissements. L'évolution à moyen et long terme de l'économie nationale et internationale dépendra de la mesure dans laquelle les effets de la crise financière pourront être enrayerés. Il faut attendre de voir si les nombreux programmes engagés par l'Etat rempliront leur fonction, si le secteur bancaire émettra encore d'autres mauvaises nouvelles et dans quelle mesure on parviendra à maîtriser les problèmes de l'économie réelle.

Compte tenu des mauvais résultats de l'économie mondiale, nous prévoyons, pour 2009, une nette baisse de l'activité économique allemande. On ne sait pas encore si les programmes conjoncturels mis en place par l'Etat pourront avoir une influence notable sur cette situation.

Evolution des marchés boursiers et des transactions

L'environnement boursier constitue un défi sans précédent pour les investisseurs. Les problèmes sur les marchés financiers et les effets en découlant pour l'économie réelle restent les éléments décisifs pour l'évolution des marchés boursiers. Compte tenu de l'incertitude des prévisions, nous nous attendons à ce que la nervosité persiste au premier semestre, ce qui maintiendra tout d'abord la volatilité des marchés. Au deuxième semestre, un regain de confiance en l'issue progressive de la récession mondiale conduira à une stabilisation des marchés boursiers.

En période de récession, les marchés boursiers atteignent généralement leur plus bas peu de temps avant le milieu de la phase de faible activité économique. Dès qu'une stabilisation de la conjoncture se profilera, la propension au risque, actuellement très faible, devrait augmenter et aider les marchés boursiers mondiaux à se redresser. La baisse significative du prix du pétrole contribuera également à ce redressement qui sera essentiellement soutenu par une baisse de la prime de risque plus que par l'augmentation des bénéfices des entreprises.

Pour de nombreux investisseurs, la crise sur les marchés financiers a conduit à une énorme perte de confiance. En particulier les investisseurs soucieux de sécurité prendront une nouvelle orientation et adapteront notamment leurs projets de consommation et d'investissement. Ceci aura aussi des répercussions sur nos activités de transaction. Par conséquent, nous nous attendons à un nombre de transactions nettement inférieur, surtout au premier semestre, étant donné que les bourses ne redeviendront intéressantes pour les investisseurs privés orientés vers le moyen et le long terme que lorsque ceux-ci auront repris confiance. C'est la raison pour laquelle nous n'attendons pas avant le deuxième semestre 2009 une augmentation des placements en titres à long terme. Celle-ci aura des effets positifs sur les activités de transaction et l'encours de la DAB bank.

Evolution des taux d'intérêt

En 2009, les marchés de taux d'intérêt seront influencés à l'échelle mondiale par deux facteurs. D'une part, les banques centrales seront soumises à une pression plus grande en raison des chiffres faisant état d'une activité économique extrêmement faible. Si le taux directeur n'a pas déjà été fixé à zéro, on s'attend à des baisses de taux d'intérêt supplémentaires. D'autre part, on redoute de plus en plus que l'énorme augmentation de la dette publique puisse entraîner une hausse des taux d'intérêt à long terme sur les marchés financiers. Par la suite, les courbes de structure des taux afficheront des pentes plus abruptes étant donné que les primes de risque pour des taux d'intérêt fixes sur le long terme augmentent.

Si la lutte contre l'inflation était l'an dernier encore au centre des préoccupations de la plupart des banques centrales, celles-ci se soucient à présent de stabiliser le système financier et de freiner le plus efficacement possible le ralentissement de l'activité économique. Les banques centrales essaient également de réduire le coût du crédit pour les entreprises et les particuliers en baissant les taux d'intérêt sur le marché monétaire. Ces mesures en matière de taux d'intérêt ont pour but de relancer l'activité économique.

Les énormes besoins de financement des budgets publics, utilisés pour soutenir le système financier et de plus en plus aussi pour financer les programmes conjoncturels, conduisent à des dettes publiques de plus en plus élevées. Celles-ci doivent être financées par le marché obligataire dans les années à venir. Actuellement, il reste difficile d'estimer l'ampleur de la hausse à laquelle les intérêts seront par conséquent soumis dans les prochaines années.

Nous nous attendons à ce que la Banque Centrale Européenne procède de nouveau à une baisse significative des taux d'intérêt - surtout au premier semestre 2009 - pour endiguer les conséquences de la forte récession.

Perspectives pour 2009 et les années suivantes

En 2009, nous nous attendons à un environnement de marché encore difficile. Ceci concernera en particulier les marchés boursiers en raison de la grande retenue dont font preuve les investisseurs. Nous prévoyons une nette révision à la baisse des taux d'intérêt pour le courant de l'année. Nous comptons sur une légère augmentation du produit net des commissions et pronostiquons une baisse significative du produit net d'intérêts.

D'après nos calculs, le taux d'imposition du groupe DAB bank se stabilisera à 30 % au cours des prochaines années, à condition que les conditions fiscales restent les mêmes.

La DAB bank profite d'un environnement de marché en forte expansion pour les banques directes. La hausse du pourcentage de population utilisant Internet, le recours croissant aux services bancaires en ligne ainsi que le rapport qualité/prix attrayant par rapport aux banques à réseau sont les grands facteurs de croissance du courtage en ligne en Allemagne et en Autriche. Selon nous, cette évolution se poursuivra aussi après 2009.

La stratégie commerciale de la DAB bank vise à étendre encore notre position dans le courtage en ligne sur nos principaux marchés, à savoir l'Allemagne et l'Autriche. Pour cela, il est donc important – en particulier dans un environnement de marché difficile – que nous proposons de plus en plus des produits et services uniques à nos clients et partenaires. Pour continuer à consolider notre marque, nous mettrons en œuvre une stratégie encore plus ciblée. Pour cela, nous poursuivrons, en 2009 aussi, les mesures engagées l'an dernier pour perfectionner et accentuer notre stratégie b-to-c. Ainsi, l'établissement d'un conseil indépendant et orienté vers l'avenir – en relation avec une offre étendue et indépendante de produits avec des modèles tarifaires innovants – est un élément essentiel du succès de notre entreprise.

Dans le même temps, nous organiserons de manière encore plus efficace nos actions déjà couronnées de succès, telles que la « DAB Depot Check », en déployant des mesures intégratives de marketing, de communication et de produits. De plus, nous envisageons d'augmenter l'activité de trading de nos clients en concevant et en mettant en œuvre des initiatives spécifiques aux groupes de traders visés ainsi que des moyens de réception d'ordres clients propres aux groupes cibles.

Nous continuerons à développer notre position de leader du marché en particulier dans le secteur de la clientèle d'entreprises. A cet égard, notre objectif principal est d'optimiser en permanence nos relations avec nos clients et partenaires, notamment en organisant davantage d'événements clients et de séminaires. De plus, nous entendons faire participer nos clients au développement des produits. Nous créerons pour cela des groupes d'utilisateurs et des laboratoires consacrés à l'observation des usages. Dans le secteur de la clientèle d'entreprises (b-to-b), nous étendrons également le support des ventes & du service pour les intermédiaires afin de fidéliser davantage la clientèle et d'augmenter encore sa satisfaction, déjà importante. Nous soutiendrons par exemple de jeunes entrepreneurs dans la mise en place de leur gestion de patrimoine.

Nous continuerons à accorder une grande importance à la satisfaction de la clientèle. Pour cela, nous nous appuyerons sur les expériences et résultats de l'an dernier. De plus, nous prendrons des mesures supplémentaires afin d'améliorer sensiblement la qualité offerte à nos clients.

Nos collaborateurs sont la clé du succès de la DAB bank. Par conséquent, nous investirons, en 2009 aussi, dans notre personnel afin d'optimiser durablement la qualité du service.

Produit net des commissions

Les activités de transactions constituent un facteur essentiel pour la croissance du résultat en termes de produits des commissions. Si les marchés boursiers internationaux devaient moins se développer que ce que nous le prévoyons, ceci constituerait un risque pour notre résultat. Les éléments de recettes indépendants de l'évolution du marché ont un effet stabilisateur sur le produit net des commissions.

Résultat financier

En 2008, le résultat financier a été marqué par des effets d'évaluation. Pour 2009, nous nous attendons à une nette baisse des taux d'intérêt et à un volume constant des dépôts se maintenant à un niveau élevé. L'évolution des taux d'intérêt telle que nous la prévoyons conduira à une baisse du produit net d'intérêts par rapport à l'exercice écoulé. Si le niveau des taux d'intérêt devait s'écarter de notre estimation en diminuant encore plus fortement, ceci représenterait un risque pour notre résultat. Les dotations aux provisions pour risques continueront à évoluer dans des proportions inférieures à l'expansion des activités.

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation seront influencées notablement par l'évolution prévue des activités et augmenteront dans des proportions inférieures aux produits. Grâce à une gestion active et flexible des coûts, nous nous assurons en plus de pouvoir réagir, dans certaines limites, aux modifications ou dégradations des conditions du marché sans que le résultat ne soit affecté.

Conclusion

Il est extrêmement difficile de faire des prévisions pour 2009. L'évolution sur les marchés financiers fournira à la fois son lot de chances et de risques. En dépit de l'environnement difficile du marché, la DAB bank aborde le nouvel exercice avec optimisme.

En raison de la situation incertaine des marchés financiers, un pronostic valable pour 2010 n'est pas envisageable.

Compte de résultat consolidé selon IFRS

en k€	Notes	Rapport trimestriel	Rapport trimestriel	Période cumulée	Période cumulée
		01.10.2008- 31.12.2008	01.10.2007- 31.12.2007	01.01.2008- 31.12.2008	01.01.2007- 31.12.2007
Produits d'intérêts	20, 25	42.696	43.542	168.993	150.713
Charges d'intérêts	20, 26	27.277	31.625	114.444	107.832
Produits nets d'intérêts		15.419	11.917	54.549	42.881
Dotations aux provisions pour risques de crédit	27	319	-26	312	-228
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit		15.100	11.943	54.237	43.109
Produits des commissions	21, 28	54.933	68.234	206.679	280.787
Charges de commissions	21, 28	25.723	32.911	98.260	137.807
Produits nets des commissions	28	29.210	35.323	108.419	142.980
Résultat des opérations boursières	22, 29	-188	460	-5	949
Résultat des placements financiers	23, 30	537	-24	-26.181	-6.942
Charges de personnel	31	11.293	11.210	41.149	41.438
Autres frais administratifs	31	20.030	24.624	78.323	90.980
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	31	2.774	2.319	9.734	8.601
Charges générales d'exploitation	31	34.097	38.153	129.206	141.019
Résultat des autres produits/charges d'exploitation	32	-556	2.154	4.246	6.457
Résultat des autres produits/charges	35	-	-	-23	-19
Résultat avant impôts		10.006	11.703	11.487	45.515
Impôts sur les bénéfices	36	2.529	4.807	3.001	19.697
Bénéfice consolidé		7.477	6.896	8.486	25.818
Intérêts minoritaires au bénéfice net		58	-30	127	107
Bénéfice net de l'exercice (résultat consolidé selon IFRS)		7.419	6.926	8.359	25.711
Dotation aux réserves constituées sur bénéfices		88	147	88	147
Bénéfice consolidé figurant au bilan	37	7.331	6.779	8.271	25.564
Résultat par action en € (non dilué)	38	0,10	0,09	0,11	0,34
Résultat par action en € (dilué)	38	0,10	0,09	0,11	0,34
Nombre moyen d'actions en circulation (non dilué)		75.187.007	75.187.007	75.187.007	75.187.007
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)		75.187.007	75.187.007	75.187.007	75.187.007

La certification des commissaires aux comptes se rapporte exclusivement à la période cumulée.

Actif

en k€ au 31.12.	Notes	Comptes annuels 2008	Comptes annuels 2007
Caisse et banques centrales	40	36.139	115.951
Créances sur les établissements de crédit	8, 41	1.282.764	1.055.324
Créances sur la clientèle	8, 42	268.572	421.402
Provisions pour risques de crédit	9, 43	-1.863	-1.511
Actifs de transaction	10, 44	26.137	12.167
Immobilisations financières	11, 45	2.123.224	2.561.722
Immobilisations corporelles	12, 46	11.104	11.503
Immobilisations incorporelles	14, 47	67.260	67.903
Créances fiscales (réelles) sur les bénéfices	19, 48	3.553	63
Créances fiscales (différées) sur les bénéfices	19, 48	21.718	16.564
Autres actifs	49	28.043	33.557
Total de l'actif		3.866.651	4.294.645

**Bilan consolidé
selon IFRS****Passif**

en k€ au 31.12.	Notes	Comptes annuels 2008	Comptes annuels 2007
Dettes auprès des établissements de crédit	15, 50	324.460	108.083
Dettes sur la clientèle	15, 51	3.261.371	3.899.576
Passifs de transaction	16, 52	24.235	10.204
Provisions	17, 53	3.112	4.755
Dettes fiscales (réelles) sur les bénéfices	19, 54	3.941	6.254
Dettes fiscales (différées) sur les bénéfices	19, 54	11.057	6.654
Autres passifs	18, 55	53.263	57.206
Capital subordonné	56	20.023	20.032
Dettes		3.701.462	4.112.764
Capital souscrit	57	75.187	75.187
Réserve en capital	57	59.769	59.769
Réserves constituées sur bénéfices	57	21.785	21.634
Autre résultat global cumulé	57	-1.258	-1.581
Bénéfice consolidé figurant au bilan		8.271	25.564
Capitaux propres avant intérêts minoritaires		163.754	180.573
Intérêts minoritaires		1.435	1.308
Capitaux propres		165.189	181.881
Total du passif		3.866.651	4.294.645

Evolution des capitaux propres du groupe selon IFRS

en k€	Capital souscrit	Réserve en capital	Réserves constituées sur bénéfices	Autre résultat global cumulé	Bénéfice consolidé figurant au bilan	Intérêts minoritaires	Total
au 01.01.2007	75.187	59.769	21.487	-663	21.804	-	177.584
Changement d'évaluation d'instruments financiers sans incidence sur le résultat	-	-	-	-918	-	-	-918
Variation découlant du bénéfice net de l'exercice	-	-	147	-	25.564	107	25.818
Distribution de dividende de la DAB bank AG	-	-	-	-	-21.804	-	-21.804
Modifications du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	1.201	1.201
Variation due aux fluctuations monétaires et autres variations	-	-	-	-	-	-	-
au 31.12.2007	75.187	59.769	21.634	-1.581	25.564	1.308	181.881
au 01.01.2008	75.187	59.769	21.634	-1.581	25.564	1.308	181.881
Changement d'évaluation d'instruments financiers sans incidence sur le résultat	-	-	-	323	-	-	323
Variation découlant du bénéfice net de l'exercice	-	-	88	-	8.271	127	8.486
Distribution de dividende de la DAB bank AG	-	-	-	-	-25.564	-	-25.564
Modifications du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Variation due aux fluctuations monétaires et autres variations	-	-	63	-	-	-	63
au 31.12.2008	75.187	59.769	21.785	-1.258	8.271	1.435	165.189

Tableau des flux de trésorerie consolidé selon IFRS

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Cash-flow des activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	8.486	25.818
Amortissements, corrections des valeurs et dotations pour créances	371	-172
Amortissements hors acquisitions d'actifs immobilisés	9.734	8.601
Variations d'autres postes non monétaires	-550	11.713
Bénéfices/Pertes issu(e)s de la réalisation d'actifs immobilisés	26.181	7.316
Autres ajustements	-45.529	-34.108
Sous-total	-1.307	19.168
Variation d'éléments d'actifs et de dettes afférents aux activités d'exploitation après redressement des opérations sans incidence sur les flux financiers		
Créances sur les établissements de crédit	-227.440	-337.715
Créances sur la clientèle	152.811	52.594
Actifs de transaction	-13.970	30.691
Autres actifs issus des activités d'exploitation	2.131	-2.025
Dettes auprès des établissements de crédit	216.377	-163.022
Dettes sur la clientèle	-638.205	1.088.606
Passifs de transaction	14.031	-4.353
Autres passifs issus des activités d'exploitation	-8.207	5.852
Impôts sur les bénéfices versés	-9.020	-8.773
Intérêts et dividendes perçus	168.993	150.713
Intérêts versés	-114.444	-107.832
Trésorerie utilisée/générée par les activités d'exploitation	-458.250	723.904
Cash-flow des activités d'investissement		
Encaissements résultant de la cession d'actifs immobilisés	439.540	94
Décaissements liés à l'acquisition d'actifs immobilisés	-35.915	-653.814
Effets des modifications du périmètre de consolidation	-	-5.885
Trésorerie utilisée pour des investissements	403.625	-659.605
Cash-flow des activités de financement		
Variations des flux de trésorerie provenant de capital subordonné	-9	3
Versements de dividendes	-25.564	-21.804
Variations des flux de trésorerie provenant d'autres activités de financement	386	-918
Trésorerie utilisée/générée par les activités de financement	-25.187	-22.719
Variations des disponibilités dues aux fluctuations des taux de change	-	-
Augmentation / Diminution des disponibilités	-79.812	41.580
Disponibilités au 01.01.	115.951	74.371
Disponibilités au 31.12.	36.139	115.951

De plus amples informations concernant les flux de trésorerie figurent dans les notes (n°62).

Déclarations (Notes) relatives aux comptes annuels consolidés

COMPTE ANNUEL CONSOLIDÉ SELON IFRS	82	DÉCLARATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	90
MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTE ANNUELS	83	▶ 25	Produit d'intérêts et produits assimilés aux intérêts 90
▶ 1	Présentation uniforme des comptes consolidés 83	▶ 26	Charges d'intérêts 90
▶ 2	Continuité 83	▶ 27	Provisions pour risques de crédit 90
▶ 3	Modification des méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes 83	▶ 28	Produit net des commissions 90
▶ 4	Périmètre de consolidation 83	▶ 29	Résultat des opérations boursières 91
▶ 5	Principes de consolidation 84	▶ 30	Résultat des placements financiers 91
▶ 6	Conversion de devises 84	▶ 31	Charges générales d'exploitation 91
▶ 7	Instruments financiers 84	▶ 32	Résultat des autres produits / charges d'exploitation 92
▶ 8	Créances 86	▶ 33	Dépréciations sur fonds de commerce 92
▶ 9	Provisions pour risques de crédit 86	▶ 34	Dépréciations sur le portefeuille-clients 93
▶ 10	Actifs de transaction 86	▶ 35	Résultat des autres produits/charges 93
▶ 11	Immobilisations financières 86	▶ 36	Impôts sur les bénéfices 93
▶ 12	Immobilisations corporelles 86	▶ 37	Affectation des bénéfices (d'après le code de commerce allemand et la loi allemande sur les sociétés par actions) 95
▶ 13	Leasing (crédit-bail) 87	▶ 38	Résultat par action 95
▶ 14	Immobilisations incorporelles 87	▶ 39	Création de valeur 95
▶ 15	Dettes 88	DÉCLARATIONS RELATIVES AU BILAN	96
▶ 16	Passifs de transaction 88	▶ 40	Caisse et banques centrales 96
▶ 17	Provisions 88	▶ 41	Créances sur les établissements de crédit 96
▶ 18	Autres passifs 88	▶ 42	Créances sur la clientèle 96
▶ 19	Impôts sur les bénéfices 88	▶ 43	Provisions pour risques de crédit 97
▶ 20	Produits et charges d'intérêts et produits et charges assimilés aux intérêts (y compris revenus de dividendes) 89	▶ 44	Actifs de transaction 97
▶ 21	Produits et charges de commissions 89		
▶ 22	Résultat des opérations boursières 89		
▶ 23	Résultat des placements financiers 89		
▶ 24	Exercice par la direction du pouvoir d'appréciation 89		

▶ 45	Immobilisations financières	98	DÉCLARATIONS ANNEXES	111
▶ 46	Immobilisations corporelles	99		
▶ 47	Immobilisations incorporelles	99	▶ 64	Déclarations supplémentaires relatives aux instruments financiers
▶ 48	Créances fiscales sur les bénéfices	100		111
▶ 49	Autres actifs	100	▶ 65	Chiffres clés prudentiels de la DAB bank AG (sur la base du code de commerce allemand – HGB)
▶ 50	Dettes auprès des établissements de crédit	101		112
▶ 51	Dettes sur la clientèle	101	▶ 66	Concentrations essentielles d'actifs et de passifs
▶ 52	Passifs de transaction	101		113
▶ 53	Provisions	102	▶ 67	Engagements conditionnels et autres obligations
▶ 54	Dettes fiscales sur les bénéfices	103		113
▶ 55	Autres passifs	103	▶ 68	Appartenance au groupe
▶ 56	Capital subordonné	104		114
▶ 57	Capitaux propres	104	▶ 69	Lettre de confort
▶ 58	Actions autodétenues	106		114
▶ 59	Opérations fiduciaires	106	▶ 70	Événements ultérieurs à la date d'arrêté des comptes
▶ 60	Actifs et dettes en devises étrangères	107		114
▶ 61	Transfert de garanties pour propres dettes	107	▶ 71	Déclarations relatives aux relations avec des entreprises et personnes liées
				114
	DÉCLARATIONS RELATIVES AUX FLUX DE TRÉSORERIE	107	▶ 72	Ressources humaines
				116
▶ 62	Tableau des flux de trésorerie	107	▶ 73	Membres du Conseil de surveillance, membres du Directoire et mandataire général
				117
	DÉCLARATIONS RELATIVES AU RAPPORT SECTORIEL	107	▶ 74	Changements au sein du Directoire et du Conseil de surveillance
				119
▶ 63	Rapport sectoriel	107	▶ 75	Actions en portefeuille des membres du Directoire et du Conseil de surveillance ainsi que du mandataire général
				119
			▶ 76	Achats et ventes d'actions
				119
			▶ 77	Relations entre le commissaire aux comptes et le groupe DAB bank
				120
			▶ 78	Déclarations complémentaires
				120
			▶ 79	Garantie de la part des représentants légaux
				120
			▶ 80	Date de l'autorisation à la publication
				120

Comptes annuels consolidés selon IFRS

Les comptes annuels consolidés du groupe DAB bank ont été établis au 31 décembre 2008 selon les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la mesure où elles doivent être appliquées dans les Etats membres de l'UE (IFRS/UE). Outre les normes appelées IFRS, les IFRS comprennent les normes comptables internationales (IAS) ainsi que les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et du SIC (Standing Interpretations Committee).

En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la DAB bank AG établit, d'après les IFRS, des comptes annuels consolidés conformément au § 315a al. 1 du code de commerce allemand (HGB) en relation avec le § 291 al. 3 phrase 1 n°1 dudit code. En outre, en établissant des comptes consolidés selon les IFRS, nous satisfaisons aux conditions d'admission au Prime Standard, segment du marché réglementé de la Deutsche Börse AG, et aux obligations consécutives à cette admission.

Le présent rapport financier annuel, établi selon IFRS, remplit également les exigences en matière d'établissement de rapports financiers d'entreprises axées sur le marché des capitaux, ces exigences résultant de la loi allemande sur la négociation des titres (WpHG) et existant depuis l'exercice 2007 suite à l'application de la directive européenne sur la transparence (TUG).

Hormis quelques exceptions, il existe une conformité fondamentale entre les normes IFRS et les règles de l'Union Européenne concernant l'établissement des comptes. Ces exceptions n'ont pas eu de conséquences notables sur l'actif, la situation financière et les résultats du groupe DAB bank.

Contrairement aux directives communautaires, les normes IFRS ne prescrivent que certaines déclarations minimales concernant la ventilation du bilan et du compte de résultat. Afin d'harmoniser les conditions des normes IFRS avec celles des directives communautaires, les postes à inscrire au bilan et au compte de résultat d'après la directive concernant l'établissement des comptes annuels des banques ont été présentés dans les annexes aux comptes consolidés. De la même manière, les déclarations exigées par le droit

communautaire ou le code de commerce allemand ont été incluses en annexe, dans la mesure où elles n'étaient pas déjà prescrites par les IFRS. En outre, nous avons complété le compte de résultat en y faisant figurer l'affectation partielle des bénéfices, tel que prescrit.

La déclaration de conformité prescrite par le § 161 de la loi sur les sociétés par actions et portant sur le code de Gouvernement d'entreprise allemand dans sa version du 6 juin 2008 a été actualisée et publiée le 19 décembre 2008 sur Internet à l'adresse en ligne de la société <http://www.dab-bank.de/servicenavigation/investor-relations/corporate-governance.html> où elle peut être consultée.

Toutes les directives IFRS existantes et en vigueur au 31 décembre 2008 ont été respectées.

Conformément aux dispositions transitoires appropriées, la réglementation suivante, actuellement pertinente pour le groupe DAB bank et devant être impérativement appliquée pour la première fois à partir de l'exercice 2009, ne l'est pas encore pour l'exercice 2008 :

► IFRS 8 : secteur opérationnels

Avec l'IFRS 8 qui devra impérativement être appliquée à partir du 1^{er} janvier 2009, les secteurs opérationnels seront redéfinis en s'appuyant exclusivement sur la stratégie du management. Par conséquent, un secteur sera déterminé sur la base de rapports internes vérifiés régulièrement par les responsables décisionnaires afin de lui attribuer des ressources et de mesurer sa performance. L'IFRS 8 remplacera entièrement la norme actuelle IAS 14 réglementant le reporting sectoriel.

► IAS 1 : présentation des états financiers (version amendée en 2007)

Les nouvelles publications de l'IAS 1 contiennent des modifications concernant le libellé des éléments des états financiers ainsi que leur présentation et composition.

▶ IFRS 3 : regroupement d'entreprises (version révisée en 2008)

L'amendement de l'IFRS 3 entraîne le passage du principe de la répartition du prix d'acquisition au principe d'évaluation à la juste valeur de l'actif net repris et des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise.

▶ IAS 27 : états financiers consolidés et individuels (version amendée en 2008)

L'amendement de l'IAS 27 entraîne un grand nombre de réglementations individuelles dues essentiellement à une présentation des comptes consolidés axée davantage sur le concept de l'entité économique et étant en rapport avec les modifications apportées à l'IFRS 3.

Nous appliquerons à partir de 2009 les normes dans leur nouvelle version et procéderons aux présentations appropriées. A cet égard, d'importantes répercussions sur la présentation de l'actif, de la situation financière et des résultats ne sont pas attendues.

Les réglementations suivantes, qui doivent être impérativement appliquées pour les exercices 2009 ou 2010, sont actuellement sans pertinence pour le groupe DAB bank : IFRS 2 (révisée en 2008), IAS 23 (révisée en 2007), IAS 32 et IAS 1 ainsi qu'IFRIC 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

▶ 1 Présentation uniforme des comptes consolidés

Les comptes annuels individuels - conformes aux IFRS - des filiales intégrées font partie des comptes annuels consolidés de la DAB bank AG, et ce en application des principes uniformes d'évaluation et de présentation des comptes. Les chiffres sont exprimés systématiquement en milliers d'euros (K€).

▶ 2 Continuité

Nous appliquons de façon continue les méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes annuels conformément au concept général des normes IFRS ainsi qu'aux dispositions de l'IAS 1 et l'IAS 8. S'il devient nécessaire de modifier les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, les conséquences de telles modifications se retrouvent dans le compte de résultat. Si des erreurs d'évaluation et de présentation des comptes de périodes antérieures devaient être corrigées, les effets de ces corrections seraient compensés par les réserves constituées sur bénéfiques, sans incidence sur le résultat.

▶ 3 Modification des méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes

Pour l'exercice 2008, les méthodes de présentation, d'évaluation et d'établissement des comptes consolidés n'ont pas été modifiées par rapport à l'année précédente.

▶ 4 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2008, le périmètre de consolidation du groupe DAB bank comprend la DAB bank AG (maison mère), Munich, et ses filiales – la direktanlage.at AG, Salzbourg (parts détenues : 100 %) et la SRQ FinanzPartner AG, Berlin (parts détenues : 52,52 %). Les deux filiales sont incluses dans les comptes consolidés de la DAB bank AG par le biais de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation.

En rapport avec l'acquisition de la majorité des parts sociales de la SRQ lors de l'exercice 2007, il existe toujours, aussi bien de la part des actionnaires minoritaires que de la DAB bank AG, des accords contractuels concernant les droits d'option octroyés et réglementant la transaction des intérêts minoritaires restants que la DAB bank AG n'a pas encore acquis.

Toutes les entreprises du périmètre de consolidation ont établi leurs comptes annuels au 31 décembre 2008.

▶ 5 Principes de consolidation

Lors de la consolidation du capital, nous imputons les coûts d'acquisition d'une entreprise liée à la quote-part du groupe dans les capitaux propres de celle-ci à la date d'acquisition, la part du groupe dans les actifs (y compris les immobilisations incorporelles non inscrites jusqu'à présent), dans les dettes et les engagements conditionnels enregistrés de l'entreprise acquise étant réévaluée à la juste valeur. Le solde entre les coûts d'acquisition supérieurs et les capitaux propres recalculés est porté au bilan en tant que fonds de commerce et est soumis à un test annuel de solidité.

Les activités commerciales au sein du périmètre de consolidation sont compensées dans le cadre de la consolidation des revenus et des dettes.

Le bénéfice de l'exercice figurant au bilan du groupe DAB bank correspond au bénéfice figurant au bilan de la DAB bank AG.

▶ 6 Conversion de devises

La conversion de devises est effectuée d'après les règlements de l'IAS 21. D'après ceux-ci, les opérations sont évaluées à leur cours de change au moment de la transaction. Les actifs et dettes monétaires n'étant pas libellés en euros ainsi que les opérations au comptant non réglées à la date d'arrêt des comptes sont systématiquement convertis en euros (monnaie fonctionnelle) aux cours conformes aux conditions du marché à la date d'arrêt des

comptes dans le cadre de l'évaluation ultérieure. Les actifs et dettes non monétaires qui sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition sont enregistrés au cours en vigueur au moment de l'acquisition. Les actifs et dettes non monétaires qui sont inscrits au bilan à leur juste valeur sont enregistrés au cours en vigueur au moment de l'évaluation.

Les charges et produits qui résultent de la conversion de devises dans le cadre du règlement de postes monétaires se répercutent en principe dans les postes correspondants du compte de résultat.

Toutes les entreprises intégrées dans les comptes consolidés établissent leur bilan en euros.

▶ 7 Instruments financiers

Un instrument financier est un contrat qui conduit simultanément à la constitution d'un actif financier chez une entreprise et à la création d'une dette financière ou d'un instrument de capitaux propres chez l'autre. Conformément à la norme IAS 39, tous les instruments financiers, y compris les produits dérivés, doivent être inscrits au bilan en les classant d'après des critères donnés et être évalués selon cette classification. La première évaluation est effectuée à la juste valeur, à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, les frais de transaction.

Les crédits et créances (loans and receivables) comprennent des instruments financiers non dérivés aux paiements fixes ou déterminables, non cotés sur un marché actif, pour lesquels il n'existe aucune intention de vente à court terme et aucune indication de les classer comme Available for Sale (AfS). En utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les crédits et les créances sont inscrits au bilan aux coûts amortis et figurent aux postes Créances sur établissements de crédit, Créances sur la clientèle et Autres actifs.

Les actifs de transaction sont évalués à leur juste valeur avec incidence sur le résultat. Ces actifs sont portés au bilan aux postes Actifs de transaction et

Passifs de transaction. Ces postes comprennent des produits dérivés découlant d'opérations-clientèle que nous réglons directement avec une tierce contrepartie.

Les modifications, adoptées par l'IASB, de l'IAS 39.50 et l'IFRS 7 « Reclassement des actifs financiers », l'approbation afférente par l'Union Européenne à la mi-octobre 2008 ainsi que l'introduction dans la législation européenne ont donné aux entreprises, à certaines conditions, la possibilité de procéder à une reclassification de certains instruments financiers des catégories Actifs de transaction et Actifs financiers disponibles à la vente. Le groupe DAB bank n'a pas fait usage de cette possibilité.

Les instruments financiers de la catégorie At Fair Value through Profit or Loss (AFV) sont également évalués à leur juste valeur, avec incidence sur le résultat. Les variations des justes valeurs sont immédiatement prises en compte dans le résultat de la période. Les instruments financiers AFV figurent exclusivement au poste Immobilisations financières.

Nous procédons à une affectation d'instruments financiers dans la catégorie AFV pour éviter les non-concordances d'inscription ou d'évaluation telles qu'elles se sont produites dans le passé dans la catégorie AfS. Ces non-concordances étaient dues essentiellement à des reports intertemporels entre le produit net d'intérêts et le résultat des placements financiers compte tenu de notre stratégie de placement antérieure; les effets - découlant de portefeuilles AfS - d'une inscription, sans incidence sur le résultat, de variations des justes valeurs de portefeuilles pas encore vendus ont été le facteur décisif pour le reclassement effectué lors de la première application de l'option de la juste valeur.

Tous les encours affectés en tant qu'AFV sont intégrés dans la gestion de portefeuilles effectuée sur la base de notre stratégie intégrée de gestion des risques. Les informations afférentes sont mises sur cette base à la disposition des personnes occupant des postes clés au niveau interne en vertu de l'IAS 24.

Les placements financiers à conserver jusqu'à échéance (HtM) sont des actifs financiers d'origine, à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixe, pour lesquels l'intention et la capacité de les conserver jusqu'à échéance existent, à moins qu'ils soient classés dans la catégorie AFV ou AfS ou qu'ils répondent à la définition de crédits et créances. Les instruments financiers HtM sont évalués aux coûts amortis, les agios et disagiois étant pris en compte au prorata (temporis). Des amortissements sont réalisés en cas de dépréciation au vu de la cote de crédit. Lorsque ceci n'a plus de raison d'être, nous procédons à une inscription avec incidence sur le résultat à hauteur maximum du montant des coûts amortis. Les placements financiers HtM figurent exclusivement au poste Immobilisations financières.

Tous les autres actifs financiers détenus au sein du groupe DAB bank sont classés comme titres et créances disponibles à la vente (Available for Sale = AfS) et évalués à leur juste valeur. Les variations de valeur résultant de l'évaluation sont prises en compte sans incidence sur le résultat dans un poste à part des capitaux propres (réserve AfS) jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou qu'une moins-value intervienne au titre de la norme IAS 39. Les instruments financiers AfS font aussi exclusivement partie du poste Immobilisations financières.

Les achats et les ventes d'instruments financiers figurent systématiquement au bilan le jour de la négociation. Les agios et disagiois sont directement imputés sur la valeur des instruments financiers. La juste valeur des instruments financiers peut être déterminée en toute fiabilité. Nous renvoyons à ce sujet à la note 64 : Déclarations supplémentaires relatives aux instruments financiers.

Nous procédons à des dépréciations sur des actifs financiers lorsqu'il existe des indications objectives d'une dépréciation et qu'il est possible d'estimer de manière fiable ses répercussions sur les futurs cash-flows attendus. Les critères signalant l'existence d'indications objectives qu'une dépréciation s'est produite sont principalement en rapport avec la cote de crédit du débiteur ou avec des changements négatifs significatifs survenus dans l'environnement de marché du débiteur.

Des actifs financiers ne sont supprimés du bilan que si les droits aux cash-flows stipulés par contrat expirent ou si les actifs financiers sont cédés au titre de l'IAS 39.17.

Des explications détaillées sur la gestion des risques concernant les instruments financiers sont fournies dans le rapport des risques contenu dans le rapport de gestion, à la page 48 et suivantes.

▶ 8 Créances

En règle générale, les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont enregistrées aux coûts amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts ne sont plus comptabilisés lorsque des rentrées de créances en intérêts ne peuvent plus être escomptées, et ce indépendamment de la position juridique. Les créances en intérêts sont régularisées prorata temporis dans les postes correspondants.

▶ 9 Provisions pour risques de crédit

Les provisions pour risques de crédit comprennent les dotations aux provisions pour risques individuels couvrant tous les risques manifestes et latents dans les opérations de crédit.

Les dotations aux provisions pour risques individuels sont constituées exclusivement pour des créances sur la clientèle à hauteur des défaillances attendues, les garanties fournies sous forme de titres étant prises en compte. Les dotations aux provisions pour risques individuels sont reprises à partir du moment où le risque de crédit cesse d'exister ou sont utilisées lorsque la créance est classée comme irrécouvrable. Des créances sont considérées comme irrécouvrables lorsque l'on ne compte plus sur leur règlement sur une durée prévisible ou que l'on y a renoncé entièrement ou partiellement. Les créances irrécouvrables sont amorties directement. Si des récupérations sur créances amorties sont enregistrées, celles-ci sont comptabilisées avec incidence sur le résultat.

▶ 10 Actifs de transaction

Les actifs de transaction comprennent des titres du portefeuille de négociation ainsi que les valeurs marchandes positives de produits dérivés négociés avec des clients ou des contreparties. Les actifs de transaction sont évalués aux prix du marché. Les pertes et bénéfices d'évaluation et de réalisation d'actifs de transaction sont inscrits dans le résultat des opérations boursières figurant dans le compte de résultat.

▶ 11 Immobilisations financières

Les immobilisations financières du groupe DAB bank comprennent les instruments financiers AFV, HtM et AfS. Les placements financiers de la catégorie AFV et AfS sont évalués à leur juste valeur. Les augmentations et diminutions de valeur de placements financiers AFV sont prises en compte avec incidence sur le résultat tandis que les variations de valeur de placements financiers AfS le sont en principe sans incidence sur le résultat. Les variations de la juste valeur concernant les placements financiers AfS ont seulement des incidences sur le résultat si l'actif correspondant est vendu ou qu'une moins-value intervient au titre de la norme IAS 39. Les placements financiers de la catégorie HtM sont inscrits au bilan aux coûts amortis, les agios et disagiois étant pris en compte prorata temporis. On procède à des amortissements en cas de dépréciation au vu de la cote de crédit.

▶ 12 Immobilisations corporelles

Nous évaluons nos immobilisations corporelles aux coûts de production ou d'acquisition, diminués – dans la mesure où il s'agit d'actifs dépréciables – des amortissements planifiés linéaires en fonction de leur durée d'utilisation. Pour les améliorations locatives dans les bâtiments en location, la durée du bail de location sert de base fondamentale, tout en tenant compte des options de reconduction, dans la mesure où celle-ci est plus courte que la durée d'utilisation courante dans les entreprises. Si une dépréciation des immobilisations corporelles s'est produite conformément à l'IAS 16.63, nous

procédons à un amortissement exceptionnel. Lorsque celui-ci n'a plus de raison d'être, nous procédons à une inscription à hauteur maximum du montant des coûts de production ou des coûts d'acquisition amortis. Les coûts de production ou d'acquisition ultérieurs sont portés à l'actif a posteriori. Les bénéfices et pertes résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont inscrits au compte de résultat dans le résultat des autres produits/charges d'exploitation. Les mesures qui servent à la préservation d'immobilisations corporelles sont enregistrées comme charges dans l'exercice comptable au cours duquel elles ont été prises.

Immobilisations corporelles	Durée économique
Améliorations locatives dans des bâtiments de tiers	9 - 15 ans
Équipements	6 - 15 ans
Machines de bureau	5 - 8 ans
Matériel	3 - 10 ans
Autres équipements de l'entreprise, mobilier et agencement	4 - 25 ans

▶ 13 Leasing (crédit-bail)

Les contrats de leasing sont inscrits au bilan sur la base du contenu économique des accords conformément aux dispositions de l'IAS 17 en relation avec l'IFRIC 4 ; précisons toutefois que nous procédons à une estimation à l'aide surtout des critères énumérés dans l'IAS 17.10 et 17.11.

En ce qui concerne le leasing financier, nous faisons figurer l'actif dans les immobilisations corporelles et l'engagement dans les dettes. L'objet de location en crédit-bail est inscrit à sa juste valeur au début du contrat de leasing ou, dans la mesure où celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimum de leasing. Celle-ci est calculée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les redevances du crédit-bail se divisent en une part

d'intérêts et une part d'amortissement du solde de la dette. La part d'amortissement diminue la dette résiduelle tandis que la part d'intérêts est traitée comme une charge d'intérêts. Les contrats de leasing financier ne jouent qu'un rôle secondaire dans le groupe DAB bank.

En tant que preneur à bail, la DAB bank fait figurer au poste « Autres obligations » les obligations découlant de contrats de leasing en rapport avec le leasing-exploitation. Elles comprennent exclusivement des obligations découlant du leasing de matériel. Les paiements de leasing sont enregistrés dans les charges générales d'exploitation.

▶ 14 Immobilisations incorporelles

Le poste Immobilisations incorporelles comprend les logiciels, le portefeuille-clients et le fonds de commerce.

Les logiciels sont inscrits au bilan aux coûts amortis. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'utilisation prévue de 3 à 10 ans. Les amortissements sont présentés dans le poste Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles au sein des charges générales d'exploitation.

Le poste Portefeuille-clients comprend un portefeuille-clients d'un montant initial de 5.220 KEUR (valeur comptable : 3.828 KEUR, durée d'utilisation résiduelle : 11 ans), provenant de la reprise de la FondsServiceBank, et un portefeuille-clients d'un montant initial de 1.620 KEUR (valeur comptable : 1.422 KEUR, durée d'utilisation résiduelle : 13,2 ans), en rapport avec l'acquisition de la SRQ FinanzPartner AG. Les deux portefeuilles-clients sont amortis linéairement sur une durée d'utilisation initiale supposée de 15 ans, l'étendue de la durée d'utilisation dépendant essentiellement du modèle commercial respectif et du taux de contraction adopté.

Dans le fonds de commerce d'un montant total de 22.694 KEUR, la direktanlage.at AG intervient pour un montant de 18.138 KEUR. Un fonds de commerce de 6.387 KEUR résulte de l'acquisition de la vbankdirekt AG, le 21 novembre 2001. Le fonds de commerce restant d'un montant de 11.751 KEUR provient de l'intégration globale de la direktanlage.at AG dans le périmètre de consolidation. De plus, il existe aussi un fonds de commerce d'un montant de 4.556 KEUR découlant de la reprise de la majorité des parts sociales de la SRQ FinanzPartner AG.

La solidité du fonds de commerce est vérifiée au moins chaque année conformément à la norme IAS 36. Si des signes de dégradation apparaissent, des corrections de valeurs sont effectuées.

▶ 15 Dettes

En tenant compte de la méthode du taux d'intérêt effectif, nous inscrivons au passif les dettes aux coûts amortis correspondant pour l'essentiel au montant de leur remboursement.

▶ 16 Passifs de transaction

Les passifs de transaction contiennent les valeurs marchandes négatives de produits dérivés négociés avec des clients ou des contreparties. Les passifs de transaction sont évalués aux prix du marché. Les pertes et bénéfices d'évaluation et de réalisation de passifs de transaction sont inscrits dans le résultat des opérations boursières figurant dans le compte de résultat.

▶ 17 Provisions

Les provisions tiennent compte de tous les risques reconnaissables et sont estimées du mieux possible sur la base des utilisations prévues, conformément à la norme IAS 37.36 et suivantes.

Les provisions pour fonds de retraite et engagements similaires sont constituées sur la base d'expertises actuarielles. Les gains et pertes actuariels sont traités en conformité avec l'IAS 19.93 (faster recognition). Les charges découlant des provisions pour fonds de retraite figurent en tant qu'élément des charges de personnel.

▶ 18 Autres passifs

Les autres passifs comprennent les dettes régularisées (charges à payer) comme poste principal nécessitant des explications. Ce poste comprend les dépenses futures, dont le montant ou la date de réalisation est certes incertain, l'incertitude étant néanmoins inférieure à celle concernant les provisions. Il s'agit en l'occurrence de dettes relatives à des biens ou services reçus ou livrés qui n'ont été ni réglés, ni facturés par le fournisseur ni même fait l'objet d'un quelconque accord. Parmi ces dettes, on compte également les dettes à court terme envers les salariés, par exemple des versements de prime à honorer et des droits aux congés payés, ainsi que des dettes résultant d'impôts non liés aux bénéfices. Nous avons évalué les dettes régularisées au montant des utilisations prévues.

▶ 19 Impôts sur les bénéfices

L'établissement et l'évaluation d'impôts sur les bénéfices se font conformément à la norme IAS 12. A quelques exceptions près spécifiées dans la norme, les impôts différés sont constitués pour tous les écarts temporaires entre les valeurs comptabilisées dans le bilan selon IFRS et les valeurs fiscales (méthode axée sur le bilan). Des créances fiscales différées pour cause de reports de pertes fiscales non utilisés seront portées au bilan dans la mesure où une réalisation future au titre de la norme IAS 12 est vraisemblable.

Etant donné que la méthode repose sur la présentation de futures créances fiscales ou dettes fiscales (méthode du report d'impôts), leur calcul se fait à l'aide des taux d'imposition escomptés au moment où ces différences s'équilibreront.

▶ 20 Produits et charges d'intérêts et produits et charges assimilés aux intérêts (y compris revenus de dividendes)

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis et pour tous les instruments financiers pertinents en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (IAS 18.30(a)). Les revenus de dividendes sont comptabilisés lors de l'établissement du droit au paiement (IAS 18.30(c)).

▶ 21 Produits et charges de commissions

Le produit net des commissions comprend tous les produits et charges de commissions et assimilés aux commissions découlant d'opérations de services, les commissions étant dues d'une part à des prestations fournies sur une période donnée et d'autre part à des prestations ponctuelles (IAS 18.AG14(b)&(c)). Compte tenu de cela, les produits et charges de commissions sont pris en compte en conséquence prorata temporis et en respectant le « matching principe » (principe de rapprochement des produits et charges).

▶ 22 Résultat des opérations boursières

Le résultat des opérations boursières comprend tous les changements d'évaluation et de réalisation de portefeuilles de titres qui ont été acquis dans le but de réaliser des bénéfices à court terme ou pour lesquels il existe des indications montrant que des prises de bénéfices à court terme ont été réalisées récemment (instruments financiers HfT) (IAS 39.9).

▶ 23 Résultat des placements financiers

Le résultat des placements financiers comprend tous les changements d'évaluation et de réalisation de portefeuilles de titres figurant dans les immobilisations financières (instruments financiers HtM, AfS et AFV).

▶ 24 Exercice par la direction du pouvoir d'appréciation

Dans le cadre de l'application des méthodes présentées pour l'établissement et l'évaluation des comptes, on ne relève aucun effet important influençant les comptes consolidés au-delà des contenus présentés dans l'annexe et le rapport de gestion et découlant des marges de manœuvre possibles exercées par la direction de la DAB bank et des estimations réalisées par celle-ci.

Les marges de manœuvre concernent notamment :

- ▶ la classification d'actifs d'après les catégories d'évaluation selon l'IAS 39 en respectant les critères formels présentés dans les normes IFRS.
- ▶ l'évaluation d'instruments financiers au cas où aucun marché actif au sens de l'IAS 36.6 ne soit à disposition. Ceci implique aussi de juger si un marché actif est disponible.

Les estimations concernent en particulier :

- ▶ les durées d'utilisation d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles et le montant afférent des amortissements planifiés. Des explications à ce sujet sont fournies dans les notes 12 et 14.
- ▶ les paramètres d'évaluation utilisés lors des tests de solidité du portefeuille-clients (valeur comptable de 5.250 K€), du fonds de commerce (valeur comptable de 22.694 K€) et de tous les éléments de l'actif pour lesquels il est indiqué de vérifier la solidité (titres du portefeuille HtM : valeur comptable de 32.986 K€)
- ▶ l'estimation de la date et du montant de paiements futurs concernant l'évaluation de créances et de titres individuels (créances sur la clientèle d'une valeur comptable de 2.251 K€ et titres AFV d'une valeur comptable de 500 K€)
- ▶ les paramètres utilisés pour le calcul des provisions pour fonds de retraite et la pondération concernant les critères de constitution et de reprise de provisions. Des explications à ce sujet sont fournies dans les notes 17 et 53.
- ▶ la solidité et l'utilisation d'impôts différés sur reports de pertes (valeur comptable de 13.000 K€).

Déclarations relatives au compte de résultat

► 25 Produit d'intérêts et produits assimilés aux intérêts

en k€ 01.01. - 31.12.	Instruments financiers non dépréciés			Instruments financiers dépréciés	2008	2007
	Actions	Obligations	Crédits et créances			
Créances sur les établissements de crédit	-	-	52.148	-	52.148	35.810
Créances sur la clientèle	-	-	20.608	-	20.608	27.136
Actifs de transaction (HfT)	-	-	-	-	-	-25
Placements financiers AFV	8	66.525	-	-	66.533	72.624
Placements financiers AFS	31	10.090	-	-	10.121	10.096
Placements financiers HtM	-	19.574	-	-	19.574	5.063
Autres actifs	-	-	9	-	9	9
Total	39	96.189	72.765	-	168.993	150.713

► 26 Charges d'intérêts

en k€ 01.01. - 31.12.	2008	2007
Dettes auprès des établissements de crédits	2.583	2.916
Dettes sur la clientèle	110.594	103.881
Dettes subordonnées	1.175	1.035
Autres passifs	92	-
Total	114.444	107.832

Les charges d'intérêts découlant de dettes auprès d'établissements de crédit et de dettes sur la clientèle sont exclusivement en rapport avec les opérations de dépôts.

► 27 Provisions pour risques de crédit

en k€ 01.01. - 31.12.	2008	2007
Dotations aux provisions	761	373
Reprises sur provisions	390	545
Récupérations sur créances amorties	59	56
Total	312	-228

► 28 Produit net des commissions

en k€ 01.01. - 31.12.	2008	2007
Produits des commissions découlant	206.679	280.787
d'opérations sur titres et droits de garde	100.470	127.235
du courtage de produits de tiers	93.747	138.321
de transactions d'échanges extérieurs / d'opérations de paiement	3.500	6.679
d'autres prestations de services	8.962	8.552
Charges de commissions pour	98.260	137.807
opérations sur titres et droits de garde	19.099	27.405
courtage de produits de tiers	76.288	108.240
transactions d'échanges extérieurs / opérations de paiement	353	322
autres prestations de services	2.520	1.840
Total	108.419	142.980

► 29 Résultat des opérations boursières

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Actifs de transaction (HFT)		
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.021	1.430
Actions et autres titres à revenu variable	-1.029	-306
Instruments financiers dérivés	3	-175
Total	-5	949

► 30 Résultat des placements financiers

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Placements financiers AFV	-26.300	-7.186
Obligations et autres titres à revenu fixe	-25.716	-8.553
Actions et autres titres à revenu variable	-584	267
Instruments financiers dérivés	-	1.100
Placements financiers AFS	119	244
Obligations et autres titres à revenu fixe	626	-359
Actions et autres titres à revenu variable	-507	603
Placements financiers HtM	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Total	-26.181	-6.942

Au poste Résultat des placements financiers figurent les placements financiers réalisés avec succès ainsi que les changements d'évaluation d'instruments financiers AFV, AFS et HtM figurant dans les placements financiers et à inscrire au compte de résultat ou les contributions performantes d'instruments financiers dérivés détenus à titre de garantie économique.

► 31 Charges générales d'exploitation

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Charges de personnel	41.149	41.438
Salaires du personnel	34.489	35.298
Charges sociales	5.771	5.661
Charges relatives au régime des retraites et autres prestations	889	479
Autres frais administratifs	78.323	90.980
Frais de marketing	12.467	13.972
Frais de communication	6.583	9.532
Frais relatifs aux technologies de l'information	17.634	17.377
Frais liés à l'exécution d'opérations sur titres	19.643	24.984
Autres	21.996	25.115
Amortissements	9.734	8.601
sur immobilisations corporelles	1.716	1.601
sur logiciels et autres immobilisations incorporelles (sans tenir compte du fonds de commerce)	8.018	7.000
Total	129.206	141.019

Les charges totales découlant de paiements en rapport avec des obligations qualifiées de leasing-exploitation s'élevaient à 5.638 KEUR dans la période du rapport (6.094 KEUR l'année précédente). Des versements d'indemnité d'un montant de 1.022 KEUR pour l'exercice 2008 figurent dans les charges de personnel.

► 32 Résultat des autres produits/charges d'exploitation

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Autres produits d'exploitation	8.579	12.177
Reprise sur provisions et charges à payer (pas à imputer aux opérations de crédit)	2.047	5.473
Produits résultant de la gestion de produits	974	2.975
Produits résultant du traitement erroné d'opérations sur titres	1.346	1.787
Autres	4.212	1.942
Autres charges d'exploitation	4.333	5.720
Pertes issues du traitement erroné d'opérations sur titres ou de règlements de complaisance	3.575	4.537
Autres	758	1.183
Total	4.246	6.457

Un effet global découlant de différences de conversion d'un montant de -23 KEUR (91 KEUR l'année précédente) est inclus dans le résultat des autres produits/charges d'exploitation.

► 33 Dépréciations sur fonds de commerce

Selon l'IFRS 3, on ne doit plus procéder à des amortissements sur fonds de commerce qu'en cas de dépréciations exceptionnelles, sur la base d'un test annuel de la solidité du fonds de commerce (impairment test) ou lorsque des signes correspondants apparaissent. Des fonds de commerce existent en rapport avec la direktanlage.at AG et la SRQ FinanzPartner AG.

La valeur utile (value in use), que nous déduisons des flux de paiement prévus, nous sert de base pour le calcul de la solidité du fonds de commerce correspondant. Ces flux de paiement se basent sur des hypothèses de la direction – à la fois quantitatives et qualitatives – concernant l'évolution des activités de l'entreprise.

Nous extrapolons l'évolution des dernières années en tenant compte des variations saisonnières et conjoncturelles au vu de tous les créateurs de valeur ou composants de revenus. En outre, nous consultons des sources d'information externes pour étayer ou rectifier l'estimation de la situation bénéficiaire future se basant déjà sur des calculs internes de données. A cet effet, des scénarios sont entre autres établis, marquant une limite supérieure et inférieure possible des estimations des revenus.

Parmi les hypothèses constituant une base essentielle pour l'évaluation de l'évolution future des revenus, citons le positionnement sur le marché par rapport aux conditions cadres dans l'environnement sectoriel en question, le caractère modulable du modèle commercial, la satisfaction des clients et des collaborateurs et le développement du résultat ces dernières années.

Pour le calcul de la solidité du fonds de commerce, nous prenons pour base des prévisions sur trois ans. Les prévisions concernant le cash-flow se font sur sept ans afin de pouvoir calculer une valeur utile plus exacte en termes économiques sur une période plus longue.

Les tests de la solidité du fonds de commerce (« impairment tests ») se basent en outre sur les paramètres suivants :

en %	31.12.2008	31.12.2007
Fonds de commerce de la direktanlage.at AG		
Taux de croissance initial	6	24
Taux de croissance final	1	1
Taux d'actualisation adapté aux risques pour le calcul des valeurs actuelles	12	9
Fonds de commerce de la SRQ FinanzPartner AG		
Taux moyen de croissance initial	71	42
Taux de croissance final	1	2
Taux d'actualisation adapté aux risques pour le calcul des valeurs actuelles	18	12

Le taux d'actualisation adapté aux risques sert à mesurer les chances et les risques inhérents aux investissements et reflète l'estimation concernant l'évolution future du rendement.

Les « impairment tests » effectués dans ce contexte au 31 décembre 2008 ont confirmé aussi bien la solidité du fonds de commerce déclaré de la direktanlage.at AG d'un montant de 18.138 KEUR que celle du fonds de commerce de la SRQ FinanzPartner AG d'un montant de 4.556 KEUR.

▶ 34 Dépréciations sur le portefeuille-clients

Nous inscrivons au poste Immobilisations incorporelles du bilan deux portefeuilles-clients : celui du secteur d'activité FondsServiceBank (FSB) d'une part et celui de notre filiale SRQ FinanzPartner AG (SRQ) d'autre part. Le jour d'arrêté des comptes, nous avons soumis les deux portefeuilles-clients à un test visant à examiner leur solidité. A cette occasion, tous les éléments de produits et de charges d'une manière générale ont été soumis à une réestimation et les taux de contraction ainsi que les taux d'actualisation adaptés aux risques ont été mis à jour, des justes valeurs ayant ainsi été calculées sur une nouvelle base pour les portefeuilles-clients. Les deux « impairment tests » ont confirmé la solidité aussi bien du portefeuille-clients de la FSB d'un montant de 3.828 KEUR que celle du portefeuille-clients de la SRQ d'un montant de 1.422 KEUR.

▶ 35 Résultat des autres produits/charges

Les autres charges comprennent d'autres impôts qui ne sont pas à imputer aux impôts sur les bénéfices.

▶ 36 Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices se divisent de la manière suivante :

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Impôts réels	3.859	8.647
Impôts différés	-858	11.050
Total	3.001	19.697

Les impôts réels comptabilisés résultent pour l'essentiel de la réglementation sur la limitation de la déduction de pertes pour l'impôt sur les sociétés et la taxe professionnelle (imposition minimale) en fonction du montant. Les impôts différés sur les bénéfices résultent principalement de l'apparition ou de la résorption d'écarts temporaires et des effets de l'utilisation de reports de pertes fiscales d'années antérieures.

Le montant total des reports de pertes de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle s'élève à 82.147 KEUR le jour de l'arrêté des comptes (2007 : 79.035 KEUR). Des dépréciations n'ont pas été effectuées.

Les différences entre les impôts sur les bénéfices arithmétiques et les impôts sur les bénéfices comptabilisés sont représentées dans le tableau transitoire suivant :

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Résultat avant impôts	11.487	45.515
Taux d'imposition à appliquer	15,80%	26,40%
Impôts sur les bénéfices arithmétiques	1.816	12.016
Effets fiscaux		
découlant d'exercices précédents et de modifications du taux d'imposition	135	3.160
de revenus résultant d'opérations avec l'étranger	1.013	-211
de revenus non imposables	-451	-
de différentes normes juridiques	322	4.556
de charges non déductibles	166	176
Impôts sur les bénéfices comptabilisés	3.001	19.697

Le taux de l'impôt national sur les bénéfices choisi comme base pour le tableau transitoire se compose du taux uniforme de l'impôt sur les sociétés de 15,0 % ainsi que de la taxe de solidarité correspondant à 5,5 % de l'impôt sur les sociétés. Il s'élève à 15,8 % depuis le 1^{er} janvier 2008.

Le taux de l'impôt sur les bénéfices en vigueur pour l'année 2007 se chiffrait à 26,4 % et se composait d'un taux de l'impôt sur les sociétés de 25,0 % ainsi que de la taxe de solidarité correspondant à 5,5 % de l'impôt sur les sociétés. Les effets découlant d'exercices précédents et de modifications du taux d'imposition ainsi que les impôts sur les bénéfices non récurrents y afférents se rapportaient pour l'année 2007 essentiellement à la réévaluation des portefeuilles d'impôts différés actifs et passifs imputables aux sociétés allemandes dans le cadre de la loi allemande de réforme de l'impôt sur les sociétés 2008 mise en œuvre au troisième trimestre 2007.

Les effets fiscaux de revenus résultant d'opérations avec l'étranger résultent de taux d'imposition différents entre l'Allemagne et l'Autriche.

Les effets provenant d'une part du prélèvement de la taxe professionnelle réelle et différée, calculée d'après des taux d'imposition non uniformes en Allemagne, et d'autre part de la diminution de l'impôt conventionnel sur les sociétés et de la taxe de solidarité en raison de la déductibilité de la taxe professionnelle, sont regroupés dans le poste Effets fiscaux de différentes normes juridiques.

Les créances et dettes fiscales différées sont affectées aux postes suivants conformément à l'IAS 12.81 (g) :

en k€	2008		2007	
	Créances fiscales différées	Dettes fiscales différées	Créances fiscales différées	Dettes fiscales différées
au 31.12.				
Reports de pertes	13.000	-	12.482	-
Provisions pour risques de crédit	-	97	-	190
Actifs de transaction	-	8.033	-	3.404
Immobilisations corporelles	-	130	-	24
Immobilisations incorporelles	-	1.893	-	1.956
Immobilisations financières	451	543	558	750
Autres actifs	-	31	-	-
Passifs de transaction	7.991	-	3.365	-
Provisions	114	330	157	330
Autres passifs	162	-	2	-
Total	21.718	11.057	16.564	6.654

Une charge de 4.574 KEUR (3.540 KEUR l'année précédente) et un produit de 4.910 KEUR (2.834 KEUR l'année précédente) ont résulté de la modification des portefeuilles d'impôts différés découlant d'écarts temporaires. L'utilisation d'impôts différés actifs découlant de reports de pertes a conduit à une charge d'un montant de 97 KEUR (10.344 KEUR l'année précédente), l'inscription à l'actif, après coup, de reports de pertes fiscales d'exercices antérieurs a conduit à un produit de 615 KEUR.

► 37 Affectation des bénéfices (d'après le code de commerce allemand et la loi allemande sur les sociétés par actions)

D'après la législation allemande, en particulier le code de commerce allemand et la loi sur les sociétés par actions, le bénéfice figurant au bilan de la DAB bank AG pour l'exercice 2008 s'élève à 8.271 KEUR. Le Directoire et le Conseil de surveillance de la DAB bank AG proposeront à l'Assemblée générale du 14 mai 2009 de distribuer un dividende d'un montant de 0,11 € par action au porteur sans valeur nominale. Le bénéfice figurant au bilan du groupe DAB bank s'élève également à 8.271 KEUR d'après les normes IFRS appliquées.

► 38 Résultat par action

	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Bénéfice net de l'exercice en k€	8.359	25.711
Nombre moyen d'actions en circulation	75.187.007	75.187.007
Résultat par action (non dilué) en €	0,11	0,34
Bénéfice net de l'exercice en k€	8.359	25.711
Nombre d'actions potentielles	-	-
Nombre corrigé moyen d'actions en circulation	75.187.007	75.187.007
Résultat par action (dilué) en €	0,11	0,34

► 39 Création de valeur

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Total des revenus	141.209	187.188
Dotations aux provisions pour risques de crédit	312	-228
Autres frais administratifs	78.323	90.980
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles (fonds de commerce compris)	9.734	8.601
Variation des provisions	308	970
Création de valeur	52.532	86.865

Répartition

en k€	2008	2007
01.01. - 31.12.		
Effectifs (charges de personnel)	41.149	41.438
Secteur public (impôts)	3.024	19.716
Actionnaires de la DAB bank AG (dividende)	8.271	25.564
Entreprise (autofinancement)	88	147
Création de valeur	52.532	86.865

Déclarations relatives au bilan

► 40 Caisse et banques centrales

en k€ au 31.12.	2008	2007
Caisse	1.653	1.665
Banques centrales	34.486	114.286
Total	36.139	115.951

Les exigences en réserves obligatoires s'élevaient au 31 décembre 2008 à 66.119 KEUR (contre 67.511 KEUR l'année précédente).

► 41 Créances sur les établissements de crédit

par échéance		
en k€ au 31.12.	2008	2007
au jour le jour	132.567	174.161
à échéance	1.150.197	881.163
inférieure à 3 mois	327.576	633.286
de 3 mois à un an	822.621	247.877
d'un an à cinq ans	-	-
supérieure à 5 ans	-	-
Total	1.282.764	1.055.324

par répartition géographique

en k€ au 31.12.	2008	2007
Etablissements de crédit nationaux	1.145.657	935.465
Etablissements de crédit étrangers	137.107	119.859
Total	1.282.764	1.055.324

sur les entreprises liées

en k€ au 31.12.	2008	2007
Total	78.459	120.624

par montant échu

en k€ au 31.12.	2008	2007
Ni échues ni dépréciées	1.282.764	1.055.324
Echues mais pas encore dépréciées	-	-
Total	1.282.764	1.055.324

► 42 Créances sur la clientèle

par échéance

en k€ au 31.12.	2008	2007
au jour le jour	228.593	313.383
à échéance	39.979	108.019
inférieure à 3 mois	-	-
de 3 mois à un an	39.979	68.040
d'un an à cinq ans	-	39.979
supérieure à 5 ans	-	-
Total	268.572	421.402
dont garanties par des gages immobiliers	-	-

par répartition géographique

en k€ au 31.12.	2008	2007
Clientèle nationale	172.970	240.677
Clientèle étrangère	95.602	180.725
Total	268.572	421.402

par montant échu

en k€	2008	2007
au 31.12.		
Ni échues ni dépréciées	266.321	419.538
Echues mais pas encore dépréciées	-	-
Total	266.321	419.538

Les créances exigibles au jour le jour se composent essentiellement de crédits garantis par nantissement de valeurs mobilières. Pour ce qui est des créances à échéance à terme, il s'agit de financements en rapport avec des fonds de crédit-bail mobilier qui sont refinancés et garantis par des apports correspondants concordant avec l'échéance.

► 43 Provisions pour risques de crédit

Evolution de positions

en k€	Risques individuels		Risques latents		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Situation au 01.01.	1.511	2.111	-	-	1.511	2.111
Variations avec incidence sur le résultat						
Dotations aux provisions	761	373	-	-	761	373
Reprises sur provisions	390	545	-	-	390	545
Variations sans incidence sur le résultat						
Utilisations	19	428	-	-	19	428
Situation au 31.12.	1.863	1.511	-	-	1.863	1.511

Le groupe DAB bank a procédé à des amortissements directs d'un montant de 28 KEUR (contre 29 KEUR l'année précédente). Les récupérations sur créances amorties s'élevaient à 59 KEUR (contre 56 KEUR l'année précédente).

Nos opérations de crédit comprennent essentiellement des crédits garantis par nantissement de valeurs mobilières dont les risques reconnaissables et latents sont suffisamment couverts par la constitution de provisions pour risques individuels. Le montant des créances clients corrigées en valeur et couvertes par des garanties s'élève à 388 KEUR (353 KEUR l'année précédente).

► 44 Actifs de transaction

en k€	2008	2007
au 31.12.		
Actifs de transaction (Hft)		
Obligations et autres titres à revenu fixe	565	207
Actions et autres titres à revenu variable	1.244	1.666
Instruments financiers dérivés	24.328	10.294
Total	26.137	12.167

Les actifs de transaction englobent les avoirs en titres détenus pour propre compte en rapport avec notre offre d'obligations et de certificats d'actions et de fonds de couverture ainsi que les justes valeurs positives de produits dérivés négociés avec des clients ou des contreparties.

A la date d'arrêté des comptes, aucune clause restrictive à la libre cession n'existait pour le poste Actifs de transaction.

Une répartition des instruments financiers dérivés par durée résiduelle est présentée dans le rapport de gestion (rapport de risques), à la page 64.

► 45 Immobilisations financières

Composition des placements financiers

en k€ au 31.12.	2008	2007
Placements financiers AFV	1.388.183	1.861.791
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.386.055	1.857.706
dont placements financiers à long terme	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	2.128	4.085
dont placements financiers à long terme	-	-
Placements financiers Afs	229.443	311.758
Participations	20	20
Obligations et autres titres à revenu fixe	228.036	310.420
dont placements financiers à long terme	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	1.387	1.318
dont placements financiers à long terme	-	-
Placements financiers HtM	505.598	388.173
Obligations et autres titres à revenu fixe	505.598	388.173
dont placements financiers à long terme	-	-
Total	2.123.224	2.561.722

A la date d'arrêté des comptes, nous avons soumis à un test de solidité les titres de notre portefeuille de placements financiers HtM pour lesquels il était indiqué de vérifier la solidité. L'« impairment test » réalisé dans ce contexte a confirmé la solidité des titres vérifiés et par conséquent celle de tout le portefeuille d'une valeur comptable totale déclarée de 505.598 KEUR. La valeur boursière de tous les portefeuilles HtM s'élève à 499.475 KEUR le jour d'arrêté des comptes.

Sont imputables aux valeurs comptables au 31 décembre 2008 :

	Participations	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
en k€				
Valeurs négociables en bourse	-	2.119.689	2.831	2.122.520
Valeurs inscrites à la cote	-	2.119.654	1.490	2.121.144
Valeurs non inscrites à la cote	-	35	1.341	1.376
Valeurs non négociables en bourse	20	-	684	704

Les participations d'un montant de 20 KEUR sont à imputer à notre filiale direktanlage.at AG.

Les postes Obligations et autres titres à revenu fixe ainsi que Actions et autres titres à revenu variable sont ventilés comme suit :

en k€ au 31.12.	2008	2007
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.119.689	2.556.299
Titres du marché monétaire	41.858	55.005
d'émetteurs publics	-	-
d'autres émetteurs	41.858	55.005
Emprunts et obligations	2.077.831	2.501.294
d'émetteurs publics	341.237	661.369
d'autres émetteurs	1.736.594	1.839.925
Actions et autres titres à revenu variable	3.515	5.403
Actions	121	431
Parts de fonds communs de placement	1.977	3.582
Certificats indexés	1.417	1.390

Les obligations et autres titres à revenu fixe présentent les échéances résiduelles suivantes :

en k€ au 31.12.	2008	2007
Echéance résiduelle		
inférieure à 3 mois	416.257	648.706
de 3 mois à un an	570.286	611.737
d'un an à cinq ans	998.022	1.008.427
supérieure à 5 ans	135.124	287.429
Total	2.119.689	2.556.299

Placements financiers par montant échu

en k€ au 31.12.	2008	2007
Ni échus ni dépréciés	2.119.689	2.556.299
Echus mais pas encore dépréciés	-	-
Total	2.119.689	2.556.299

► 46 Immobilisations corporelles

Tableau de variation des immobilisations corporelles

en k€	Equipements de l'entreprise, mobilier et agencement
Coûts d'acquisition/de production	
Situation au 01.01.2007	18.217
Acquisitions	9.504
Cessions	2.253
Modifications du périmètre de consolidation	73
Situation au 31.12.2007	25.541
Amortissements	
Situation au 01.01.2007	14.224
Amortissements planifiés	1.601
Cessions	1.787
Situation au 31.12.2007	14.038
Valeurs comptables	
Situation au 31.12.2007	11.503
Coûts d'acquisition/de production	
Situation au 01.01.2008	25.541
Acquisitions	1.316
Situation au 31.12.2008	26.857
Amortissements	
Situation au 01.01.2008	14.038
Amortissements planifiés	1.715
Situation au 31.12.2008	15.753
Valeurs comptables	
Situation au 31.12.2008	11.104

► 47 Immobilisations incorporelles

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

en k€	Logiciels	Portefeuille-clients	Fonds de commerce
Coûts d'acquisition/de production			
Situation au 01.01.2007	79.645	5.220	21.763
Acquisitions	7.958	-	-
Cessions	16.526	-	-
Modifications du périmètre de consolidation	86	1.620	4.556
Situation au 31.12.2007	71.163	6.840	26.319
Amortissements			
Situation au 01.01.2007	41.533	696	3.625
Amortissements planifiés	6.562	438	-
Cessions	16.435	-	-
Situation au 31.12.2007	31.660	1.134	3.625
Valeurs comptables			
Situation au 31.12.2007	39.503	5.706	22.694
Coûts d'acquisition/de production			
Situation au 01.01.2008	71.163	6.840	26.319
Acquisitions	7.378	-	-
Cessions	15	-	-
Situation au 31.12.2008	78.526	6.840	26.319
Amortissements			
Situation au 01.01.2008	31.660	1.134	3.625
Amortissements planifiés	7.563	456	-
Cessions	13	-	-
Situation au 31.12.2008	39.210	1.590	3.625
Valeurs comptables			
Situation au 31.12.2008	39.316	5.250	22.694

Les acomptes d'un montant de 3.963 KEUR (1.693 KEUR l'année précédente) versés pour des projets IT pas encore terminés à la date d'arrêté des comptes font partie intégrante du poste Logiciels.

Le poste Portefeuille-clients comprend un portefeuille-clients d'un montant de 3.828 KEUR, provenant de la reprise de la FondsServiceBank, et un portefeuille-clients d'un montant de 1.422 KEUR, en rapport avec l'acquisition de la SRQ FinanzPartner AG.

Dans le fonds de commerce d'un montant total de 22.694 KEUR, la direktanlage.at AG intervient pour un montant de 18.138 KEUR. Il existe aussi un fonds de commerce de 4.556 KEUR découlant de la reprise de la majorité des parts sociales de la SRQ FinanzPartner AG.

► 48 Créances fiscales sur les bénéficiaires

en k€ au 31.12.	2008	2007
Droits à remboursements fiscaux	3.553	63
Impôts différés actifs résultant de reports de pertes	13.000	12.482
Impôts différés actifs résultant d'écarts temporaires	8.718	4.082
Total	25.271	16.627

► 49 Autres actifs

en k€ au 31.12.	2008	2007
Comptes de régularisation actifs	2.879	3.071
Créances clients	10.026	13.864
Créances sur les services publics	10.283	12.361
Autres actifs	4.855	4.261
Total	28.043	33.557

autres actifs envers les entreprises liées

en k€ au 31.12.	2008	2007
Total	309	483

par montant échu

en k€ au 31.12.	2008	2007
Ni échus ni dépréciés	8.559	9.903
Echus mais pas encore dépréciés	1.385	3.823
échéance inférieure à 3 mois	1.270	3.206
échéance de 3 à 6 mois	21	231
échéance de 6 mois à un an	94	386
échéance d'1 an à 5 ans	-	-
échéance supérieure à 5 ans	-	-
Total	9.944	13.726

A la date d'arrêté des comptes, nous indiquons pour diverses créances clients un encours de dotations aux provisions pour créances douteuses d'un montant de 82 K€ (138 K€ l'année précédente).

► 50 Dettes auprès des établissements de crédit

par échéance

en k€ au 31.12.	2008	2007
au jour le jour	281.773	65.093
à échéance	42.687	42.990
inférieure à 3 mois	2.708	3.011
de 3 mois à un an	39.979	-
d'un an à cinq ans	-	39.979
supérieure à 5 ans	-	-
Total	324.460	108.083

par répartition géographique

en k€ au 31.12.	2008	2007
Etablissements de crédit nationaux	275.580	40.864
Etablissements de crédit étrangers	48.880	67.219
Total	324.460	108.083

auprès d'entreprises liées

en k€ au 31.12.	2008	2007
Total	4.700	13.227

► 51 Dettes sur la clientèle

par échéance

en k€ au 31.12.	2008	2007
au jour le jour	2.414.227	3.479.240
à échéance	847.144	420.336
inférieure à 3 mois	701.014	225.468
de 3 mois à un an	143.791	194.769
d'un an à cinq ans	2.339	99
supérieure à 5 ans	-	-
Total	3.261.371	3.899.576

par répartition géographique

en k€ au 31.12.	2008	2007
Clientèle nationale	2.774.294	3.233.690
Clientèle étrangère	487.077	665.886
Total	3.261.371	3.899.576

Chaque client de la DAB bank AG est assuré actuellement jusqu'à un montant de dépôts de 28.450 KEUR (27.990 KEUR l'année précédente) grâce au fonds de garantie des dépôts de la Bundesverband deutscher Banken e.V., Cologne.

► 52 Passifs de transaction

Les passifs de transaction contiennent les justes valeurs négatives de produits dérivés négociés avec des clients ou des contreparties. Une répartition par durée résiduelle est présentée dans le rapport de gestion (rapport de risques), à la page 64.

► 53 Provisions

Evolution des provisions

en k€	2008	2007
Situation au 01.01.	4.755	7.672
Variations avec incidence sur le résultat		
Dotations aux provisions	851	1.848
Reprises sur provisions	543	1.585
Variations sans incidence sur le résultat		
Variations découlant de la fusion d'entreprises	-	1.210
Utilisations	1.917	4.390
Transferts	-34	-
Situation au 31.12.	3.112	4.755

Le portefeuille total de provisions comprend des provisions découlant de contrats existants d'un montant de 1.615 KEUR (1.468 KEUR l'année précédente), des provisions pour dommages-intérêts s'élevant à 1.390 KEUR (1.433 KEUR l'année précédente), des provisions découlant de dettes à long terme envers les salariés d'un montant de 72 KEUR (76 KEUR l'année précédente) et des provisions pour frais de procédure de 35 KEUR (65 KEUR l'année précédente).

Hormis les engagements envers les salariés, toutes les provisions concernent des dettes à court terme.

Les provisions comprennent également les engagements pour fonds de retraite qui se décomposent de la manière suivante :

Evolution des provisions pour fonds de retraite

en k€	2008	2007
Valeur actuelle des engagements pour fonds de retraite au 01.01.	1.713	1.634
Variations avec incidence sur le résultat		
Valeur actuelle des droits à retraite acquis au cours de l'exercice	-149	104
Charges d'intérêts	96	82
Montant d'amortissement pour gains et pertes actuariels	-60	-107
Variations sans incidence sur le résultat	-	-
Valeur actuelle des engagements pour fonds de retraite au 31.12.	1.600	1.713

Les paramètres utilisés pour le calcul des engagements pour fonds de retraite sont les suivants :

en k€	31.12.2008/ 01.01.2009	31.12.2007/ 01.01.2008
Taux d'actualisation	5,75	5,25
Dynamique des retraites	1,90	1,90
Dynamique des salaires ou des droits en cours d'acquisition	2,75	2,50
Dynamique des carrières	1,50 / 0,50	1,50 / 0,50

Les provisions pour fonds de retraite et engagements similaires comprennent d'une part les versements effectués lors de la fin du contrat de travail et d'autre part les versements effectués après la fin du contrat de travail. Les provisions pour fonds de retraite au sens strict du terme concernent les ver-

sements effectués après la fin du contrat de travail et comprennent exclusivement des régimes de retraite à prestations déterminées (defined benefit plans) qui sont constitués sur la base d'expertises actuarielles conformément à l'IAS 19.

La valeur actuelle des engagements pour fonds de retraite non financés par des fonds de placements (defined benefit obligation) correspond au montant des provisions inscrit au bilan. Ceci est dû à l'option possible, en vertu de l'IAS 19.93 remaniée, d'inscrire intégralement dans le résultat de l'exercice des pertes ou des bénéfices actuariels non amortis.

Les régimes de retraite à prestations déterminées concernent les employés de la FSB FondsServiceBank GmbH, qui a fusionné avec la DAB bank AG, et les collaborateurs de la direktanlage.at AG. Le jour d'arrêté des comptes, le nombre total des ayants droit est de 39 personnes (39 personnes l'année précédente), 28 droits en cours d'acquisition non expirables et 11 droits en cours d'acquisition expirables étant enregistrés le jour d'arrêté des comptes. Actuellement, les plans existants ne font l'objet d'aucun dépôt ni décaissement. A l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas d'augmenter l'encours global des régimes de retraite à prestations déterminées.

Les charges de retraite attendues pour l'exercice 2009 se chiffrent au total à 92 KEUR.

Nous avons repris les provisions qui n'étaient plus nécessaires et les avons inscrites au compte de résultat.

► 54 Dettes fiscales sur les bénéfices

en k€ au 31.12.	2008	2007
Provisions fiscales sur les bénéfices	3.941	6.254
Impôts différés passifs résultant d'écarts temporaires	11.057	6.654
Total	14.998	12.908

► 55 Autres passifs

en k€ au 31.12.	2008	2007
Dettes régularisées (charges à payer)	30.607	32.857
Dettes fournisseurs	2.467	7.230
Créances sur les services publics	16.315	14.213
Autres dettes	3.874	2.906
Total	53.263	57.206

envers des entreprises liées

en k€ au 31.12.	2008	2007
Total	21	-

Les charges à payer se composent principalement de dettes à court terme envers les salariés et de dettes fournisseurs en rapport avec des factures pas encore réglées.

► 56 Capital subordonné

par échéance

en k€ au 31.12.	2008	2007
à échéance		
inférieure à 3 mois	2.000	-
de 3 mois à un an	-	-
d'un an à cinq ans	18.023	20.032
supérieure à 5 ans	-	-
Total	20.023	20.032

Avoir de capital subordonné

Montant (nominal) en k€	Taux d'intérêt	Début de la durée d'échéance	Fin de la durée d'échéance	Contrepartie
2.000	Euribor à 3 mois + 0,75 % p.a.	31.03.2004	31.03.2009	Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG
8.000	Euribor à 3 mois + 1,00 % p.a.	30.09.2005	30.09.2010	Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG
10.000	Euribor à 3 mois + 0,88 % p.a.	12.12.2006	13.12.2011	Volkswahl Bund Lebensversicherung a.G.

Les dettes subordonnées satisfont aux règles prudentielles du § 10 al. 5a de la loi bancaire allemande (KWG).

Le poste Dettes subordonnées comprend des intérêts prorata temporis d'un montant de 23 KEUR (31 KEUR l'année précédente) ainsi qu'un disagio de 19 KEUR (25 KEUR l'année précédente) comptabilisé comme compte de régularisation actif pour le prêt subordonné de Volkswahl Bund Lebensversicherung a.G.. Au cours de l'exercice 2008, des charges d'intérêts d'un montant de 1.176 KEUR (1.035 KEUR l'année précédente) se sont accumulées pour les dettes subordonnées.

► 57 Capitaux propres

Capital souscrit

Le capital social de la DAB bank AG s'élève toujours à 75.187.007 euros. Il est réparti en 75.187.007 actions sans valeur nominale qui sont libellées au porteur et octroient les mêmes droits.

L'émission de nouvelles actions est possible en particulier dans le cadre des autorisations en rapport avec le capital autorisé I et II ainsi que le capital conditionnel I et II.

Il n'existe pas de restrictions concernant les droits de vote ou le transfert d'actions. Du reste, on n'a pas connaissance d'accords fixant de telles restrictions entre les associés. Il n'y a pas de détenteurs d'actions disposant de droits spéciaux conférant des pouvoirs de contrôle. Dans la mesure où les salariés de la DAB bank AG sont intéressés au capital de la société, ils exercent directement le contrôle par leur droit de vote.

Réserve en capital

La réserve en capital comprend l'agio restante découlant de l'émission d'actions en rapport avec l'entrée en bourse de la DAB bank AG en 1999.

Réserves constituées sur bénéfices

Les réserves constituées sur bénéfices se composent exclusivement des Autres réserves constituées sur bénéfices.

Autre résultat global cumulé

L'autre résultat global cumulé fait apparaître le résultat d'évaluation des titres d'actifs financiers classés comme portefeuilles AfS en tenant compte d'un effet d'impôts différés y afférent. Les variations de valeur sont enregistrées sans incidence sur le résultat jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou qu'une moins-value intervienne.

Capital autorisé

1.) Capital autorisé I :

Le 11 mai 2006, l'Assemblée Générale a adopté une résolution autorisant le Directoire, avec l'accord du Conseil de surveillance, à augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois jusqu'au 11 mai 2011, à concurrence de 22.500.000,00 euros maximum, en émettant de nouvelles actions au porteur en contrepartie d'apports en numéraire ou en nature (capital autorisé I/capital autorisé 2006/I). En cas d'émission d'actions en contrepartie d'apports en nature, le Directoire est autorisé à exclure, avec l'accord du Conseil de surveillance, le droit de souscription des actionnaires.

Le capital autorisé I a été inscrit au registre du commerce le 23 mai 2006.

Au 31 décembre 2008, le capital autorisé I est encore disponible en intégralité, à savoir 22.500.000 euros.

2.) Capital autorisé II :

Le 10 mai 2007, l'Assemblée Générale a adopté une résolution autorisant le Directoire, avec l'accord du Conseil de surveillance, à augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois jusqu'au 10 mai 2012, à concurrence de 15.000.000,00 euros maximum, en émettant de nouvelles actions au porteur en contrepartie d'apports en numéraire ou en nature (capital autorisé II/capital autorisé 2007/I). En cas d'émission d'actions en contrepartie d'apports en nature, le Directoire est autorisé à exclure, avec l'accord du Conseil de surveillance, le droit de souscription des actionnaires.

Le capital autorisé II a été inscrit au registre du commerce le 21 mai 2007.

Au 31 décembre 2008, le capital autorisé II est encore disponible en intégralité, à savoir 15.000.000 euros.

Capital conditionnel/Plan d'options sur actions

1.) Par décision de l'Assemblée Générale du 2 septembre 1999 (inscription au registre du commerce le 12 octobre 1999), le capital social de la société a subi une augmentation conditionnelle d'un montant maximal de 3.500.000 euros par l'émission de maximum 3.500.000 actions au porteur (capital conditionnel I). L'augmentation conditionnelle du capital a été réalisée uniquement dans le but d'exercer des droits d'option dans le cadre du plan d'options sur actions, tout en sachant que l'exécution n'aura lieu que si, d'une part les bénéficiaires d'options sur actions font usage de leur droit d'option et d'autre part, des actions du capital conditionnel sont émises à cet effet. Les nouvelles actions donnent droit à des dividendes dès le début de l'exercice au cours duquel elles ont été émises.

Au 31 décembre 2008, on n'enregistre aucun droit d'option octroyé aux membres du Directoire et aux salariés de la DAB bank AG dans le cadre de son plan d'options sur actions 1999. En 2008, aucun droit d'option n'a été octroyé.

2.) L'Assemblée Générale du 17 mai 2001 a décidé une augmentation conditionnelle du capital social (capital conditionnel II) d'un montant maximal de 3.300.000 euros en émettant maximum 3.300.000 actions au porteur.

L'augmentation conditionnelle du capital est réalisée uniquement dans le but d'exercer des droits d'options dans le cadre du plan international d'options sur actions, tout en sachant que l'exécution n'aura lieu que si d'une part les bénéficiaires d'options sur actions font usage de leur droit d'option et d'autre part, des actions du capital conditionnel sont émises à cet effet. Les nouvelles actions donnent droit à des dividendes dès le début de l'exercice au cours duquel elles ont été émises.

Au 31 décembre 2008, il n'existe plus de droits d'options dans le cadre du plan international d'options sur actions 2001 de la DAB bank AG pour les collaborateurs du groupe. En 2008, aucun droit d'option n'a été octroyé.

Evolution du capital souscrit, autorisé et conditionnel de la DAB bank AG

	Capital souscrit	Capital autorisé	dont : exclusion du droit de souscription	Capital condi- tionnel
	k€	k€	k€	k€
Situation au 01.01.2008	75.187	37.500	37.500	6.800
Situation au 31.12.2008	75.187	37.500	37.500	6.800

Capital autorisé

	Montant initial	Montant encore disponible	Date d'échéance
Année de délibération	k€	k€	
2006	22.500	22.500	11.05.2011
2007	15.000	15.000	10.05.2012
Situation au 31.12.2008	37.500	37.500	

Capital conditionnel

	Montant initial	Montant encore disponible	Date d'échéance
Année de délibération	k€	k€	
1999	3.500	3.500	
2001	3.300	3.300	-
Situation au 31.12.2008	6.800	6.800	-

► **58 Actions autodétenues**

Conformément au § 71 alinéa 1 numéro 7 de la loi sur les sociétés par actions, la société est autorisée, jusqu'au 31 octobre 2009, à acheter et vendre ses propres actions aux fins de la négociation de titres. Les actifs de transaction acquis dans ce but ne doivent pas dépasser plus de 5 % du capital social à la fin de chaque journée. Les prix d'acquisition ne doivent pas être supérieurs ou inférieurs de 10 % à la moyenne des cours de clôture de l'action de la DAB bank AG au système de négoce XETRA (ou à un système ultérieur comparable) au cours des trois jours de bourse précédant l'achat. A aucun moment, les actions ainsi acquises ainsi que d'autres actions autodétenues par la société ou lui revenant conformément aux §§ 71a et suiv. de la loi sur les sociétés par actions ne doivent dépasser 10 % du capital social.

Cette autorisation remplace celle décidée au point 6 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 10 mai 2007 portant sur l'acquisition d'actions autodétenues aux fins de la négociation de titres et qui est ainsi annulée.

La DAB bank AG a acquis un certain nombre de ses propres actions au cours de l'exercice 2008. Cette opération a été réalisée dans le cadre de corrections d'erreurs et pour l'exécution d'ordres clients. Pendant la période susmentionnée, 1.639 actions ont été négociées au total, soit une quote-part de 1.639 € ou 0,002 % du capital social. De ce montant, 1.639 actions ont été utilisées pour la correction d'erreurs, ce qui correspond à une quote-part de 0,002 % du capital social. Avec des cours moyens de vente/d'achat de 5,75 euros/5,58 euros par action, une perte totale de 270 euros a été réalisée. Le dividende de 64,60 €, portant sur les 190 actions autodétenues au moment de l'Assemblée générale, a été à nouveau reporté.

Au 31 décembre 2008, aucun portefeuille d'actions de la DAB bank n'était détenu au sein du groupe DAB bank.

► **59 Opérations fiduciaires**

Nous faisons figurer comme actifs fiduciaires d'un montant de 199.987 KEUR des portefeuilles de titres gérés à titre fiduciaire en rapport avec des avoirs découlant de modèles de préretraité à temps partiel auxquels s'opposent des dettes fiduciaires de même montant en faveur de nos clients concernés par la préretraité à temps partiel. Les portefeuilles de titres portent entièrement sur des actions et d'autres titres à revenu variable qui sont inscrits au bilan à leur juste valeur.

Conformément aux IFRS, tous les actifs et dettes fiduciaires du groupe DAB bank ne figurent pas comme élément du bilan consolidé. Si elles étaient inscrites au bilan, les opérations fiduciaires correspondraient aux postes Immobilisations financières ou Dettes sur la clientèle.

▶ 60 Actifs et dettes en devises étrangères

Le jour d'arrêté des comptes, le montant total de l'actif en devises étrangères s'élevait, après conversion, à 93.777 KEUR (113.913 KEUR l'année précédente), le passif se chiffrait à 96.581 KEUR (108.757 KEUR l'année précédente). La majeure partie des opérations en devises étrangères était réalisée en dollars américains.

▶ 61 Transfert de garanties pour propres dettes

Des titres d'un montant nominal de 10.000 KEUR (valeur comptable : 10.007 KEUR) ont été donnés en nantissement à la Clearstream Banking AG, Francfort sur-le-Main ou Luxembourg, en garantie de l'exécution d'opérations sur titres. En outre, ces titres d'un montant nominal de 10.000 KEUR (valeur comptable : 10.007 KEUR) ont été remis à la HSBC Trinkaus & Burkhardt AG, Düsseldorf, comme garantie de l'exécution d'opérations sur titres dans le cadre d'une opération de prêt-emprunt de titres.

Déclarations relatives aux flux de trésorerie

▶ 62 Tableau des flux de trésorerie

Les variations de la trésorerie affectées aux catégories « activités d'exploitation », « activités d'investissement » et « activités de financement » sont représentées dans le tableau des flux de trésorerie.

Les disponibilités qui y figurent correspondent au poste du bilan Caisse et banques centrales. Ce poste contient la caisse et les avoirs auprès des banques centrales.

Le poste Variations d'autres postes non monétaires comprend la reprise nette d'impôts différés et les variations des provisions.

Les effets découlant de produits et de charges d'intérêts ou du paiement d'impôts sur les bénéfices figurent au poste Autres ajustements.

Déclarations relatives au rapport sectoriel

▶ 63 Rapport sectoriel

Le groupe DAB bank est dirigé par l'intermédiaire de compétences régionales ou de sociétés intégrées en son sein. Les pays Allemagne et Autriche dans lesquels il exerce ses activités représentent, en tant que régions, les secteurs primaires dans le cadre du rapport sectoriel en vertu de l'IAS 14. L'attribution des valeurs aux régions se fait en fonction du siège de la société. Dans la colonne Périmètre de consolidation, nous avons présenté des processus de consolidation valables pour l'ensemble des régions.

A l'avenir, le rapport sectoriel sera effectué exclusivement par l'intermédiaire des sociétés intégrées dans le groupe DAB bank, ceci correspondant en particulier aux exigences stipulées dans l'IFRS 8.2 et suiv.

Le groupe DAB bank exerce ses activités dans le domaine « Courtage et Services financiers » que nous considérons comme le seul secteur dans lequel nous opérons. C'est pourquoi nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une ventilation supplémentaire par domaine d'activité (segmentation secondaire).

Dans le rapport économique, nous avons réparti les groupes de clients en groupes b-to-c et b-to-b. Ces deux groupes de clients se distinguent avant tout par la composition de leurs besoins tandis que les produits et services des deux secteurs sont pour l'essentiel identiques. Nous n'avons par conséquent pas procédé à une segmentation en secteurs b-to-c et b-to-b allant au-delà des informations déjà contenues dans d'autres parties du rapport d'activité.

Rapport sectoriel du groupe selon IFRS

Compte de résultat par région

en k€	Allemagne	Autriche	Périmètre de consolidation	Groupe
Produits nets d'intérêts				
01.01.2008-31.12.2008	44.776	9.773	-	54.549
01.01.2007-31.12.2007	33.040	9.841	-	42.881
Dotations aux provisions pour risques de crédit				
01.01.2008-31.12.2008	138	174	-	312
01.01.2007-31.12.2007	-233	5	-	-228
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit				
01.01.2008-31.12.2008	44.638	9.599	-	54.237
01.01.2007-31.12.2007	33.273	9.836	-	43.109
Produits nets des commissions				
01.01.2008-31.12.2008	90.951	17.468	-	108.419
01.01.2007-31.12.2007	118.736	24.244	-	142.980
Résultat des opérations boursières				
01.01.2008-31.12.2008	-140	135	-	-5
01.01.2007-31.12.2007	979	-30	-	949
Résultat des placements financiers				
01.01.2008-31.12.2008	-26.320	139	-	-26.181
01.01.2007-31.12.2007	-7.036	94	-	-6.942
Charges de personnel				
01.01.2008-31.12.2008	33.501	7.648	-	41.149
01.01.2007-31.12.2007	33.716	7.722	-	41.438
Autres frais administratifs				
01.01.2008-31.12.2008	69.780	8.628	-85	78.323
01.01.2007-31.12.2007	79.853	11.127	-	90.980
Amortissements sur immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles				
01.01.2008-31.12.2008	8.904	830	-	9.734
01.01.2007-31.12.2007	7.849	752	-	8.601
Charges générales d'exploitation				
01.01.2008-31.12.2008	112.185	17.106	-85	129.206
01.01.2007-31.12.2007	121.418	19.601	-	141.019
Résultat des autres produits/charges d'exploitation				
01.01.2008-31.12.2008	3.526	805	-85	4.246
01.01.2007-31.12.2007	6.363	94	-	6.457
Résultat des autres produits/charges				
01.01.2008-31.12.2008	-	-23	-	-23
01.01.2007-31.12.2007	-	-19	-	-19
Résultat avant impôts				
01.01.2008-31.12.2008	470	11.017	-	11.487
01.01.2007-31.12.2007	30.897	14.618	-	45.515

Bilan par région

en k€	Allemagne	Autriche	Périmètre de consolidation	Groupe
Caisse et banques centrales et créances sur les établissements de crédit				
31.12.2008	1.168.261	150.642	-	1.318.903
31.12.2007	1.051.952	119.323	-	1.171.275
Créances sur la clientèle déduction faite des provisions pour risques de crédit				
31.12.2008	217.759	48.950	-	266.709
31.12.2007	344.656	75.254	-19	419.891
Actifs de transaction				
31.12.2008	26.137	-	-	26.137
31.12.2007	12.167	-	-	12.167
Dettes auprès des établissements de crédit				
31.12.2008	321.459	3.001	-	324.460
31.12.2007	104.971	3.131	-19	108.083
Dettes sur la clientèle				
31.12.2008	2.858.358	403.013	-	3.261.371
31.12.2007	3.425.782	473.794	-	3.899.576
Passifs de transaction				
31.12.2008	24.235	-	-	24.235
31.12.2007	10.204	-	-	10.204

Autres mentions par région

	Allemagne	Autriche		Groupe
Ratio coûts/revenus (en %)				
01.01.2008-31.12.2008	99,6	60,8		91,8
01.01.2007-31.12.2007	79,7	57,3		75,6
Investissements dans des immobilisations corporelles & incorporelles (en K€)				
01.01.2008-31.12.2008	7.183	1.511		8.694
01.01.2007-31.12.2007	16.413	1.049		17.462
Valeur comptable globale de l'actif sectoriel (en K€)				
31.12.2008	3.443.540	443.795		3.866.651
31.12.2007	3.794.267	520.352		4.294.645
Valeur comptable globale de la dette sectorielle (en K€)				
31.12.2008	3.287.511	415.022		3.701.462
31.12.2007	3.622.789	490.336		4.112.764
Cash-flow des activités d'exploitation (en K€)				
01.01.2008-31.12.2008	-397.341	-60.909		-458.250
01.01.2007-31.12.2007	565.823	158.081		723.904
Cash-flow des activités d'investissement (en K€)				
01.01.2008-31.12.2008	322.498	81.127		403.625
01.01.2007-31.12.2007	-502.213	-157.392		-659.605
Cash-flow des activités financement (en K€)				
01.01.2008-31.12.2008	-15.773	-9.414		-25.187
01.01.2007-31.12.2007	-15.901	-6.818		-22.719
Effectifs (en personnes)				
31.12.2008	585	127		712
31.12.2007	579	125		704
Nombre de transactions exécutées				
01.01.2008-31.12.2008	8.173.794	1.061.240		9.235.034
01.01.2007-31.12.2007	10.382.543	1.124.474		11.507.017
Nombre de comptes				
31.12.2008	1.037.990	53.023		1.091.013
31.12.2007	1.055.359	50.963		1.106.322

Déclarations annexes

► 64 Déclarations supplémentaires relatives aux instruments financiers

Valeurs comptables et justes valeurs pour les instruments financiers

Les justes valeurs indiquées pour les instruments financiers conformément à la norme IFRS 7.25 et suiv. correspondent aux montants auxquels des partenaires commerciaux indépendants, compétents en la matière et souhaitant entrer en rapport contractuel pourraient échanger un actif ou régler une dette le jour d'arrêté des comptes.

Nous avons évalué les instruments financiers que nous détenons suivant leur catégorie à leur juste valeur ou au coût amorti le jour d'arrêté des comptes. Les justes valeurs ont été calculées sur la base des informations disponibles sur le marché le jour d'arrêté des comptes.

Les justes valeurs de certains instruments financiers inscrits au bilan aux coûts amortis correspondent presque à leur valeur comptable. Parmi ceux-ci, on compte caisse et banques centrales ainsi que nos créances et dettes sans échéance définie ou taux d'intérêt fixe. En ce qui concerne les autres créances et dettes, pour le calcul des justes valeurs les cash-flows attendus à l'avenir sont actualisés en appliquant à la valeur actuelle les taux d'intérêt actuels sur la base de la courbe de structure des taux en vigueur. Pour les titres et produits dérivés négociés en bourse ainsi que les titres de dettes cotés en bourse, nous recourons aux prix du marché cotés (réels et indicatifs). La juste valeur d'opérations de change à terme est déterminée sur la base de cours à terme actuels.

Au cas où les justes valeurs de titres négociés en bourse ne puissent pas être suffisamment déterminées en raison de marchés inactifs, nous nous appuyons, pour le calcul de la juste valeur, sur les opérations les plus récentes réalisées avec des instruments financiers de même nature. Si nous ne parve-

nons pas ainsi à une juste valeur plausible, nous calculons celle-ci en procédant à une comparaison avec des instruments financiers quasiment identiques. Si une comparaison directe n'est pas possible, nous effectuons une évaluation à l'aide de modélisations plausibles sur le plan économique en utilisant des cash-flows actualisés sur la base de données du marché pouvant être observées.

La différence entre les justes valeurs et les valeurs comptables s'élève à 3.851 KEUR (-2.482 KEUR l'année précédente) pour les actifs et à 3.847 KEUR (1.835 KEUR l'année précédente) pour les passifs. Le solde de ces valeurs – à considérer comme charge ou réserve latente – s'élève à 4 KEUR (-4.317 KEUR l'année précédente).

Instruments financiers selon l'IFRS 7

en k€ au 31.12.	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	2008		2007	
		Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Caisse et banques centrales	LaR	36.139	36.139	115.951	115.951
Créances sur les établissements de crédit	LaR	1.292.617	1.282.764	1.055.828	1.055.324
Créances sur la clientèle (provisions pour risques de crédit comprises)	LaR	266.830	266.709	421.576	419.891
Actifs de transaction	HfT	26.137	26.137	12.167	12.167
Immobilisations financières		2.117.101	2.123.224	2.557.051	2.561.722
Instruments financiers AFV	AFV	1.388.183	1.388.183	1.861.791	1.861.791
Instruments financiers HtM	HtM	499.475	505.598	383.502	388.173
Instruments financiers AfS	AfS	229.443	229.443	311.758	311.758
Autres actifs*	LaR	10.026	10.026	13.864	13.864
Total de l'actif		3.748.850	3.744.999	4.176.437	4.178.919
Dettes auprès des établissements de crédit	AC	324.886	324.460	108.582	108.083
Dettes sur la clientèle	AC	3.264.259	3.261.371	3.900.242	3.899.576
Passifs de transaction	HfT	24.235	24.235	10.204	10.204
Capital subordonné	AC	20.556	20.023	20.702	20.032
Autres passifs*	AC	2.467	2.467	7.230	7.230
Total du passif		3.636.403	3.632.556	4.046.960	4.045.125

* Créances clients ou dettes fournisseurs

Les justes valeurs de tous les instruments financiers inscrits au bilan selon les catégories d'évaluation Held-for-Trading, at-Fair-Value-through-Profit-or-Loss, Held-to-Maturity et Available-for-Sale, se composent comme suit :

en k€	Prix du marché cotés	Méthode d'évaluation		Juste valeur	Prix du marché cotés	Méthode d'évaluation		Juste valeur
		se basant sur les données du marché	ne se basant pas sur les données du marché			se basant sur les données du marché	ne se basant pas sur les données du marché	
Actifs de transaction	18.072	8.065	-	26.137	7.430	4.737	-	12.167
Placements financiers	2.007.812	109.289	-	2.117.101	2.328.238	228.813	-	2.557.051
Instruments financiers AFV	1.293.951	94.232	-	1.388.183	1.747.978	113.813	-	1.861.791
Instruments financiers HTM	484.418	15.057	-	499.475	268.502	115.000	-	383.502
Instruments financiers AFS	229.443	-	-	229.443	311.758	-	-	311.758
Passifs de transaction	16.263	7.972	-	24.235	2.556	7.648	-	10.204

Résultats nets par catégorie d'évaluation

en k€	2008	2007
	Résultat net	Résultat net
Crédits et créances (LaR)	72.453	63.183
Actifs financiers et dettes financières évalués à leur juste valeur avec incidence sur le résultat (HFT)	-5	924
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec incidence sur le résultat (AFV)	40.233	65.588
Placements financiers à conserver jusqu'à échéance (HTM)	19.574	5.063
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	10.240	10.190
Dettes financières évaluées aux coûts amortis (AC)	-114.444	-107.832

La variation de valeur des placements financiers AFS enregistrée directement dans les capitaux propres s'élevait à 525 KEUR pour la période du rapport (-1.012 KEUR l'année précédente). Le montant revenant aux placements financiers AFS, prélevé des capitaux propres et enregistré avec incidence sur le résultat, se chiffrait à -202 KEUR (94 KEUR l'année précédente).

► 65 Chiffres clés prudentiels de la DAB bank AG (sur la base du code de commerce allemand – HGB)

La DAB bank AG a appliqué pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2008 les exigences réglementaires stipulées dans le nouvel accord sur les fonds propres « Bâle II » qui a été introduit dans le droit allemand au moyen du « règlement sur la solvabilité des établissements bancaires » (SolvV). La DAB bank AG s'est décidée à appliquer la méthode standard pour la mesure des risques de crédit. Pour la mesure des risques opérationnels, elle a encore utilisé la méthode standard en 2008. En 2009, par contre, elle passera à la méthode de mesure avancée (Advanced Measurement Approach - AMA).

La surveillance des chiffres clés à l'échelle du groupe est désormais assurée uniquement par la société mère de la DAB bank AG, la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich. Ce principe est appliqué conformément au §10a de la loi bancaire allemande (KWG) en relation avec l'article 25 al. 2b du décret allemand réglementant les gros crédits (GroMiKV).

On surveille chaque jour que les chiffres clés prudentiels soient respectés, ce qui était le cas tout au long de l'année du rapport.

Les capitaux propres de garantie de la DAB bank AG, calculés sur la base du droit commercial allemand, se chiffrent à 95 millions d'euros. Les fonds propres minimum exigés pour le risque de défaillance ont diminué en 2008, passant de 65 millions d'euros à 53 millions d'euros.

Les fonds propres minimum exigés pour le risque opérationnel s'élèvent à environ 17 millions d'euros pour l'exercice 2008 contre environ 16 millions d'euros en 2007, ceux pour les positions exposées à un risque de marché ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente, passant de 0,64 million d'euros en 2007 à 0,58 million d'euros.

Il en résulte, conf. au « règlement sur la solvabilité des établissements bancaires » (SolV), un ratio global de 10,8 % qui a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (9,3 %). Ce ratio dépasse ainsi encore nettement le taux minimum prudentiel exigé de 8,0 %.

Chiffres clés prudentiels de la DAB bank AG (sur la base du code de commerce allemand – HGB)

en k€ au 31.12.	2008	2007
Fonds propres de base	81.057	76.072
Fonds propres complémentaires	13.968	18.766
Fonds propres admissibles	95.025	94.840
Fonds propres minimum exigés pour le risque de défaillance	52.909	65.081
Fonds propres minimum exigés pour les positions exposées à un risque de marché	576	642
Fonds propres minimum exigés pour le risque opérationnel	16.812	15.748
Excédent des fonds propres	24.728	13.367
Ratio global d'après le règlement sur la solvabilité des établissements bancaires (SolV)	10,8%	9,3%

Avec un ratio de capitaux propres de 10,8 %, la DAB bank AG dispose de fonds propres suffisants. Pour l'ensemble de l'exercice 2008 aussi, la DAB bank AG disposait toujours de fonds propres suffisants.

► 66 Concentrations essentielles d'actifs et de passifs

Au sein du groupe DAB bank, il n'existe aucune concentration importante d'actifs et de passifs. Vous trouverez de plus amples informations sur les risques liés à nos activités dans le rapport des risques contenu dans le rapport de gestion.

► 67 Engagements conditionnels et autres obligations

en k€ au 31.12.	2008	2007
Engagements conditionnels		
résultant de cautionnements et de contrats de garantie	1.157	1.022
Autres obligations		
résultant de contrats de location	30.717	34.602
résultant de contrats de leasing	18.149	20.575
Total	50.023	56.199

La durée des contrats de location et de leasing est conforme à l'usage du marché ; des reports de charges sur de prochains exercices n'ont pas eu lieu.

Les échéances résiduelles pour de futurs paiements minimum de leasing – en raison de contrats de leasing-exploitation non résiliables – se répartissent de la manière suivante :

en k€ au 31.12.	2008	2007
Echéance		
inférieure à 1 an	5.431	5.837
d'un an à cinq ans	12.718	14.738
supérieure à 5 ans	-	-
Total	18.149	20.575

► 68 Appartenance au groupe

Au 31 décembre 2008, l'UniCredit S.p.A., Rome, Italie, détient indirectement 76,36 % des parts de la DAB bank AG détenues directement par la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich. A la connaissance du Directoire, il n'existe pas d'autres participations directes ou indirectes au capital qui dépassent 10 % des droits de vote.

Les comptes consolidés de la DAB bank AG au 31 décembre 2008 sont établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS/UE) comme comptes consolidés conformément au §315a al. 1 du code de commerce allemand en relation avec le §291 al. 3 phrase 1 numéro 1 dudit code et sont intégrés dans les comptes consolidés de l'UniCredit S.p.A., Rome, Italie, par l'intermédiaire des comptes consolidés partiels de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich.

► 69 Lettre de confort

La DAB bank AG, Munich, veille à ce que la direktanlage.at AG, Salzburg, remplisse ses obligations contractuelles dans le cadre de sa quote-part, la seule exception concernant les risques politiques.

► 70 Événements ultérieurs à la date d'arrêté des comptes

A compter du 5 janvier ou 2 février 2009, la DAB bank AG a acquis, sur la base du contrat d'achat déjà conclu avec la SRQ FinanzPartner AG (SRQ) et des accords en découlant en ce qui concerne les droits d'option octroyés, d'autres parts sociales pour un prix d'achat de 3.099 KEUR. La DAB bank AG détient ainsi 81,61 % des parts de la SRQ, ce qui correspond à une valeur comptable de 8.984 KEUR. Cette transaction n'a pas entraîné de frais annexes d'acquisition. Nous ferons figurer désormais en tant que fonds de commerce la différence entre les coûts d'acquisition et les actifs et dettes réévalués au moment de la première consolidation (le 28 février 2007) d'un montant de 6.919 KEUR imputable mathématiquement à la nouvelle quote-part de la DAB bank AG. En ce qui concerne les actifs et dettes de la SRQ acquis au moment de la première consolidation, nous renvoyons à ce sujet à notre rapport annuel 2007, page 124.

► 71 Déclarations relatives aux relations avec des entreprises et personnes liées

Emoluments versés aux membres du Conseil de surveillance et du Directoire ainsi qu'au mandataire général de la DAB bank AG

en k€	Fixe		Composants basés sur les résultats		Composantes à effet incitatif à long terme		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Membres du Directoire et mandataire général	1.426	1.443	948	1.449	-	-	2.374	2.892
Membres du Conseil de surveillance	76	75	22	21	-	-	98	96
Total	1.502	1.518	970	1.470	-	-	2.472	2.988

Les émoluments versés à chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire ainsi qu'au mandataire général se présentent de la manière suivante pour la période du rapport 2008 :

en k€	Composantes basées		Composantes à effet incitatif à long terme	Total
	Fixe	sur les résultats		
Membres du Directoire et mandataire général				
Markus Gunter	138	170	-	308
Ernst Huber	681	553	-	1.234
en tant que membre du Directoire de la DAB	81	73	-	154
en tant que membre du Directoire de la da.at	600	480	-	1.080
Alexander von Uslar	266	-	-	266
Dr. Markus Walch	262	75	-	337
Wolfgang Strobel	79	150	-	229
Membres du Conseil de surveillance				
Werner Allwang	7	2	-	9
Nikolaus Barthold	10	3	-	13
Gunter Ernst	10	3	-	13
Dr. Volker Jung	10	3	-	13
Johannes Maret	4	1	-	5
Matthias Sohler	5	2	-	7
Jan Wohlschiess	10	3	-	13
Andreas Wölfer	20	5	-	25
Total	1.502	970	-	2.472

Les membres de la direction occupant des postes clés sont tous les membres du Directoire et du Conseil de surveillance ainsi que le mandataire général. Dans la période du rapport et celle de référence, leur rémunération se compose exclusivement de versements exigibles à court terme, ceux-ci correspondant à la rémunération globale respective déjà présentée. D'autres versements conformément à l'IAS 24.16 n'ont pas été effectués.

Créances sur les membres du Conseil de surveillance et du Directoire et sur le mandataire général

en k€	2008	2007
au 31.12.		
Membres du Directoire et mandataire général	-	9
Membres du Conseil de surveillance	30	-
Total	30	9

A la date d'arrêté des comptes, il existait des créances envers les membres du Conseil de surveillance dues aux crédits garantis par nantissement de valeurs mobilières accordés pour un montant de 30 K€. En outre, il n'y avait pas d'autres crédits, avances ou engagements. Au cours de l'exercice 2008, les membres du Conseil de surveillance n'ont perçu aucun émolument en contrepartie du travail personnel qu'ils ont accompli.

Au cours de l'exercice du rapport, des relations d'affaires existaient avec les sociétés suivantes intégrées dans les comptes annuels consolidés de notre société mère UniCredit S.p.A. :

- ▶ Pioneer Investments Kapitalanlagegesellschaft mbH, Unterföhring
- ▶ Pioneer Investments Austria GmbH, Vienne
- ▶ Pioneer Asset Management SA, Luxembourg
- ▶ Bank Austria Creditanstalt Aktiengesellschaft, Vienne
- ▶ Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich
- ▶ BodeHewitt AG & Co. KG, Grünwald
- ▶ H.F.S. Fondsbeteiligung für Sachwerte GmbH, Munich
- ▶ HVB Information Services GmbH, Munich
- ▶ HVB Payments & Services GmbH, Aschheim/Dornach
- ▶ Schoellerbank Aktiengesellschaft, Vienne

D'importantes relations d'affaires existent avec les entreprises liées suivantes :

en k€	Charges		Produits	
	2008	2007	2008	2007
Entreprises intégrées dans le groupe UniCredit S.p.A. et ayant une influence déterminante				
Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG	1.459	1.625	7.248	13.409
Autres entreprises intégrées dans le groupe UniCredit S.p.A.				
Bank Austria Creditanstalt Aktiengesellschaft	24	6	13	7
HVB Information Services GmbH	501	597	-	-
Pioneer Investments Kapitalanlagegesellschaft mbH	302	-	1.574	1.396
Pioneer Investments Austria GmbH	-	-	263	253
Pioneer Asset Management SA	-	-	1.147	559

en k€ au 31.12.	Créances		Dettes	
	2008	2007	2008	2007
Entreprises intégrées dans le groupe UniCredit S.p.A. et ayant une influence déterminante				
Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG	79.607	129.023	17.675	23.867
Autres entreprises intégrées dans le groupe UniCredit S.p.A.				
Bank Austria Creditanstalt Aktiengesellschaft	3.032	100	600	249
HVB Information Services GmbH	-	-	21	-
Pioneer Investments Kapitalanlagegesellschaft mbH	89	343	-	-
Pioneer Investments Austria GmbH	-	73	-	-
Pioneer Asset Management SA	220	140	-	-

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions en usage sur le marché et comprennent des prestations de livraison et de service bancaires et non bancaires ainsi que l'utilisation de services IT et de délocalisation.

► 72 Ressources humaines

	2008	2007
Nombre moyen de salariés (en personnes)		
Directeurs	7	7
Mandataires généraux	1	1
Fondés de pouvoir	11	14
Autres employés	658	630
Salariés en congé parental d'éducation/service militaire	20	21
Apprentis	15	9
Effectif (total)	712	682

Dans le rapport annuel 2007, les effectifs étaient indiqués sans tenir compte des collaborateurs de la SRQ. Les chiffres présentés à l'époque s'élevaient à 678.

- ▶ 73 Membres du Conseil de surveillance, membres du Directoire et mandataire général

Membres du Conseil de surveillance de la DAB bank AG :

Andreas Wölfer (Président)

Membre du Directoire de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich, et responsable de la division Private Banking, Autriche

Au 31 décembre 2008, Monsieur Andreas Wölfer n'était membre d'aucun autre conseil de surveillance, constitué conformément à la loi, de sociétés allemandes.

Au 31 décembre 2008, Monsieur Andreas Wölfer était en outre membre d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, des entreprises économiques énumérées ci-après :

- ▶ HVB Banque Luxembourg Société Anonyme, Luxembourg, Vice-président du conseil d'administration *)
- ▶ direktanlage.at AG, Salzbourg, Président du Conseil de surveillance *)
- ▶ Wealth Management Capital Holding GmbH, Munich, Président du conseil d'administration *)
- ▶ UniCredit (Suisse) Bank S.A., Lugano, Membre du conseil d'administration *)

Matthias Sohler (Vice-président jusqu'au 8 mai 2008)

Ancien membre du Directoire de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich
COO (Global Banking Services, IT)

Jan Wohlschiess (Vice-président depuis le 8 mai 2008)

Responsable de la division Private Banking, UniCredit S.p.A., Rome, Italie, et Directeur de la Bayerische Hypo- und Vereinsbank AG, Munich

Au 31 décembre 2008, Monsieur Jan Wohlschiess n'était membre d'aucun autre conseil de surveillance, constitué conformément à la loi, de sociétés allemandes ni d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, d'entreprises économiques.

Gunter Ernst

Rentier

Au 31 décembre 2008, Monsieur Gunter Ernst était membre des autres conseils de surveillance, constitués conformément à la loi, des sociétés allemandes suivantes :

- ▶ Gütermann AG, Gutach, Vice-président
- ▶ Schwäbische Bank AG, Stuttgart, Vice-président
- ▶ Wüstenrot & Württembergische AG, Stuttgart

Au 31 décembre 2008, Monsieur Gunter Ernst n'était membre d'aucun organisme de contrôle comparable, allemand et étranger, d'entreprises économiques.

Dr. Eng. h.c. Volker Jung

Rentier

Au 31 décembre 2008, Monsieur Dr. Eng.h.c. Volker Jung était membre des autres conseils de surveillance, constitués conformément à la loi, de la société allemande suivante :

- ▶ Vattenfall Europe AG, Berlin

Au 31 décembre 2008, Monsieur Dr. Eng.h.c. Volker Jung n'était membre d'aucun organisme de contrôle comparable, allemand et étranger, d'entreprises économiques.

Johannes Maret (jusqu'au 8 mai 2008)

Rentier

Werner Allwang (représentant des salariés)

Manager, responsable des opérations pour propre compte du secteur b-to-b, DAB bank AG, Munich

Au 31 décembre 2008, Monsieur Werner Allwang n'était membre d'aucun autre conseil de surveillance, constitué conformément à la loi, de sociétés allemandes ni d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, d'entreprises économiques.

Nikolaus Barthold (représentant des actionnaires jusqu'au 8 mai 2008, représentant des salariés depuis le 8 mai 2008)

Senior Manager, responsable des opérations du secteur b-to-b, DAB bank AG, Munich

Au 31 décembre 2008, Monsieur Nikolaus Barthold n'était membre d'aucun autre conseil de surveillance, constitué conformément à la loi, de sociétés allemandes ni d'organismes de contrôle comparables, allemands et étrangers, d'entreprises économiques.

*) Il s'agit là de mandats du groupe UniCredit S.p.A., Rome, Italie.

Membres du Directoire de la DAB bank AG :**Markus Gunter (depuis le 1^{er} juillet 2008)**

Responsable des secteurs b-to-c, b-to-b, FSB Partner, Marketing et Produits & Services

En outre, il détenait au 31 décembre 2008 les mandats suivants :

Membre du Conseil de surveillance de :
SRQ FinanzPartner AG, Berlin, Président *)
Innovatum AG, Munich, Vice-président

Ernst Huber (jusqu'au 31 juillet 2008)**Alexander von Uslar**

Responsable des domaines Finances, Ressources humaines, Audit, Communication, Droit & Compliance et Crédit

En outre, il détenait au 31 décembre 2008 les mandats suivants :

Membre du Conseil de surveillance de :
▶ direktanlage.at AG, Salzbourg *)
▶ SRQ FinanzPartner AG, Berlin, Vice-président *)

Dr. Markus Walch

Responsable des domaines IT, Operations, FSB Customer et Projets, Processus & Qualité

Au 31 décembre 2008, il ne détenait pas d'autres mandats.

*) Il s'agit là de mandats du groupe UniCredit S.p.A., Rome, Italie.

Mandataire général de la DAB bank AG :**Wolfgang Strobel (jusqu'au 31 mars 2008)**

► 74 Changements au sein du Directoire et du Conseil de surveillance

Directoire :

Le Conseil de surveillance a nommé Monsieur Markus Gunter membre du Directoire à compter du 1^{er} juillet 2008. Monsieur Ernst Huber a quitté le Directoire de la DAB bank AG à partir du 31 juillet 2008 pour se concentrer de nouveau entièrement sur ses fonctions de Président du Directoire de la direktanlage.at. Le 31 mars 2008, Wolfgang Strobel a quitté ses fonctions de mandataire général de la DAB bank.

Conseil de surveillance :

Depuis le 8 mai 2008, le Conseil de surveillance se compose de quatre représentants des actionnaires et de deux représentants des salariés conformément aux dispositions de la loi sur la participation au tiers. A l'issue de l'Assemblée générale du 8 mai 2008, Messieurs Matthias Sohler et Johannes Maret ont quitté leur fonction de membres du Conseil de surveillance. L'Assemblée générale du 8 mai 2008 a confirmé Messieurs Gunter Ernst, Dr. Volker Jung et Andreas Wölfer comme représentants des actionnaires et élu pour la première fois Monsieur Jan Wohlschiess à ce titre. Monsieur Nikolaus Barthold a mis fin à son activité de représentant des actionnaires et a été élu représentant des salariés au Conseil de surveillance, de même que Monsieur Werner Allwang. Lors de sa réunion constitutive du 8 mai 2008, le Conseil de surveillance a élu Monsieur Andreas Wölfer comme Président et Monsieur Jan Wohlschiess Vice-président.

► 75 Actions en portefeuille des membres du Directoire et du Conseil de surveillance ainsi que du mandataire général

au 31.12.	Actions en portefeuille	Options en portefeuille
Directoire et mandataire général		-
Markus Gunter	-	-
Alexander von Uslar	-	-
Dr. Markus Walch	-	-
Conseil de surveillance		-
Werner Allwang	2.001	-
Nikolaus Barthold	-	-
Gunter Ernst	-	-
Dr. Volker Jung	-	-
Jan Wohlschiess	-	-
Andreas Wölfer	-	-
Titres détenus par la banque (autodétention)	-	-

► 76 Achats et ventes d'actions

	Membres du Directoire de la DAB bank AG	Membres du Conseil de surveillance de la DAB bank AG
Achats d'actions de la DAB bank AG		1.000
Ventes d'actions de la DAB bank AG		3.500
Dérivés d'actions		-

► 77 Relations entre le commissaire aux comptes et le groupe DAB bank

en k€	2008	2007
Paiements d'honoraires pour		
la vérification des comptes	333	326
d'autres prestations de certification et d'évaluation	178	106
Total	511	432

► 78 Déclarations complémentaires

Nomination et destitution des membres du Directoire et modification des statuts :

Les membres du Directoire sont nommés et destitués par le Conseil de surveillance conformément au § 84 de la loi sur les sociétés par actions (AktG) et au § 6 alinéa 1 des statuts de la DAB bank AG. Si le Directoire n'a pas le nombre de membres requis, le membre manquant sera nommé par voie de justice conformément au § 85 de l'AktG. Toute modification des statuts requiert une résolution de l'Assemblée générale qui doit être prise à la majorité simple des voix ou du capital représenté lors de la délibération. Les pouvoirs habilitant à modifier les statuts, uniquement dans leur version, ont été transmis au Conseil de surveillance conformément au § 12 alinéa 1 des statuts en accord avec le § 179 alinéa 1 phrase 2 de l'AktG.

Changement de contrôle :

Il n'existe pas d'accords essentiels entre la DAB bank AG et des tiers qui entreraient en vigueur, se modifieraient ou expireraient en cas de changement de contrôle suite à une offre d'achat.

Accords d'indemnisation :

Il n'existe pas d'accords d'indemnisation conclus entre la DAB bank AG et les membres du Directoire ou les salariés en cas d'une offre d'achat.

► 79 Garantie de la part des représentants légaux

Le Directoire de la DAB bank AG déclare que les dispositions découlant de la loi relative à l'application de la directive européenne sur la transparence (TUG) et de la loi allemande sur la négociation de titres (WpHG) sont satisfaites de la manière suivante :

« Nous assurons en notre âme et conscience que les comptes consolidés donnent une image de l'actif, de la situation financière et des résultats du groupe correspondant à la situation réelle, conformément aux principes appliqués pour l'établissement en bonne et due forme de rapports consolidés, et que le rapport de gestion du groupe présente l'évolution de ses activités, y compris le résultat d'exploitation et la situation du groupe, de manière à en donner une image fidèle à la réalité et à décrire les principales chances et risques majeurs liés à l'évolution probable du groupe pour l'exercice suivant. »

► 80 Date de l'autorisation à la publication

Les présents comptes consolidés seront remis le 16 mars 2009 au Conseil de surveillance à des fins d'approbation.

Munich, le 16 février 2009

DAB bank AG



Alexander von Uslar
Membre du Directoire



Markus Gunter
Membre du Directoire



Dr. Markus Walch
Membre du Directoire

Certification des commissaires aux comptes

Nous avons effectué la vérification des comptes consolidés – comprenant le compte de résultat, le bilan, l'évolution des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe – établis par la DAB bank AG, Munich, ainsi que du rapport de gestion du groupe pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. L'établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du groupe conformément aux IFRS, telles qu'elles doivent être appliquées dans l'UE, et aux règlements commerciaux à appliquer à titre complémentaire conformément au § 315a al. 1 du code de commerce allemand (HGB), est de la responsabilité des représentants légaux de la société. C'est à nous qu'il revient de donner, sur la base de la vérification que nous avons effectuée, un avis sur les comptes consolidés et sur le rapport de gestion du groupe.

Nous avons effectué la vérification des comptes consolidés conformément au § 317 du HGB en respectant les normes professionnelles définies par l'institut des commissaires aux comptes IDW. Celles-ci stipulent que la vérification est à prévoir et à exécuter de telle façon que des erreurs et des infractions ayant des effets importants sur l'image de l'actif, de la situation financière et des résultats, donnée par les comptes consolidés en respectant les règles comptables à appliquer et par le rapport de gestion du groupe, soient discernées avec une certitude suffisante. Lors de la détermination du procédé de vérification, les informations sur les activités commerciales et sur l'environnement économique et juridique du groupe ainsi que les erreurs éventuelles escomptées sont prises en compte. Dans le cadre de la vérification, l'efficacité du système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes ainsi que les pièces justificatives d'indications fournies dans les comptes consolidés et dans le rapport de gestion du groupe, sont jugées essentiellement sur la base de contrôles effectués au hasard. La vérification comprend l'appréciation des comptes de l'exercice des entreprises intégrées dans les comptes consolidés, celle de la délimitation du périmètre de consolidation, des principes appliqués pour l'établissement des comptes et la consolidation et celle des principales évaluations des représentants légaux ainsi que l'appréciation de la

représentation globale des comptes consolidés et du rapport de gestion du groupe. Nous estimons que notre vérification nous permet d'émettre un jugement suffisamment sûr.

Notre vérification n'a mené à aucune objection.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de notre vérification, nous estimons que les comptes consolidés satisfont aux IFRS, telles qu'elles doivent être appliquées dans l'UE, ainsi qu'aux règlements commerciaux à appliquer à titre complémentaire conformément au § 315a al. 1 du code de commerce allemand et donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats du groupe en respectant ces principes. Le rapport de gestion du groupe est en conformité avec les comptes consolidés, donne dans l'ensemble une image appropriée de la situation du groupe et présente les chances et les risques liés à l'évolution future.

Munich, le 02 mars 2009

Ernst & Young AG
Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Steuerberatungsgesellschaft

Bauer
Wirtschaftsprüfer
(Commissaire aux comptes)

Luhmer
Wirtschaftsprüfer
(Commissaire aux comptes)

* Traduction des comptes consolidés / du rapport de gestion du groupe établis en langue allemande

Synthèse trimestrielle Compte de résultat consolidé selon IFRS

en k€	4 ^{ème} trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
	2007	2008	2008	2008	2008
Produits d'intérêts	43.542	42.906	40.971	42.420	42.696
Charges d'intérêts	31.625	29.486	28.874	28.807	27.277
Produits nets d'intérêts	11.917	13.420	12.097	13.613	15.419
Dotations aux provisions pour risques de crédit	-26	-1	-9	3	319
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit	11.943	13.421	12.106	13.610	15.100
Produits des commissions	68.234	53.057	51.892	46.797	54.933
Charges de commissions	32.911	24.060	24.862	23.615	25.723
Produits nets des commissions	35.323	28.997	27.030	23.182	29.210
Résultat des opérations boursières	460	96	238	-151	-188
Résultat des placements financiers	-24	1.937	-838	-27.817	537
Charges de personnel	11.210	10.450	9.666	9.740	11.293
Autres frais administratifs	24.624	20.950	19.045	18.298	20.030
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	2.319	2.279	2.311	2.370	2.774
Charges générales d'exploitation	38.153	33.679	31.022	30.408	34.097
Résultat des autres produits/charges d'exploitation	2.154	2.732	1.538	532	-556
Résultat des autres produits/charges	-	-17	-6	-	-
Résultat avant impôts	11.703	13.487	9.046	-21.052	10.006
Impôts sur les bénéfices	4.807	4.202	3.056	-6.786	2.529
Bénéfice consolidé	6.896	9.285	5.990	-14.266	7.477
Intérêts minoritaires au bénéfice net	-30	49	56	-36	58
Bénéfice net	6.926	9.236	5.934	-14.230	7.419
Dotation aux réserves constituées sur bénéfices	147	-	-	-	88
Bénéfice consolidé figurant au bilan	6.779	9.236	5.934	-14.230	7.331

en k€	2004	2005	2006	2007	2008
Produits d'intérêts	75.401	76.871	100.721	150.713	168.993
Charges d'intérêts	30.324	36.289	57.175	107.832	114.444
Produits nets d'intérêts	45.077	40.582	43.546	42.881	54.549
Dotations aux provisions pour risques de crédit	-1.137	-115	511	-228	312
Produits nets d'intérêts après provisions pour risques de crédit	46.214	40.697	43.035	43.109	54.237
Produits des commissions	98.221	156.650	228.238	280.787	206.679
Charges de commissions	26.403	56.526	99.648	137.807	98.260
Produits nets des commissions	71.818	100.124	128.590	142.980	108.419
Résultat des opérations boursières	1.288	2.662	2.827	949	-5
Résultat des placements financiers	-12.748	-12.303	-16.098	-6.942	-26.181
Charges de personnel	29.658	37.523	37.920	41.438	41.149
Autres frais administratifs	59.174	70.539	82.893	90.980	78.323
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	7.298	8.562	8.224	8.601	9.734
Charges générales d'exploitation	96.130	116.624	129.037	141.019	129.206
Frais de restructuration/d'intégration	-	3.400	-	-	-
Résultat des autres produits/charges d'exploitation	7.157	4.525	5.702	6.457	4.246
Amortissements sur le fonds de commerce	1.472	-	-	-	-
Résultat des autres produits/charges	-12	8.352	-13	-19	-23
Résultat avant impôts	16.115	23.891	35.006	45.515	11.487
Impôts sur les bénéfices	-8.634	4.623	13.035	19.697	3.001
Bénéfice consolidé	24.749	19.268	21.971	25.818	8.486
Intérêts minoritaires au bénéfice net	-	-	-	107	127
Bénéfice net de l'exercice	24.749	19.268	21.971	25.711	8.359
Dotations aux réserves constituées sur bénéfices	13.471	5.734	167	147	88
Bénéfice consolidé figurant au bilan	11.278	13.534	21.804	25.564	8.271

Synthèse pluriannuelle Compte de résultat consolidé selon IFRS

Les chiffres de la FondsServiceBank ont été intégrés pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2005 dans le groupe DAB bank. Depuis le 28 février 2007, la SRQ FinanzPartner AG fait partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe DAB bank.

Synthèse pluriannuelle des chiffres clés du groupe DAB bank selon IFRS

		2004	2005	2006	2007	2008
Résultat						
Produit net des commissions	k€	71.818	100.124	128.590	142.980	108.419
Résultat financier	k€	33.617	30.941	30.275	36.888	28.363
Charges générales d'exploitation	k€	96.130	116.766	129.037	141.019	129.206
Résultat avant impôts	k€	16.115	23.891	35.006	45.515	11.487
Bénéfice net de l'exercice	k€	24.749	19.268	21.971	25.711	8.359
Création de valeur	k€	45.785	61.427	72.939	86.865	52.532
Ratio coûts/revenus	en %	84,5	83,4	78,7	75,6	91,8
Taux de rentabilité des capitaux propres avant impôts	en %	10,8	14,4	20,2	25,3	6,6
Bilan						
Total du bilan	millions d'euros	2.168,5	2.510,5	3.361,9	4.294,6	3.866,7
Capitaux propres	millions d'euros	162,2	169,6	177,6	181,9	165,2
Ratio global d'après le SolvV	en %	16,5	11,5	12,3	9,3	10,8
Action						
Résultat par action	€	0,33	0,26	0,29	0,34	0,11
Dividende par action au porteur	€	0,15	0,18	0,29	0,34	0,11
Cours de clôture annuel (Xetra)	€	5,50	6,80	7,00	6,03	2,57
Valeur comptable par action	€	1,92	2,01	2,12	2,12	1,90
Rendement du dividende	en %	2,7	2,6	4,1	5,7	4,3
Rentabilité totale pour l'actionnaire	en %	-7,4	26,4	7,8	-8,3	-56,5
Capitalisation du marché	millions d'euros	413,5	511,3	526,3	453,4	193,2
Chiffres d'exploitation						
Nombre de comptes gérés	nombre	473.796	955.720	1.018.519	1.106.322	1.091.013
Volume d'actifs en portefeuille et de dépôts	milliards d'euros	13,90	24,98	29,63	32,82	23,16
Transactions de titres	nombre	3.218.905	9.494.762	10.890.064	11.507.017	9.235.034
Transactions de titres par compte p.a.	nombre	6,88	10,47	11,03	10,84	8,43
Effectifs						
Effectifs (en personnes)	nombre	539	675	646	693	712
Collaborateurs (à plein temps)	nombre	470	598	580	632	646

Les chiffres de la FondsServiceBank ont été intégrés pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2005 dans le groupe DAB bank. Depuis le 28 février 2007, la SRQ FinanzPartner AG fait partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe DAB bank.

Le ratio global d'après le règlement sur la solvabilité des établissements bancaires (SolvV) concerne exclusivement la DAB bank AG. La présentation du ratio global pour les exercices 2004 à 2006 se fait conformément au principe I de la loi bancaire allemande (KWG).

DAB bank

L A I M E R W Ü R F E L

Landsbergersfr. 300

Glossaire

Actionnariat flottant :

Désigne le pourcentage d'actions d'une société par actions qui sont négociées librement en bourse, c.-à-d. qui ne se trouvent pas entre les mains de gros actionnaires détenant une participation majoritaire.

Agio :

Prime concernant des titres. Lors de la nouvelle émission de titres, l'agio est la différence entre le prix d'émission et la valeur nominale des titres ou la différence entre le cours boursier et leur valeur intrinsèque. La prime que l'acquéreur de parts doit payer lors de l'achat de la plupart des fonds est également appelée agio.

Capital-actions :

Le capital-actions est le capital social d'une société par actions matérialisé sous forme d'actions.

Asset management :

Gestion (fiduciaire) de patrimoine pour des clients.

Assets :

On désigne par « assets » tous les éléments d'actif figurant au bilan.

b-to-b (business to business) :

Les opérations avec les gestionnaires de patrimoine, les courtiers de fonds et les intermédiaires financiers ainsi que leurs clients finaux font partie du secteur b-to-b de la DAB bank. Celui-ci compte également les services de la FondsServiceBank.

b-to-c (business to consumer) :

Le secteur b-to-c de la DAB bank comprend les opérations réalisées avec la clientèle privée.

BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) :

Office fédéral de surveillance de la profession bancaire.

Bâle II :

Bâle II prévoit que la couverture d'opérations bancaires par des fonds propres relativement forfaitaire jusqu'à présent s'oriente nettement plus en fonction du risque réel encouru par la banque. Dans ce but, la couverture s'orientera à l'avenir notamment en fonction de l'évaluation de la qualité (externe ou interne à la banque) des emprunteurs. Dans le même temps, les garanties fournies par les emprunteurs seront prises en compte différemment et de manière plus différenciée que jusqu'à présent. Les risques opérationnels devront à l'avenir aussi être couverts avec des fonds propres par les banques. Le texte des réglementations Bâle II a fait suite aux normes réglementaires appelées Bâle I, instaurées en 1988 et portant sur la couverture d'opérations bancaires par des fonds propres.

Bénéfice figurant au bilan :

Le bénéfice figurant au bilan d'une société par actions est établi lors du calcul de l'affectation des bénéfices et s'obtient en augmentant ou en diminuant le bénéfice net d'un exercice des reports de bénéfices ou de pertes de l'année précédente, des prélèvements sur les réserves ou des dotations aux réserves et des distributions.

Bonds :

Terme anglais désignant des titres à revenu fixe ou des obligations.

Capitalisation du marché :

Elle se calcule en multipliant le nombre d'actions émises sur la base du capital social par le cours du marché au moment en question.

Cash-flow :

Le cash-flow est un chiffre clé du bilan qui permet de tirer des conclusions sur la capacité de financement d'une entreprise.

Certificat :

Un certificat (ou certificat d'actions) est la part – matérialisée sous forme de titres – détenue dans un fonds d'une société d'investissement ou dans un portefeuille ou un indice. L'évaluation du certificat résulte de la valeur des titres qui sont à la base du fonds, du portefeuille ou de l'indice.

Certificat d'actions :

Un certificat d'actions (ou certificat d'investissement) est la part détenue dans un fonds d'une société d'investissement et matérialisée sous forme de titres. L'évaluation du certificat se déduit de la valeur des titres contenus dans le portefeuille de placement.

Commission retenue sur le volume des actifs en portefeuille :

Désigne la rémunération (en général annuelle) que le courtier de fonds touche de la société d'investissement.

Contrôle de gestion des risques :

Mesure et surveillance continues des risques, y compris développement de méthodes ainsi qu'analyse appropriée et reporting des risques par une division neutre et indépendante.

Créateurs de valeur :

Secteurs d'activité qui contribuent tout spécialement à l'augmentation de la valeur de l'entreprise.

Dépôts à terme :

Dépôts d'argent à échéance fixe et à taux d'intérêt fixe.

Disagio ou décote :

Indique la différence entre le cours de remboursement et le cours d'émission inférieur ou entre le cours en bourse et la valeur nominale d'un titre donné. Une émission d'actions avec décote n'est pas autorisée en Allemagne, alors que la décote de titres à revenu fixe est courante.

Dividende :

Le dividende est le bénéfice qu'une société par actions distribue à ses actionnaires en proportion des actions qu'ils détiennent. Le versement du dividende ne s'élève pas obligatoirement au montant du bénéfice net de l'exercice étant donné qu'on déduit éventuellement la constitution de réserves (prescrite en partie aussi par la loi) du montant à distribuer, avant de le verser. L'Assemblée générale de l'entreprise statue sur le montant du dividende et son versement.

Emission :

Emission de titres soit par voie directe (émission directe) soit par l'intermédiaire d'établissements de crédit (émission par un tiers). Une émission de titres a pour but de se procurer des capitaux.

Fair Value :

Montant auquel un instrument financier peut être négocié entre des partenaires commerciaux compétents, indépendants et souhaitant conclure un contrat.

Flat Fee :

Les produits sont disponibles à un prix forfaitaire.

Fonds d'investissement :

Dans le cas d'un fonds d'investissement, l'actif du fonds est placé et géré par une société d'investissement. Les investisseurs reçoivent des certificats d'actions comme preuve des parts qu'ils détiennent dans l'actif du fonds. Si un fonds d'investissement génère des revenus à partir de plus-values boursières, de dividendes, d'intérêts, etc., ceux-ci sont en règle générale distribués aux porteurs des parts. Dans le cas de fonds de thésaurisation, les revenus sont réinvestis ce qui fait augmenter la valeur de la part du fonds.

Fonds obligataires :

Les fonds obligataires sont des fonds de placement qui sont investis exclusivement ou principalement dans des titres à revenu fixe.

Garantie de prix plancher :

La garantie de prix plancher de la DAB offre la sécurité d'obtenir les 30 fonds les plus appréciés en Allemagne au prix minimum garanti. Si un client devait toutefois obtenir un de ces fonds chez un autre prestataire à un prix plus avantageux, nous lui rembourserions la différence.

Gestion des risques :

Gestion opérationnelle de portefeuilles spécifiques du point de vue risque/rendement.

Gouvernement d'entreprise :

Le Gouvernement d'entreprise représente le cadre juridique et réel pour la direction et la surveillance d'entreprises. Les réglementations du Gouvernement d'entreprise servent à assurer une certaine transparence et renforcent par conséquent la confiance en un contrôle et une direction d'entreprise responsable, axée sur la création de valeur.

Goodwill : Le Fonds de commerce**Hedging ou opération de couverture :**

L'opération de couverture consiste en l'achat ou la vente de produits dérivés (contrats à terme, options, swaps) afin de protéger des positions en titres ou positions de change existantes contre des évolutions négatives des cours en prenant un deuxième risque compensatoire.

Impôt libératoire sur les revenus de capitaux :

Impôt sur les revenus des capitaux, retenu à la source dans le cadre de la réforme de l'impôt sur les sociétés entrée en vigueur en 2008. Cet impôt est prélevé à un taux d'imposition fixe et ne dépend pas du taux personnel d'imposition sur le revenu. Par ce prélèvement fiscal, l'impôt imputable aux revenus des capitaux est acquitté.

Indice d'actions :

Un indice d'actions est un coefficient qui traduit l'évolution globale d'un marché d'actions et/ou de différents groupes d'actions (par ex. DAX 30). Les indices d'actions ont pour but de fournir aux investisseurs un repère concernant la tendance sur le marché des actions.

Produits dérivés :

On appelle produits dérivés des produits financiers découlant d'instruments de base (actions, obligations, devises, indices) et dont le prix se calcule à partir du cours d'un autre titre ou produit financier. Les certificats et les warrants font partie par exemple des produits dérivés.

Intermédiaires financiers :

Les intermédiaires financiers sont des gestionnaires de patrimoine ayant l'agrément de l'Office fédéral de surveillance de la profession bancaire, des courtiers de fonds et des clients institutionnels.

International Financial Reporting Standards (IFRS) :

Les normes internationales d'information financière IFRS sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board), organisation professionnelle internationale soutenue par les associations professionnelles s'occupant des questions comptables. Son objectif est de créer une présentation des comptes transparente et comparable sur une base internationale.

IPO (Initial Public Offering) ou première mise en bourse :

IPO représente la procédure administrative de la première émission d'actions sur le marché primaire. Une admission à la cote du capital-actions et l'enregistrement de la cotation en bourse accompagnent généralement une IPO.

Mark-to-market :

Mark-to-market décrit le processus d'évaluation d'instruments financiers sur la base de valeurs vénales.

MIFID (« Markets in Financial Instruments Directive ») :

Désigne la directive européenne concernant les marchés d'instruments financiers, qui est entrée en vigueur en 2007. Cette directive a pour objectif d'améliorer la protection des investisseurs, de renforcer la concurrence et d'harmoniser le marché financier européen.

Obligation :

Désigne tous les titres obligataires à rémunération déterminée (fixe ou variable), à échéance fixe en règle générale (à long terme la plupart du temps) et dont le remboursement est fixé par contrat. Les obligations servent à procurer des moyens de financement à long terme.

Partenaires de qualité :

Grâce à sa collaboration avec des partenaires de qualité renommés, la DAB bank propose à ses clients des offres et des conditions particulières. Ainsi, les investisseurs bénéficient toujours d'au moins un rabais de 50 % sur la prime d'émission en ce qui concerne les fonds des partenaires de qualité. Les investisseurs négocient auprès de la DAB bank des warrants et des certificats pour seulement 6,95 euros par ordre.

Plan d'épargne :

Un plan d'épargne permet aux investisseurs d'acheter des titres, par versement régulier d'un certain montant. Les investisseurs peuvent déterminer librement le montant et la régularité des versements.

Portefeuille :

On appelle portefeuille (en rapport avec des titres) la totalité du placement en titres que possède un client ou une entreprise.

Prime d'émission :

Différence entre le prix d'émission et la valeur d'une part que l'acquéreur paie lors de l'achat de parts de fonds de placement. Cette somme sert en premier lieu à couvrir les frais de commercialisation de la société de placement de capitaux. La prime d'émission est calculée sous forme de pourcentage sur la base du prix de rachat des parts ou du montant de placement. Le montant de la prime d'émission dépend essentiellement du type de fonds et de son objectif principal de placement.

Prime Standard :

Segment de la bourse qui a été mis en place le 1^{er} janvier 2003 par la bourse des titres de Francfort. Le Prime Standard est fait pour les entreprises qui veulent attirer aussi les investisseurs internationaux. Elles doivent pour cela satisfaire à des exigences internationales en matière de transparence plus élevées que celles du General Standard. La DAB bank est soumise aux critères du Prime Standard.

Produits dérivés :

On appelle produits dérivés des produits financiers découlant d'instruments de base (actions, obligations, devises, indices) et dont le prix se calcule à partir d'un autre titre ou produit financier. Les certificats et les warrants font partie par exemple des produits dérivés.

Rabais pour opérateurs exécutant de nombreuses transactions :

A partir de la 100^{ème} transaction au cours d'un semestre calendaire, la DAB bank accorde un rabais de 30 % sur le prix de base de chaque transaction supplémentaire pour laquelle un rabais est valable.

Rapport cours-bénéfice :

Le rapport cours-bénéfice est un critère servant à l'évaluation des actions. Il se calcule en divisant le cours de l'action par le résultat, déduit du bénéfice net de l'exercice, pour chaque action. Plus le rapport cours-bénéfice est élevé, plus le titre est cher.

Rating :

Évaluation qualitative d'un titre financier (notation de l'émission) ou d'un débiteur (notation de l'émetteur) qui est attribuée par des agences de notation financière.

Ratio coûts/revenus :

Le ratio coûts/revenus se définit comme étant le rapport entre les charges générales d'exploitation et la somme du produit net d'intérêts après provisions pour risques de crédit, du produit net des commissions, du résultat des opérations boursières, du résultat des placements financiers, du solde des autres produits et charges d'exploitation ; un ratio coûts/revenus peu élevé indique une grande productivité.

Relations Investisseurs (RI) :

Une équipe RI a pour tâche la communication sur le marché des capitaux avec les actionnaires et les analystes financiers. Elle se concentre essentiellement sur des informations concernant les stratégies, les indicateurs financiers et les créateurs de valeur d'une entreprise.

Rémunération effective :

La rémunération effective indique la rémunération réelle d'un investissement après déduction de tous les frais annexes tels que les frais de gestion, etc. Celle-ci prend aussi en compte le taux d'acquisition, le produit d'intérêts et l'agio ou le disagio.

Rendement du dividende :

Le rendement du dividende exprime le rapport en pourcentage du montant du dividende sur le cours de l'action à la date d'échéance en vigueur. Il indique la rémunération du capital-actions investi par action.

Résultat financier :

Le résultat financier se définit comme étant la somme du produit net d'intérêts avant provisions pour risques de crédit, du résultat des opérations boursières et du résultat des placements financiers.

Revenus indépendants des marchés boursiers :

Parmi les revenus indépendants des marchés boursiers, nous comptons le résultat financier et les composants suivants du produit net des commissions : les commissions retenues sur le volume d'actifs en portefeuille, les frais de tenue de comptes/d'actifs en portefeuille, les opérations de paiement, les revenus résultant de la commercialisation et les produits sur opérations de change.

Risque de défaillance :

Eventuelles pertes de valeur pouvant découler de la défaillance ou de la dégradation de la cote de crédit de clients.

Risque opérationnel :

Possibilité de pertes dues à des processus internes et externes erronés, à une erreur humaine, à des défaillances techniques ou des événements externes.

« Sekunden-Handel » de la DAB :

Le « Sekunden-Handel » de la DAB désigne le marché hors cote qui permet l'achat et la vente de titres directement auprès de l'émetteur. Avantages particuliers : les cours sont fixés en temps réel et les investisseurs peuvent négocier bien au-delà des heures d'ouverture de la bourse, les jours ouvrables de 8h à 23h, le samedi de 10h à 13h et le dimanche de 17h à 19h. En outre, les frais liés à la bourse comme par exemple les frais de courtage sont inexistantes.

Shareholder Value :

Augmentation de la valeur de l'entreprise pour l'actionnaire. L'augmentation de valeur s'exprime entre autres par le développement du cours de l'action, par des versements de dividendes ou des rachats d'actions.

Straight Forward Dealings (SFD) :

Les SFD sont une forme de placement innovante apparentée au warrant et ayant pour base les valeurs du DAX 30. De grandes chances de bénéfices se dégagent du levier impliqué dans ce produit, la possibilité de positions courtes offrant toutefois aussi des chances de bénéfices dans des marchés baissiers. Le risque de perte maximal se limite au capital investi. En outre, il n'y a pas de limitation ni de trading ni de placement minimum. Les SFD conviennent pour les investisseurs opportunistes.

Subprime:

La crise dite du « subprime » ou crise immobilière américaine est une crise du secteur bancaire qui a lieu depuis l'été 2007 lorsque les prix immobiliers en hausse jusque-là se sont mis à stagner voire à baisser aux Etats-Unis et que de plus en plus d'emprunteurs n'ont plus été en mesure de payer le taux du crédit. Les premiers touchés ont été les crédits du subprime qui avaient été accordés en majorité à des emprunteurs à faible cote de crédit.

Taux de capitaux propres :

Part des capitaux propres dans le capital total.

Taux de rentabilité des capitaux propres :

Coefficient de l'analyse du bilan lors de laquelle nous mettons le résultat avant impôts en relation avec les capitaux propres moyens ; il indique comment le capital investi par l'entreprise ou les propriétaires a produit des intérêts.

Volatilité :

Marge de fluctuation du cours des titres, du cours de change, des prix de matières premières, des taux d'intérêt ou encore des parts de fonds d'investissement pendant une période donnée.

Warrants :

Les warrants font partie des instruments financiers dérivés. Ils autorisent leur détenteur à l'achat (« Call ») ou à la vente (« Put ») de titres ou de montants en devises à des prix et des conditions fixés par avance ou encore à la réception de montants différentiels.

Watchlist ou liste de suivi :

La « watchlist » a pour but de garder en vue des valeurs intéressantes et de suivre leur évolution pour éventuellement investir dans ces valeurs au moment opportun.

WpHG (Wertpapierhandelsgesetz) :

Loi sur la négociation de titres

Xetra (Exchange Electronic Trading) :

C'est le nom du système de négociation électronique de la Deutsche Börse qui est proposé parallèlement à la négociation des ordres sur le parquet. Les cours ne sont pas fixés par des courtiers en bourse mais se déterminent automatiquement à partir des ordres d'achat et de vente enregistrés.

Directoire

Markus Gunter
Alexander von Uslar
Dr. Markus Walch

Conseil de surveillance

Andreas Wölfer
(Président)
Jan Wohlschiess
(Vice-président)
Werner Allwang
Nikolaus Barthold
Gunter Ernst
Dr. Volker Jung

Corporate Communications

Georg Rohleder
Dr. Jürgen Eikenbusch
Carolin Mayr (Relations Investisseurs)
Téléphone : +49/89/500 68-696
Télécopie : +49/89/500 68-669
communications@dab.com

Projet & Réalisation

DAB bank AG
Carolin Mayr
Andreas Ferber

Typographie

Graphische Betriebe Eberl GmbH
Immenstadt

Calendrier financier

	Date prévue
Rapport annuel 2008	17. 03.2009
Rapport d'activité du 1 ^{er} trimestre 2009	28.04.2009
Assemblée générale 2009	14.05.2009
Rapport d'activité du 2 ^{ème} trimestre 2009	28.07.2009
Rapport d'activité du 3 ^{ème} trimestre 2009	27.10.2009

